

PAGES  
MANQUANTES

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XX

MONTREAL, VENDREDI, 23 JUILLET 1897

No 21

2381... ABONNÉS RÉGULIERS... 2381

MOYENNE DE 1896

## Ça et là.

Nous accusons réception du quinzième rapport annuel de la Société d'Industrie Laitière. Le défaut d'espace nous empêche d'en parler aujourd'hui, comme nous aurions voulu le faire. C'est partie remise au prochain numéro.

La logique de nos correspondants pharmaciens : ils n'en veulent nullement aux épiciers avec lesquels ils ont toujours vécu en bons termes, nous dit l'un, cependant ils ont poursuivi un épicier afin d'avoir un *test case*. Que serait ce donc s'ils en voulaient aux épiciers ?

L'exposition de Winnipeg est, d'après les dépêches reçues ici, un véritable succès. On dit même qu'elle ne le cède en rien aux meilleures expositions qui ont eu lieu à Toronto dans le passé.

Quand dira-t-on qu'à Montréal on sait organiser une exposition aussi bien qu'à Winnipeg ?

Les deux chambres des Etats-Unis ont fini par s'entendre sur le nouveau tarif de douanes. On s'attend à ce qu'il soit mis en force ces jours-ci.

Nos bois sont frappés d'un droit de \$2.00 et ce droit sera augmenté de la quotité du droit d'exportation que les pays étrangers pourraient éventuellement imposer sur les bois importés aux Etats-Unis.

Puisque nous parlons de Winnipeg et de Toronto, il n'est pas hors de propos de dire qu'on s'attend dans Ontario comme dans le Manitoba à une grosse, très grosse récolte de grains.

La moisson s'annonce comme de vaut être la plus belle qu'on ait jamais connue dans ces deux provinces.

## LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - EDITEURS-PROPRIETAIRES.  
Chambre 401, Bâtisse "New York Life."  
Téléphone No 2347. Boite de Poste No 917  
Montréal, Canada.

### ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an	\$2 00
Canada et Etats-Unis, un an	1 50
France et Union Postale, un an (15 francs)	3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

### LE PRIX COURANT,

Montréal.

Pendant que le premier-ministre Sir Wilfrid Laurier est à Paris, il prendra sans doute le temps de visiter les travaux qui se font en vue de l'Exposition de 1900. Il pourra en même temps s'informer des pays qui n'ont pas encore envoyé leur adhésion à la participation à cette Exposition. La liste est courte, mais en tête il verra figurer le Canada.

Il n'est bruit en ce moment que de la découverte de l'or qui a été faite dans l'extrême nord-ouest du Canada et dans l'Alaska. En quelques mois, en quelques semaines, des ouvriers se sont amassés de petites, de moyennes et de grosses fortunes.

Il ne faut pas moins que la poudre jaune pour attirer de la population dans ces parages où le thermomètre descend jusqu'à 68° au dessous de zéro.

Le Canada, espérons-le, va entrer dans une nouvelle période d'activité et voir revenir les beaux jours où chacun avait du travail et gagnait facilement son pain quotidien. Sur la côte du Pacifique et sur plusieurs points du territoire on découvre continuellement de nouvelles mines d'or d'une grande richesse ; dans

les pays à grains les récoltes sont superbes ; dans les ports le mouvement d'exportation s'accroît. Adieu les mauvais jours.

La question du service transatlantique reste toujours sur le tapis. Il est bien difficile de débrouiller quelque chose dans les nouvelles qui nous parviennent par le câble. Les uns prétendent que les *turret ships* ont été rejetés par l'amirauté anglaise, d'autres prétendent, au contraire, qu'ils ont été acceptés.

Rien n'est plus édifiant que de voir les commentaires de certains journaux politiques à ce sujet. Comme on voit bien qu'au fond l'intérêt commercial du pays est la dernière préoccupation de ceux qui autrefois braillaient le plus fort pour obtenir le service rapide. Ce sont les mêmes qui aujourd'hui se pâment d'aise quand une dépêche plus un moins exacte vient informer le public que la compagnie qui a eu le contrat n'a pas toutes ses aises.

On ne voit plus rien désormais qu'à travers les lunettes malpropres de la partisanerie politique.

Dans les grands centres de population on peut considérer nuls ou presque nuls les accidents causés aux personnes par la foudre.

A Paris, on cite un seul cas de mort due à cette cause de 1800 à 1891. A partir de cette année jusqu'en 1895, trois personnes ont été blessées par la foudre et une en est morte.

A Londres on ne compte, en cent ans, qu'un accident de ce genre par million d'habitants.

A Berlin, on a enregistré 7 décès causés par la foudre de 1713 à nos jours.

Plus les breuvages que vous prenez sont légers, s'ils sont purs, plus ils sont convenables pour ce climat..... Essayez la Bière et le Porter de Labatt de London.

**STAT DE SITUATION DES BANQUES & fonds social au 30 Juin 1897**

**PASSIF**

NOM DE LA BANQUE.		Capital souscrit.	Capital versé.	Fonds de réserve.	Dividendes déclarés. Taux annuel.	Billets en circulation.	Balance due au gouvernement fédéral. Deduction faite des avances sur crédits ouverts bordereaux de paie, etc.	Balance due aux gouvernements provinciaux.	Dépôts du public remboursables à demande.
<b>ONTARIO.</b>									
Bank of Toronto	Toronto.	2,000,000	2,000,000	1,970,000	10	1,319,478	20,648		4,143,323
Canadian Bank of Commerce	do	6,000,000	6,000,000	1,000,000	7	2,619,331	27,158	533,105	4,920,350
Dominion Bank	do	1,500,000	1,500,000	1,570,000	12	1,117,555	23,186	165	2,844,078
Ontario Bank	do	1,000,000	1,000,000	65,000	5	832,118	17,921	76,368	1,547,863
Standard Bank	do	1,000,000	1,000,000	600,000	8	675,034	20,588	7,504	1,585,873
Imperial Bank of Canada	do	1,963,600	1,963,600	1,156,800	8	1,243,968	29,050	243,317	3,764,210
Traders	do	700,000	700,000	40,000	6	687,715		42,150	1,122,671
Bank of Hamilton	Hamilton.	1,250,000	1,250,000	725,000	8	950,780		138,664	2,401,068
Bank of Ottawa	Ottawa.	1,500,000	1,500,000	1,065,000	8	1,069,650	16,561	31,875	1,101,691
Western Bank of Canada	Oshawa.	500,000	378,516	112,000	7	248,795			211,609
<b>QUEBEC.</b>									
Bank of Montreal	Montreal	12,000,000	12,000,000	6,000,000	10	4,690,496	3,250,384	428,023	21,165,570
Bank of British North America	do	4,866,666	4,866,666	1,338,333	4	1,192,148	1,551	1,190	3,229,020
Banque du Peuple	do	1,200,000	1,200,000			32,965			
Banque Jacques-Cartier	do	500,000	500,000	235,000	6	433,843	19,450	50,000	397,693
Banque Ville-Marie	do	500,000	479,620	10,000	6	391,735	4,950		231,000
Banque d'Hochelega	do	1,030,000	991,690	400,000	7	816,013	20,112	80,493	901,890
Molson's Bank	do	2,000,000	2,000,000	1,400,000	8	1,527,140	19,311	19,311	4,274,600
Merchants' Bank of Canada	do	6,000,000	6,000,000	3,000,000	8	2,417,378	221,804	92,288	3,453,800
Banque Nationale	Québec.	1,200,000	1,200,000	50,000	5	927,293	7,027	76,498	1,769,220
Quebec Bank	do	2,500,000	2,500,000	600,000	6	946,762	18,228	97,955	2,233,162
Union Bank of Canada	do	1,300,000	1,300,000	325,000	6	1,023,799	3,521	571,187	991,763
Banque de St. Jean	St. Jean.	500,000	281,456		4	107,582			19,289
Banque de St. Hyacinthe	St. Hyacinthe.	504,600	312,760	65,000	6	215,969			70,513
Eastern Townships Bank	Sherbrooke.	1,500,000	1,500,000	785,000	7	968,499	19,752	110,875	1,524,111
<b>NOUVELLE ECOSSE.</b>									
Bank of Nova Scotia	Halifax.	1,500,000	1,500,000	1,500,000	8	1,403,195	530,436		2,120,412
Merchants' Bank of Halifax	do	1,500,000	1,500,000	1,075,000	7	1,132,409	162,090		2,031,620
People's Bank	do	700,000	700,000	200,000	6	543,827	7,061		603,187
Union Bank	do	500,000	500,000	205,000	6	396,454	4,886		299,728
Halifax Banking Company	do	500,000	500,000	325,000	7	461,493	17,593		448,000
Bank of Yarmouth	Yarmouth.	500,000	500,000	40,000	6	103,378	13,848		41,596
Exchange Bank of Yarmouth	do	280,000	250,075	30,000	6	39,146			24,849
Commercial Bank of Windsor	Windsor.	500,000	346,231	108,000	6	134,061	7,065		60,600
<b>NOUVEAU BRUNSWICK.</b>									
Bank of New Brunswick	St. John.	500,000	500,000	600,000	12	472,568	43,285		641,229
People's Bank	do	180,000	180,000	120,000	8	158,826	10,880		91,900
St. Stephen's Bank	St. Stephen.	200,000	200,000	45,000	6	98,999	10,388		103,212
<b>Grand Total y compris Manitoba et Col. Brit. et l'île du P. E.</b>		<b>62,713,748</b>	<b>61,949,536</b>	<b>27,070,799</b>		<b>32,366,174</b>	<b>4,976,458</b>	<b>2,637,778</b>	<b>71,466,667</b>

NOM DE LA BANQUE.		Dépôts du public remboursables après avis ou à une date fixe.	Emprunts faits à d'autres banques ou dépôts faits par d'autres banques en Canada, garantis.	Dépôts remboursables sur demande de ou après avis, ou à une date fixe faits par d'autres banques en Canada.	Dû à d'autres banques en Canada.	Dû à des agences de la banque ou à d'autres banques ou agences dans les pays étrangers.	Dû à des agences de la banque ou à d'autres banques ou agences dans le Royaume-Uni.	Engagement non compris dans les items qui précèdent.	Total du passif.
<b>ONTARIO.</b>									
Bank of Toronto	Toronto.	5,238,658		175,036	1,465	8,819	1,060	10,938,491	
Canadian Bank of Commerce	do	13,770,810		513,982	24,244	12,554	8,673	23,271,700	
Dominion Bank	do	8,331,411					833,487	12,317,203	
Ontario Bank	do	2,938,521						5,412,796	
Standard Bank	do	4,222,036					97,197	6,593,350	
Imperial Bank of Canada	do	6,356,924		8,983	1,345			10,967,800	
Traders	do	3,244,759			2,506			5,118,567	
Bank of Hamilton	Hamilton.	4,121,708		356			149,161	7,862,079	
Bank of Ottawa	Ottawa.	4,144,211		1,821		2,494	229,510	6,368,330	
Western Bank of Canada	Oshawa.	1,111,470			478	13,603	153	1,586,080	
<b>QUEBEC.</b>									
Bank of Montreal	Montréal.	14,084,209		597,761	24,677		2,298	44,212,002	
Bank of British North America	do	5,758,041		16,317	32	194,176	6,043	10,395,670	
Banque du Peuple	do	2,099,182			626	72	5,223	2,134,118	
Banque Jacques-Cartier	do	2,211,174			320			3,112,300	
Banque Ville-Marie	do	858,244						1,396,400	
Banque d'Hochelega	do	3,459,823			118	10,346		4,948,220	
Molson's Bank	do	6,223,284		193,840	3,399		136	12,265,430	
Merchants' Bank of Canada	do	7,853,606		933,919	3,845			14,943,184	
Banque Nationale	Québec.	2,044,657			7,125	26	90,134	4,029,680	
Quebec Bank	do	4,788,132		74,377	9,131		19,121	8,191,174	
Union Bank of Canada	do	3,538,770		3,079			337,469	6,489,543	
Banque de St. Jean	St. Jean.	188,333						316,200	
Banque de St. Hyacinthe	St. Hyacinthe.	819,591						1,118,310	
Eastern Townships Bank	Sherbrooke.	3,236,226					281	5,078,048	
<b>NOUVELLE ECOSSE.</b>									
Bank of Nova Scotia	Halifax.	6,945,237		44,191	14,485	128,869	91,828	11,284,724	
Merchants' Bank of Halifax	do	4,673,009		88,789		2,495	649,842	8,792,814	
People's Bank	do	840,684		1,712			2,117	2,068,890	
Union Bank	do	1,341,678		9,701			135,884	2,200,220	
Halifax Banking Company	do	1,900,812		70,000			117,193	3,033,300	
Bank of Yarmouth	Yarmouth.	503,135						661,920	
Exchange Bank of Yarmouth	do	95,831						160,320	
Commercial Bank of Windsor	Windsor.	448,417		44,573			464	685,870	
<b>NOUVEAU BRUNSWICK.</b>									
Bank of New Brunswick	St. Jean.	1,280,767		85,353				2,523,200	
People's Bank	do	204,982		46,825				510,810	
St. Stephen's Bank	St. Stephen.	205,671	12,642			3,309	704	434,924	
<b>Grand Total y compris Manitoba et Col. Brit.</b>		<b>129,675,231</b>	<b>12,642</b>	<b>2,940,414</b>	<b>106,583</b>	<b>408,529</b>	<b>2,603,051</b>	<b>582,754</b>	<b>247,766,150</b>



ACTIF.

NOM DE LA BANQUE.	Espèces	Billets fédéraux.	Dépôt fait au gouvernement fédéral en garantie de la circulation des billets	Billets d'autres Banques et Chèques sur d'autres Banques.	Prêts faits à d'autres banques en Canada garantis	Dépôts remboursables marqués après avis, etc.	Balances dues par d'autres banques en Canada.	Bal. due par les agences de la banque dans les pays étrangers.	Bal. due par les agences de la banque ou par d'autres banques dans le Royaume	Obligations ou frets du gouvernement fédéral.	Effets publics prov. britannique, étrangers ou canadiens, autres que transabli l'année.	Effets de chemins de fer canadiens, britann. et autres	Prêts remboursables sur demande, sur obligations et actions	Prêts courants
<b>ONTARIO.</b>														
Bk. of Toronto.....	610,390	1,178,299	76,117	361,126	.....	.....	1,040	508,405	33,808	126,279	131,092	.....	1,102,435	10,373,061
Can. Bk. of Com'ce.	461,276	636,353	165,001	955,782	.....	97,383	5,758	4,082,513	.....	163,765	3,836,414	1,379,113	2,346,505	14,000,337
Dominion Bank.....	471,580	826,959	75,000	373,372	.....	10,747	.....	872,650	252,018	.....	208,568	3,827,431	1,368,181	7,145,221
Ontario Bank.....	108,453	246,046	42,000	271,018	.....	33,162	.....	115,945	33,337	.....	77,834	80,398	367,738	4,779,992
Standard Bank.....	155,845	471,081	38,101	197,112	.....	229,987	.....	154,112	.....	373,606	1,048,346	.....	160,039	2,272,579
Imper'l Bk. of Can.	529,044	806,133	84,872	301,567	.....	285,911	742	522,233	163,391	.....	1,227,580	1,129,064	1,011,223	7,384,800
Traders do	110,355	301,193	33,100	147,811	.....	111,692	.....	27,676	.....	52,500	453,743	.....	1,179,913	3,281,741
Hk. of Hamilton.....	171,814	293,752	60,000	166,380	.....	119,918	.....	514,803	.....	.....	528,821	686,361	528,973	6,068,964
Bk. of Ottawa.....	150,258	274,652	53,000	124,884	.....	10,778	.....	411,258	16,889	172,300	47,885	.....	317,629	6,928,186
West'n Bk. of Can.	23,404	22,820	17,007	12,123	.....	323,022	19,713	55,581	.....	31,111	319,973	.....	.....	1,220,808
<b>QUEBEC.</b>														
Bk. of Montreal.....	2,492,147	3,314,864	265,000	1,418,268	.....	17,642	30,483	8,087,430	6,482,144	91,574	385,72	3,806,796	85,931	34,980,791
Bk. of B. N. Am'ca	356,134	857,896	65,669	269,099	.....	12,066	.....	740,616	.....	.....	5,128	292,130	292,225	9,112,214
Banque du Peuple.....	107	92	30,755	571	.....	199,288	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	635,772
Banque J. Cartier.....	32,134	204,974	22,215	239,361	.....	11,569	9,468	43,183	19,346	.....	.....	250,000	.....	2,789,877
Banque Ville-Marie.....	13,978	47,828	20,800	105,443	.....	3,058	.....	7,108	3,691	.....	15,527	.....	121,451	1,093,576
B'que d'Hochelega.....	117,394	549,734	39,811	366,896	.....	13,353	27,682	182,025	57,175	268,176	.....	549,794	3,864,685	14,060,382
Molson's Bank.....	310,147	671,648	100,000	437,686	.....	191,316	2,958	697,527	476,986	104,375	460,656	720,351	558,294	8,308,730
Merch'ts Bk. of Can.	378,043	891,657	159,312	667,024	.....	111,791	328	832,159	51,491	367,07	375,929	98,842	1,441,154	17,104,346
Banque Nationale.....	63,262	194,674	16,350	282,287	.....	100,000	47,501	51,188	.....	35,000	.....	1,75	4,364,043	.....
Quebec Bank.....	199,976	341,735	50,000	311,390	.....	.....	4,212	121,105	.....	150,633	292,076	297,097	966,499	8,308,730
Union Bk. of Can.....	30,041	247,677	61,000	229,785	.....	36,672	685	121,225	.....	.....	5,950	121,066	390,333	6,301,665
B'que de St. Jean.....	4,913	15,658	3,213	7,768	.....	27,539	.....	36,647	.....	.....	.....	.....	.....	49,910
St. Hyacinthe.....	12,708	19,407	14,700	18,407	.....	69,198	522	29,511	.....	.....	.....	.....	31,000	1,290,983
K. Townships.....	97,300	100,480	45,435	29,987	.....	45,386	11,721	285,790	2,032	13,000	51,606	.....	69,655	6,070,886
<b>NOUV. ECOSSE.</b>														
Nova Scotia.....	378,939	1,205,138	68,495	582,212	31,645	73,466	221	1,139,551	.....	.....	.....	1,242,367	878,365	7,666,152
Merchants.....	403,683	586,342	51,100	222,612	.....	96,181	.....	96,631	15,000	1,337,325	389,612	642,729	7,498,172	.....
People's Bank.....	44,275	149,896	26,804	58,768	.....	36,874	.....	15,076	49,724	.....	20,988	.....	2,397,292	.....
Halifax Bk. Co.....	65,182	149,845	25,000	54,310	.....	119,297	6,820	.....	1,000	248,692	.....	.....	2,183,359	.....
Yarmouth.....	32,033	27,750	4,067	5,635	.....	18,796	.....	45,028	.....	326,994	.....	43,917	3,137,256	.....
Exch. Bk. Yarmo'th	1,839	8,150	3,365	3,672	.....	98,174	2,120	59,144	14,972	19,200	71,000	.....	629,765	.....
C. B. of Windsor.....	18,729	21,576	4,692	10,701	.....	16,853	.....	17,363	3,751	.....	29,100	.....	283,210	1,027,073
<b>NOU. BRUNSWICK.</b>														
New Brunswick.....	180,687	207,078	23,573	42,507	.....	107,125	.....	460,786	6,894	.....	11,736	290,869	41,520	2,297,451
People's Bank.....	6,519	9,863	6,000	8,052	.....	5,532	.....	12,580	13,951	.....	2,100	.....	732,670	.....
St. Stephen's Bk.....	10,762	11,373	6,195	15,510	.....	28,644	.....	25,855	159	.....	.....	.....	537,459	.....
Grand Total y compris Man. et C. Ang.	8,663,459	15,921,435	1,859,936	8,490,673	31,645	3,706,062	188,784	21,387,820	8,131,942	2,796,936	12,385,051	13,203,897	14,898,629	208,527,600

NOM DE LA BANQUE.	Prêts au gouvernement fédéral.	Prêts aux gouvernements Provinciaux	Créances en souffrance.	Immobilier appartenant à la banque ou à d'autres que les édifices de la banque.	Hypothèques sur des immeubles vendus par la banque.	Edifices de la banque.	Autres dettes actives non comprises dans les items précédents.	Total de l'actif.	Montant total des prêts faits à des directeurs, maisons de commerce ou de tout intérêt ou de responsabilité.	Chiffre moyen des espèces de circulation pendant le mois.	Chiffre moyen des billets de la banque pendant le mois.	Chiffre le plus élevé des billets en circulation en aucun temps pendant le mois.
<b>ONTARIO.</b>												
Toronto.....	.....	.....	66,283	198	200,000	.....	14,980,519	441,653	609,406	1,296,500	1,365,809	
Commerce.....	.....	.....	221,171	46,775	126,686	757,891	89,335	30,315,088	91,731	475,000	2,637,070	
Dominion.....	.....	.....	44,463	30,611	10,000	263,263	7,706	15,477,626	112,000	468,000	1,145,090	
Ontario.....	.....	.....	317	31,608	12,548	169,000	4,227	6,463,829	161,029	107,69	893,390	
Standard.....	.....	.....	23,520	.....	.....	110,852	35,949	8,278,235	169,976	135,643	683,159	
Imperial.....	16,763	.....	47,341	56,510	88,915	399,872	47,901	11,200,000	227,298	528,967	1,362,684	
Traders.....	.....	.....	37,918	10,000	350	124,610	18,040	5,888,684	149,890	107,000	622,590	
Hamilton.....	.....	.....	58,141	.....	.....	296,915	77,705	9,909,061	84,483	161,000	300,769	
Ottawa.....	.....	.....	33,473	15,839	1,400	130,357	294,150	9,169,393	57,328	151,135	1,107,310	
Western Bk. of C.....	.....	.....	21,831	17,588	5,797	.....	7,820	2,165,246	1,300	23,622	24,420	
<b>QUEBEC.</b>												
Montreal.....	707,000	.....	254,306	94,589	3,794	690,000	72,885	63,574,386	1,367,100	2,489,200	4,620,196	
British N. Amer.....	340,571	.....	100,477	42,000	3,700	3,000,000	28,904	12,980,761	383,781	714,623	1,199,122	
Da Peuple.....	.....	.....	1,383,229	755,672	21,639	324,372	110,766	3,372,177	64,947	22	23,525	
Jacques-Cartier.....	.....	.....	12,162	26,934	21,236	119,000	87,363	3,890,039	113,892	34,325	118,633	
Ville-Marie.....	.....	.....	60,085	37,074	25,936	14,522	263,634	1,891,520	89,590	8,969	301,735	
Hochelega.....	.....	.....	17,992	68,137	24,105	36,842	46,568	6,374,359	179,966	110,577	835,290	
Molson.....	.....	.....	196,340	70,504	3,103	190,000	35,791	16,034,191	111,438	342,296	1,564,085	
Merchants.....	.....	.....	171,591	26,925	32,899	59,126	236,696	24,184,628	1,478,959	368,000	2,482,000	
Nationale.....	.....	.....	31,043	13,138	500	131,791	24,850	5,377,592	544,384	64,816	944,312	
Quebec.....	.....	.....	49,13	129,593	9,089	157,226	112,428	11,490,397	299,772	196,129	916,762	
Union.....	.....	.....	25,027	173,126	5,347	199,674	5,360	8,104,654	269,894	26,469	1,689,671	
St. Jean.....	.....	.....	52,544	31,321	1,365	14,170	9,845	603,265	17,290	4,900	114,792	
St. Hyacinthe.....	.....	.....	45,866	65,521	15,977	129,150	3,668	7,471,525	221,916	97,017	98,427	
<b>NOUV. ECOSSE.</b>												
Nova Scotia.....	129,263	41,630	20,375	4,877	1,361	116,582	14,402,765	43,406	376,756	1,094,757	1,421,740	
Merchants.....	112,966	46,081	25,358	10,146	60,000	19,374	11,417,709	375,807	4,197	492,616	1,155,358	
People's Bank.....	.....	.....	13,817	67,253	3,847	62,826	7,768	2,977,055	19,150	43,132	696,091	
Halifax Bk. C.....	64,598	14,121	6,715	3,915,112	1,800	5,406	2,944,625	173,585	33,546	124,979	600,379	
Yarmouth.....	30,608	28,704	9,193	8,000	.....	.....	1,063,338	51,735	31,800	28,083	103,379	
Exchange.....	.....	.....	6,669	.....	.....	.....	454,085	322,789	2,199	6,307	39,027	
C. B. of Windsor.....	.....	.....	45,692	4,864	2,000	.....	1,064	1,174,272	147,886	18,454	134,650	
<b>NOU. BRUNSWICK.</b>												
New Brunswick.....	.....	.....	553	.....	.....	30,000	3,674,062	155,955	186,199	182,397	493,193	
People's.....	.....	.....	572	17,293	.....	8,590	844,355	31,379	6,572	9,442	174,359	
St. Stephens.....	.....	.....	14,360	5,640	.....	12,000	689,921	16,120	10,480	10,700	98,969	
Grand Total y compris Man. et C. Ang.	1,427,009	3,534,163	1,991,169	511,294	5,387,046	1,959,974	335,293,890	7,737,674	8,702,067	15,678,018	33,070,121	



## PHARMACIENS vs EPICIERS

Monsieur le Rédacteur,

Entre la deuxième et troisième lignes de ma dernière communication, vous avez omis ces mots: "Inutile de continuer la discussion..." Avec ces mots ma correspondance se lit un peu mieux.

Je ne puis m'empêcher de vous dire que depuis plus de dix ans je prêche dans ma petite sphère la séparation des différentes lignes de commerce, croyant que ce serait le meilleur moyen de protéger et augmenter chaque ligne de négoce. J'acclamerai avec joie une telle loi, car par ce moyen on atteindrait les magasins de département. Mais qu'en diraient vos amis les épiciers! Ils n'aimeraient pas être obligés de cesser la vente des liqueurs alcooliques! Adieu.

PHARMACIEN de P. Q.

Nous retenons l'aveu; voilà déjà un pharmacien, un des membres les plus influents du bureau de l'Association pharmaceutique, en faveur de la séparation des lignes de commerce. Depuis plus de dix ans il prêche en vain ses confrères. C'est que ses confrères ont l'oreille dure, assurément. Notre correspondant serait satisfait d'atteindre les magasins à départements, c'est parfait. Mais une loi qui obligerait un marchand à vendre seulement les articles pour lesquels il paie licence, atteindrait également les pharmaciens faisant commerce de cigares, bonbons, etc. etc... voilà pourquoi les pharmaciens sont sourds à la voix d'un des leurs.

Nos amis les épiciers seraient, — que notre contradicteur se rassure — ravis d'une telle loi qu'ils appellent de tous leurs vœux et qu'ils sauront obtenir au besoin. Nous espérons alors, que fidèle à ses principes, "Pharmacien de P. Q." leur donnera, quand le moment sera venu, un fier coup d'épaulé.

Notre correspondant n'a sans doute pas réfléchi que les épiciers vendant les liqueurs alcooliques paient une licence spéciale pour ce genre de commerce. On ne pense pas à tout même quand on croit faire une malice. Pharmacien ne devrait cependant pas ignorer les lourdes taxes que paient les épiciers qui ajoutent à leur commerce ordinaire celui des vins et liqueurs.

La dernière phrase de "Pharmacien de P. Q." était au moins inutile.

Monsieur le Rédacteur,

Au deuxième alinéa de ma correspondance parue sur votre journal le 16 du courant, votre prote me fait dire "je réfuterai" quand je disais "je répéterai," ce qui est bien différent, vous en conviendrez et vous prie en conséquence de bien vouloir en prendre note. Cette correction faite, vous me permettrez d'ajouter quelques mots à vos deux longues colonnes qui ne répondent en aucune façon à la

réfutation que j'ai faite d'un faux avancé de votre part, mais me confirment dans l'opinion que vous n'êtes pas sérieux et que de plus vous avez intérêt à préjuger le public contre les pharmaciens.

Vous avez, en effet, une manière très facile mais peu louable de sortir d'un mauvais pas. Vous lancez une nouvelle fausseté. On vous en avertit, puis vous revenez à la charge et offrez spontanément de donner des preuves; mais quand on vous y invite vous vous embusquez derrière un futile prétexte et annoncez victorieusement que vous ne pouvez vous faire dénonciateur. Victoire facile, mais peu honorable, que vos lecteurs non prévenus sauront apprécier sans aucun doute et dont ils vous tiendront compte.

Si je n'avais appris de source autorisée que le PRIX COURANT était sous le contrôle des épiciers, j'en aurais la conviction aujourd'hui de même que j'ai la preuve d'une mauvaise foi évidente de votre part. Vous m'accusez de ne pas vouloir discuter avec vous le mérite même de la question, à savoir, si les épiciers ne devraient pas avoir le même droit que les pharmaciens de vendre des médecines brevetées.

Il me serait certainement bien agréable de le faire, mais je n'en vois aucunement l'opportunité pour l'instant. Encore une fois il y a une loi qui règle cette question, il s'agit seulement d'en attendre l'exécution.

En attendant l'Association Pharmaceutique fera son devoir, j'en ai aucun doute, non pas en persécutant, comme vous avez la délicatesse de le dire, mais en protégeant ses membres, ce qui est parfaitement légitime.

Un mot maintenant en réponse à vos deux soi-disant questions et je termine. S'il y avait une loi défendant aux pharmaciens de vendre des parfums, des savons, des peignes, des bonbons, des broses, du papier et même des timbres, je puis vous assurer que nous serions les fidèles observateurs de cette loi; je ne vois pas bien, par exemple, en quoi les épiciers pourraient en bénéficier. S'il vous arrivait un jour d'avoir absolument besoin d'un peu d'eau de vie ou d'alcool, ce qui arrive assez fréquemment, et que ce fut à des heures où vous seriez dans la nécessité de vous adresser à votre pharmacien, vous auriez alors une preuve non équivoque que les pharmaciens observent les lois même quand il doit en résulter pour eux une perte considérable de bénéfice.

Mes occupations ne me permettant pas de m'occuper de polémique, péché dont je me rends coupable pour la première fois d'ailleurs, et ayant la conscience du devoir accompli envers le public et mes confrères, je me retire, vous remerciant du bon accueil que vous m'avez accordé.

Veuillez me croire,

Monsieur,

Votre bien dévoué,

PHARMACIEN DE MONTRÉAL.

Montréal, 19 juillet 1897.

"Pharmacien de Montréal" cache la pauvreté et même l'absence d'arguments sous une richesse d'expressions peu parlementaires qui font le seul ornement de sa correspondance.

Nous ne lui en tiendrons pas rancune puisqu'il avoue — piètre excuse, il est vrai — qu'il n'a pas l'habitude des polémiques.

Cependant, nous ne pouvons laisser passer ainsi sans y répondre une

grave accusation, celle de mauvaise foi.

S'il y a mauvaise foi, il faut que nos lecteurs sachent de quel côté elle se trouve; nous allons donc leur procurer les facilités de juger en connaissance de cause.

Entre la publication de la correspondance de "Pharmacien de P. Q." et celle de "Pharmacien de Montréal," il s'est écoulé un espace de huit jours; dans cet intervalle, "Pharmacien de Montréal" a eu une conversation avec une personne ayant de fortes attaches avec LE PRIX COURANT, cette personne a donné verbalement les noms du magasin à départements et du pharmacien en cause à "Pharmacien de Montréal."

Il semble donc qu'il eût pu se contenter, comme tout autre l'aurait fait, de ce renseignement privé, presque confidentiel.

Mais, comme nous l'avons dit, "Pharmacien de Montréal" est un des gros bonnets de l'Association Pharmaceutique; il a même dans le Bureau de cette Association une des fonctions les plus importantes. Il lui fallait donc quelque chose de plus qu'un simple renseignement de la bouche à l'oreille; en un mot, il eût voulu, pour que l'Association pût en faire son profit, que LE PRIX COURANT se fît le dénonciateur de gens qui, au dire de "Pharmacien de Montréal" ne se trouvent pas dans une situation légale pour tenir pharmacie.

Vous voyez cela d'ici: les noms étant imprimés dans LE PRIX COURANT, le renseignement cesse d'être confidentiel, il devient public; on peut donc s'en servir. Et nous qui prêchons pour la liberté commerciale, nous aurions été l'instrument inconscient des poursuites intentées contre certains commerçants par l'Association pharmaceutique!

Allons donc!

Si "Pharmacien de Montréal" peut nous donner une bonne raison de son insistance à nous faire imprimer des noms qu'il connaît, nous serons heureux d'en faire part à nos lecteurs. En attendant, comme nous ils croiront que notre correspondant a une bonne dose de la mauvaise foi qu'il feint de nous reprocher.

Que "Pharmacien de Montréal" sache bien une chose, c'est que LE PRIX COURANT ne veut être ni dupeur ni dupé.

Si je n'avais appris de source autorisée que LE PRIX COURANT, dit notre correspondant, était sous le contrôle des épiciers, j'en aurais la conviction aujourd'hui, de même

que j'ai la preuve d'une mauvaise foi évidente ?

Laissons maintenant la mauvaise foi de côté, nos lecteurs savent désormais chez qui elle existe.

Parlons seulement du reste de la phrase. La source autorisée a bien mal renseigné "Pharmacien de Montréal", car le PRIX COURANT n'a d'autre contrôle que celui de ses propriétaires. Le PRIX COURANT est absolument libre et indépendant dans ses opinions; il ne subit l'influence d'aucune association, société ou compagnie, encore bien moins le contrôle de qui que ce soit. Il est, il est vrai, l'organe officiel de l'Association des épiciers; mais avouons-le en toute sincérité, l'Association des Epiciers qui a un organe à sa disposition ne l'utilise pas comme elle le devrait.

"Pharmacien de Montréal" ne peut arguer qu'il a confondu les mots patronage et contrôle, il sait ce que parler veut dire, et s'il n'a pas écrit que le *Prix Courant* était vendu aux épiciers, il a voulu le faire comprendre.

Autant nous sommes fiers du patronage dont nous honorent les épiciers, autant nous nous trouverions méprisables de les soutenir dans leurs revendications si nous ne les croyions pas justes et raisonnables. Si nous nous sommes faits les champions de leur cause, il faut que "Pharmacien de Montréal" le sache, c'est de notre propre mouvement, sans inspiration, demande ou contrôle de qui que ce soit.

La source autorisée de "Pharmacien de Montréal" serait elle aussi difficile à découvrir que celle du Nil ? Nous aimerions à le savoir.

De deux choses l'une: ou "Pharmacien de Montréal" est lui-même la source autorisée dont il parle, ou il tient en réalité son renseignement d'une tierce personne.

Si "Pharmacien de Montréal" est l'auteur de la source autorisée, son silence nous vengera suffisamment. Dans le cas contraire, qu'il parle et nous aurons quelque chose à dire à la source autorisée en question.

Que "Pharmacien de Montréal" ne se retranche pas derrière un faux paravent de confiance. Il s'est trop avancé pour reculer. Nous attendons de lui une explication qu'un homme d'honneur ne peut se refuser à donner.

Nous constaterons une fois de plus que les pharmaciens reculent: "Vous m'accusez de ne pas vouloir discuter avec vous le mérite même de la question, à savoir: si les épiciers ne devraient pas avoir le même droit

que les pharmaciens de vendre des médicaments brevetés. Il me serait certainement agréable de le faire, mais je n'en vois aucunement l'utilité pour l'instant."

Comme réponse, ce n'est pas très fier; "Pharmacien de Montréal" veut bien injurier et faire du verbiage, mais discuter le fond même d'une question très importante, cela lui serait très agréable, mais... il ne veut pas se donner cet agrément.

Il n'a que la loi au bout de la plume. Eh bien! nous verrons en l'our d'Appel l'interprétation donnée à la loi et, s'il faut faire amender la loi, nous espérons bien que l'Association des Epiciers sera unie et que ses membres sauront obtenir les redressements voulus aux préjudices que leur causent ou veulent leur causer les pharmaciens.

### TARIF DES DROITS DE DOUANE

#### A L'IMPORTATION AU CANADA

(Suite et fin.)

#### Articles en bois, jonc, liège.

326. Canne, jonc ou rotin, fendu ou autrement ouvré, n.a.p., ad valorem, 15 p. c.

327. Liège, bouchons de, et tous articles fabriqués de bois ou d'écorce de liège, n.a.p., ad valorem, 20 p. c.

328. Planches, madriers et voliges, sciés, rabotés ou dressés sur une face ou les deux faces, si leurs bords sont joints ou rainés et bouvetés, ad valorem, 25 p. c.

329. Bois de service et bois de construction ouvrés, n.a.s., ad valorem, 20 p. c.

330. Seaux et cuves de bois; barattes, balais et petits balais, planches à laver, pilons et rouleaux à pâte, ad valorem, 20 p. c.

331. Placage de bois de pas plus de trois-trente-deuxièmes de pouce d'épaisseur, ad valorem, 7½ p. c.

332. Moulures de bois unies, dorées ou autrement ouvrées davantage, ad valorem, 25 p. c.

333. Pâte de bois, ad valorem, 25 p. c.

334. Articles en bois, n.a.p., ad valorem, 25 p. c.

335. Cannes à pêche, cannes et bâtons de toutes sortes, ad valorem, 30 p. c.

336. Cadres de gravures et de photographies, de quelque matière que ce soit, ad valorem, 3½ p. c.

337. Manches ou poignées de parapluies, de parasols ou d'ombrelles, n.a.s., ad valorem, 20 p. c.

338. Bières et cercueils, et leurs pièces de métal, ad valorem, 25 p. c.

339. Vitrines de toutes sortes et leurs pièces de métal, ad valorem, 35 p. c.

340. Billards, avec ou sans blouses, et tables ou jeux de baguettes, queues, billes, râteliers et bouts de queues, ad valorem, 35 p. c.

341. Fibre vulcanisée, kartavert, fibre durcie et matière analogue, et articles faits de ces matières, n.a.s., ad valorem 25 p. c.

342. Jalousies de bois, de métal ou autre matière, non matière textile ou papier, ad valorem, 30 p. c.

343. Meubles en bois, fer ou autre matière, de ménage, de bureau, de cabinet ou de magasin, finis ou en pièces détachées; écrans, portes et châssis de fil métallique; compteurs mécaniques de caisse; corniches de fenêtres et tringles de fenêtres de toutes sortes; matelas, traversins et oreillers de crin, élastiques et autres, meubles et ressorts compris; balayeuses à tapis, ad valorem, 30 p. c.

344. Stores de fenêtres et rouleaux de stores, ad valorem, 35 p. c.

#### Bijouterie et matières à bijouterie

345. Boîtiers de montres, ad valorem, 30 p. c.

346. Horloges, montres, verres de montres, clefs d'horloges et de montres, mouvements d'horloges, ad valorem, 25 p. c.

347. Mouvements de montres, ad valorem, 10 p. c.

348. Pierres précieuses, n.a.s., polies mais non montées, percées ou autrement ouvrées, et toutes leurs imitations, ad valorem, 10 p. c.

349. Composition métallique pour la fabrication de bijouterie, et le remplissage des boîtiers de montres en or haché, ad valorem, 10 p. c.

350. Bijouterie pour l'ornement personnel, épingles à chapeaux, épingles à cheveux, boucles à ceinturon et autres boucles, et tous les articles similaires d'ornementation, commercialement connus sous le nom de bijouterie, n.a.p., et tous les articles en or et en argent, n.a.s., ad valorem, 30 p. c.

351. Secrétaires de fantaisie; coffrets à bijoux, montres, argenterie, plaqués et couteaux; coffrets ou boîtes à gants, mouchoirs ou collets; coffrets à broses ou nécessaires de toilette, et toutes boîtes de fantaisie pour de semblables articles de fantaisie, de quelque matière qu'elles soient faites; éventaillés, poupées et jouets de toutes sortes; ornements d'albâtre, de spath, d'ambre, de terre n.a.s., ad valorem, 35 p. c.

352. Feuilles d'or, d'argent et d'aluminium, et clinquant en feuilles; poudres de brocat et de bronze et or, couleur liquide, ad valorem, 25 p. c.

#### Minéraux.

353. Asbeste autrement qu'à l'état brut, et tous articles en asbeste, ad valorem, 25 p. c.

354. Plombagine, non moulue ni autrement ouvrée, ad valorem, 10 p. c.

355. Plombagine moulue, et articles en plombagine, n.a.s., et revêtements en fonte de toutes sortes, ad valorem, 25 p. c.

#### Instruments de musique.

356. Pianos, orgues et instruments de musique de toutes sortes, ad valorem, 30 p. c.

357. Instruments en cuivre pour corps de musique, pièces de pianos et d'orgues détachées, ad valorem, 25 p. c.

Pourvu que les boîtes dans lesquelles sont importées des instruments de musique soient soumise au même droit que leur contenu.

#### Tissus, chapeaux, fourrures, etc.

358. Ouate en livres et en feuilles, chaînes de coton et fil de coton teints ou non, ad valorem, 25 p. c.

359. Tissus de coton blanc ou jaune, blanchis ou non blanchis, n.a.p., ad valorem, 25 p. c.

360. Tissus de coton imprimés, teints ou colorés n.a.p., ad valorem, 35 p. c.



361. Damas de toile, toile d'escalier, serviettes, petites serviettes, dessous de plats, nappes, draps, couvre-pieds, essuie-mains et articles de ce genre en toile ou en coton, ou en toile et coton combinés, confectionnés ou non, n.a.p., ad valorem, 30 p. c.

362. Broderies, n.a.s., dentelles, sou-taches, franges, cordons, corde, élas-tique ronde ou plate, élastique à jar-retières, glands et bracelets, n.a.p., sou-taches, chaînes, cordons et autres ar-ticles en crin, n.a.s.; mouchoirs de toutes sortes, collets de dentelles et tulle de coton, de toile, de soie et d'au-tres matières, nappes et rideaux confectionnés, garnis, et non garnis, insignes et ceinturons de toutes sortes, n.a.p., vêtements en toile, en soie et en coton, et tous les autres articles confection-nés par la couturière avec des tissus de toile ou de coton, n.a.p., corsets de toutes sortes, agrafes de corsets, buscs, bandes et lames, et baleines, garnies ou non, ad valorem, 35 p. c.

363. Broderie en coton, blanches, ad valorem, 25 p. c.

364. Jeannettes, satinés et coutils, lorsqu'ils sont importés par les corse-tiers et couturières, pour usage dans leurs fabriques, pour la fabrication de ces articles, ad valorem, 20 p. c.

365. Faux-cols et manchettes, en co-ton, toiles, xylonite, xyloïte, ou cellu-loïde, ad valorem, 35 p. c.

366. Chemises de toute espèce de tis-sus, matinées pour dames ou fillettes, et chemises-corsages, ad valorem, 35 p. c.

367. Crêpe noir, ad valorem, 20 p. c.

368. Tissus en velours, velveteine, ve-lours de soie et tous articles en peluche ou en soie, ad valorem, 30 p. c.

369. Rubans de toutes sortes et de toutes espèces de matériaux, et pro-duits en soie ou dont la soie forme la partie représentant la valeur princi-pale, n.a.s., ad valorem, 35 p. c.

370. Fil de coton à coudre en éche-veaux à trois et six brins, ad valorem, 15 p. c.

371. Fil de coton à coudre et coton à crochet sur bobines, ou tubes ou en pe-lotes et tous les autres fils de coton, n. s. a., ad valorem, 25 p. c.

372. Soie grège, ou filée, moulinée seu-lement, trame et organsine divisée, non teinte, ad valorem, 15 p. c.

373. Soie à coudre et à broder et soie torse, ad valorem, 25 p. c.

374. Toile de jute non colorée simple-ment blanchie ou calandree, ad valo-rem, 10 p. c.

375. Couvertures de cheval en jute, taillées ou autrement ouvrées, ad valo-rem, 30 p. c.

376. Tous articles faits de chanvre, lin ou jute, n.a.s., ou de lin, chanvre et jute mélangés, ad valorem, 25 p. c.

377. Poches ou sacs de chanvre, toile ou jute, et sacs de coton sans coutures, ad valorem, 20 p. c.

378. Feutre pressé de toute espèce, non rempli, couvert d'aucuns tissus, ad valorem, 20 p. c.

379. Tissus de crin de toute espèce, ad valorem, 30 p. c.

380. Voiles pour bateaux et navires, ad valorem, 25 p. c.

381. Etoffes non caoutchoutées ou ren-dues imperméables, en laine, coton, soie ou ramie, de soixante pouces ou plus de largeur, et ne pesant pas plus de sept onces par verge carrée, lorsqu'elles sont importées exclusivement pour la fabri-cation de par-dessus (*mackintosh*), en vertu de règlements établis par le Gou-verneur en conseil, ad valorem, 15 p. c.

382. Tiges de plumes, ou naturel ou recouvertes en spirales, ad valorem, 20 p. c.

383. Tissus (*stockinettes*), pour la fa-brication de chaussures caoutchoutées, lorsqu'ils sont importés par les fabri-cants de chaussures caoutchoutées, pour être employées exclusivement dans leurs fabrications à la fabrication de ces articles, ad valorem, 15 p. c.

384. Grosse toile (*cottonduck*) gris ou blanche, ad valorem, 22½ p. c.

385. Toiles cirées et soles huilées, caoutchoutées, tontisses ou enduites de caoutchouc, n.a.p., ad valorem, 30 p. c.

386. Etoffes à robes pour femmes et enfants, doublures d'habits, draps ita-liens, alpagas, draps d'Orléans, cache-mires, henriettes, serges, étamine à pa-villon, drap de religieuse, bengalines, étoffes cordées, croisées, en bourre de soie ou jacquard, composées en tout ou en partie de laine filée ou peignée, de poil de chameau, d'alpaga, de chèvre ou d'autres animaux semblables, ne pesant pas plus de six onces par verge carrée, lorsqu'elles sont importées à l'état échu ou non fini, pour être teints ou finis en Canada, en vertu de règle-ments établis par le Gouverneur en con-seil, ad valorem, 25 p. c.

387. Ohausettes et bas de toutes sortes, ad valorem, 35 p. c.

388. Effets tricotés de toute espèce, vêtements de dessous tricotés et bonne-terie de toutes sortes, n.a.s., ad valo-rem, 35 p. c.

389. Châles de toutes sortes; couver-tures de voyage et couvertures de ge-noux, de toute espèce, ad valorem, 30 p. c.

390. Laine, savoir: Leicester, Ots-wold, Lincolnshire, laine longue de South Down, ou laines connues comme laines lustrées, et autres laines de peigne des mêmes espèces que celles produites en Canada, 3c par livre.

391. Houppes en laine torse, fabri-quées des laines ci-dessus énumérées, ad valorem, 15 p. c.

392. Fil de laine torse, n. s. a., ad va-lore, 30 p. c.

393. Fil de laine composés en tout ou en partie de laine filée ou peignée, de poil d'alpaga, de chèvre ou d'autres animaux de même espèce, coûtant tren-te centins par livre et plus, lorsque, importés en bobines, fuseaux ou éche-veaux, par les fabricants de lainages pour servir à la fabrication de leurs produits, ad valorem, 20 p. c.

394. Tissus et confections composés en tout ou en partie de laine filée ou pei-gnée, de poil d'alpaga, de chèvres ou d'autres animaux de même espèce, n. s. a.; couvertures, douillettes et courtes-pointes et flanelles, draps, doeskins, casimirs, tweeds, étoffes à habits, par-dessus et manteaux, et draps feutrés, n.a.s., ad valorem, 35 p. c.

395. Paillasons et tapis de voitures, n.a.s., ad valorem, 35 p. c.

396. Tapis, paillasons et nattes en fibre de coco, de paille, de chanvre ou de jute: doublure de tapis et coussinets d'escalier, ad valorem, 25 p. c.

397. Tapis turcs ou imitations ou au-tres tapis et tapis, n. s. a., ad valorem, 35 p. c.

398. Prélarts et toiles cirées pour voi-tures, parquets, tablettes et tables, nat-tes ou tapis en liège et linoléum, ad va-lore, 30 p. c.

399. Stores en pièces ou coupés et bordés ou montés sur rouleaux, n. s. a., ad valorem, 35 p. c.

400. Sangle élastique ou non élastique

ad valorem, 20 p. c.

401. Parapluies, parasols et ombrelles de toutes sortes et de tous matériaux, ad valorem, 35 p. c.

402. Gants et mitaines de toutes sor-tes, ad valorem, 35 p. c.

403. Chapeaux d'hommes et de fem-mes, n.s.a., et formes de chapeaux d'hommes et de femmes, ad valorem, 30 p. c.

404. Bretelles et parties métalliques de bretelles, ad valorem, 35 p. c.

405. Lacets de chaussures et de cor-sets, de toute matière, ad valor., 30 p. c.

406. Peaux à fourrures, corroyées en tout ou en partie, n. a. s., ad valorem, 15 p. c.

407. Bonnets, chapeaux, manchons, pèlerines, collets de manteaux, par-dessus, manteaux et autres articles en fourrure, n. a. p., ad valorem, 30 p. c.

408. Vêtements d'église de toutes ma-tières, ad valorem, 20 p. c.

### Divers.

409. Navires et autres bâtiments, construits en tout pays étranger, soit à vapeur ou à voiles, sur demande de leur enregistrement au Canada, sur la juste valeur marchande de la coque, des gréments, machines et tous appareils sur la coque les gréments et tous ap-pareils, à l'exception des machines, ad valorem, 10 p. c.

Sur les chaudières, machines à va-peur et autres machines, ad valorem, 25 p. c.

410. Canots, esquifs, ou embarcations de plaisance à voiles, non pontés de toutes matières, ad valorem, 25 p. c.

411. Toile, et fil à voiles de chanvre ou de lin, lorsqu'il doit servir pour les voiles de bateaux et de navires, ad valorem, 5 p. c.

412. Poudre à mine par livre, 2c p. liv.

413. Poudre à canon, à mousquet, à fusil, à carabine et de chasse, 3c par livre.

414. Nitro-glycérine, poudre à gros grain, nitro et autres matières explosi-ves, 3c par livre.

415. Glycérine, lorsqu'elle est impor-tée par les fabricants d'explosifs, pour l'usage dans leurs fabrications pour la fa-brication de ces explosifs, ad valorem, 10 p. c.

416. Torpilles, pétards et pièces d'ar-tifice de toutes sortes, ad valorem, 25 p. c.

417. Engrais composé ou fabriqué, ad valorem, 10 p. c.

418. Mèches de lampes, ad valorem, 25 p. c.

419. Plaques photographiques sèches, ad valorem, 30 p. c.

420. Meules d'émeri et aticles en éme-ri, ad valorem, 25 p. c.

421. Crayons de mine, plumes, porte-plumes, et règles de toutes sortes, ad valorem, 25 p. c.

422. Lanternes magiques et leurs ver-res peints, instruments de physique, de photographie, de mathématique et d'optique, n. s. a.; cyclomètres et pédo-mètre; et mesures en ruban de toute matière, ad valorem, 25 p. c.

423. Pipes à fumer de toutes sortes, montures de pipes, porte-cigares et étuis pour les contenir, nécessaires de fumeurs et leurs étuis, et blagues à ta-bac, ad valorem, 35 p. c.

424. Valises, malles, boîtes à cha-peaux, sacs en tapis, sacs ou paniers pour outils, sacoques, réticules, boîtes d'instruments à musique, bourses, portemanteaux, portefeuilles, porte-feuilles à hameçons, et leurs parties.



et paniers de toutes sortes, n. a. p., ad valorem, 30 p. c.

425. Montures, fermoirs et attaches de bourses et de chatelaines ou réticules, de pas plus de sept pouces de largeur, lorsqu'ils sont importés par les fabricants de bourses, chatelaines ou réticules, pour être employés à la fabrication de ces articles dans leurs fabriques, ad valorem 20 p. c.

426. Boutons, savoir : de pantalons composés entièrement de métal, et boutons de chaussures, n. s. a., ad valorem, 25 p. c.

Boutons de toutes sortes, couverts ou non n. a. p., y compris les boutons de reconnaissance et les boutons de manchettes et faux-cols (qui ne sont pas de bijouterie), ad valorem, 35 p. c.

427. Peignes pour la parure et la toilette, y compris les peignes de toutes sortes, ad valorem, 35 p. c.

428. Brosses de toutes sortes, ad valorem, 25 p. c.

429. Crin frisé ou teint, n. s. a., ad valorem, 20 p. c.

430. Fleurs artificielles, ad valorem, 25 p. c.

431. Ficelle et cordage de toute espèce n. s. a., ad valorem, 25 p. c.

432. Fil boudiné, lorsqu'il est importé pour la fabrication de la ficelle pour engergeuses mécaniques, ad valorem, 5 p. c.

433. Ficelle pour les engergeuses mécaniques, de chanvre, jute, manille ou agavé, et en manille et agavé mélangés, jusqu'au 1er janvier 1898, ad valorem, 10 p. c., après cette date en franchise.

434. Hamacs et filets pour jeu de paume de pelouse, filets de sportman, ficelle à ligne, ficelle à craie, n. a. s., et autres articles semblables faits de ficelle, n. a. p., ad valorem, 30 p. c.

#### Sucres, sirops et mélasses.

435. Tout sucre au-dessus du numéro seize, type de Hollande, sous le rapport de la couleur, et tous sucres raffinés de toute espèce, qualité ou type, 1c par livre.

436. Sucre, n. s. a., pas au-dessus du numéro seize, type de Hollande, sous le rapport de la couleur, égouts de sucre ou pompages égouttés durant le transit, méiado ou méiado concentré, fonds de cuves et concrétions, un demi-centin par livre ; les colis dans lesquels ils seront importés seront admis en franchise, 1c par livre.

437. Glucose ou sucre de raisin, sirop de glucose et sirop de maïs, ou tous sirops en contenant quelque mélange, 1c par livre.

438. Sucre candi, brun ou blanc, et confiseries, y compris les gommés sucrées, les écorces candies et le maïs crevé, 1c par livre, ad valorem, et 35 p. c.

439. Sucre et sirop d'érable, ad valorem, 20 p. c.

440. Sirops et mélasses de toute sorte, n. a. p., le produit de la canne à sucre ou de la betterave, n. s. a., et toutes imitations ou tous substituts de ces sirops et mélasses, 1c par livre.

441. Mélasse produite dans le procédé de fabrication de la canne à sucre avec le jus de canne sans aucun mélange d'autres ingrédients, lorsqu'elle est importée dans les colis primitifs du district où elle est produite, dans le pays où la canne a été cultivée, et qui n'a été soumise à aucun procédé de traitement ou de mélange après avoir quitté le pays d'où elle a été expédiée en premier lieu, — le colis dans lequel elle est importée, s'il est en bois, étant exempt de droits : —

(a) Accusant au polariscope quarante degrés ou plus, 11c par gall.

(b) Accusant au polariscope moins de quarante degrés et pas moins de trente-cinq degrés, 11c par gallon.

Et en sus de ce droit un centin par gallon pour chaque degré ou fraction de degré au-dessous de quarante gallons, 1c additionnel par degré.

#### Tabacs et tabacs ouvrés.

442. Cigares et cigarettes, le poids des cigarettes devant comprendre le poids du papier qui les enveloppe, trois piastres par livre et vingt-cinq pour cent, ad valorem, 25 p. c.

443. Tabac haché, par livre, 55c p. liv.

444. Tabac ouvré, n. s. a., et tabac en poudre, 50c par livre.

445. Tabac étranger en feuille, à l'état naturel, non décoté, non fabriqué, pour les fins de l'accise, aux conditions de l'Acte du Revenu de l'Intérieur, après le 30 juin 1897, calculé d'après le poids lorsqu'il est sorti d'entrepôt, 10c p. liv.

446. Tabac étranger en feuille à l'état naturel, décoté, non fabriqué ; pour les fins de l'accise, aux conditions de l'Acte du Revenu de l'Intérieur, après le 30 juin 1897, calculé d'après le poids lorsqu'il est sorti d'entrepôt, 14c par livre.

447. Tous les articles non énumérés dans le présent acte comme soumis à des droits de douane et non déclarés admis en franchise par le présent acte, et qui ne sont pas compris dans la catégorie des articles dont l'importation est prohibée par le présent acte ou par tout autre acte, seront frappés d'un droit ad valorem de 20 p. c.

#### ANNEXE B

##### Effets ou articles admis en franchise.

448. Articles pour l'usage du Gouvernement général.

449. Les articles suivants, lorsqu'ils sont importés par l'armée et la marine et pour leur usage : — Armes, uniformes pour l'armée et la marine, instruments pour les corps de musique militaires, munitions et matériel de guerre ; aussi, articles consignés directement aux officiers, soldats et marins à bord des navires de la marine de Sa Majesté pour leur propre usage et consommation.

450. Articles importés par ou pour le gouvernement fédéral ou quelqu'un de ses départements, ou par et pour le Sénat ou la Chambre des Communes, y compris les articles suivants lorsqu'ils sont importés par le dit gouvernement ou par l'entremise de quelqu'un de ses départements pour l'usage de la milice canadienne : — Uniformes, instruments pour les corps de musique militaire, munitions et matériel de guerre.

451. Articles pour l'usage personnel ou officiel des consuls généraux qui sont nés dans le pays qu'ils représentent ou qui en sont citoyens, et qui n'exercent aucune autre industrie ou profession.

452. Bagage de voyageurs, suivant les règlements prescrits par le contrôleur des douanes.

453. Voitures de voyageurs et voitures chargées de marchandises, les colporteurs et les troupes de cirque exceptés, suivant les règlements prescrits par le contrôleur des Douanes.

454. Vêtements et autres effets ou meubles de ménage, n'étant pas des marchandises, appartenant à des sujets britanniques décédés à l'étranger, mais domiciliés en Canada ; livres, imagerie (pictures), argenterie ou meubles de mé-

nage, effets personnels et articles provenant de legs.

455. Effets appartenant aux colons, savoir : — Vêtements, meubles, livres, outils et instruments servant pour un métier ou pour quelque occupation ou emploi, fusils, instruments de musique, machines à coudre pour usage domestique, clavigraphes, bétail vivant, bicyclettes, charrettes et autres véhicules et instruments aratoires dont le colon s'est servi pendant au moins six mois avant son arrivée au Canada, ne comprenant pas, toutefois, les machines ou autres articles importés pour des fins de manufacture ou pour être vendus ; pourvu qu'aucun ne puisse être ainsi déclaré, à moins qu'il n'ait été apporté par le colon lors de sa première arrivée, et qu'il ne soit pas vendu, ou qu'il n'en soit pas autrement disposé, sans payer le droit, avant qu'il n'ait été à l'usage du colon pendant douze mois en Canada, pourvu aussi que, sous l'autorité de règlements établis par le contrôleur des Douanes, le bétail soit admis en franchise lorsqu'il sera importé dans le Manitoba ou les territoires du Nord-Ouest, par des personnes ayant l'intention de s'y fixer, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné par le Gouverneur en conseil.

456. Animaux importés au Canada temporairement et pour une période de pas plus de trois mois, pour les expositions ou les concours en vue d'obtenir des prix offerts par quelque association agricole ou autre. (Mais une obligation sera préalablement signée, conformément aux règlements prescrits par le contrôleur des Douanes, portant pour condition que le droit plein et entier auquel ces animaux seraient autrement soumis sera payé dans le cas de leur vente en Canada, ou s'ils ne sont pas réexportés dans le délai spécifié dans l'obligation).

457. Chevaux, bêtes à cornes, moutons, porcs et chiens, pour l'amélioration des races, en vertu de règlements faits par le Conseil du Trésor et approuvés par le Gouverneur en conseil.

458. Chevaux, bestiaux, voitures et harnais de ménagerie, suivant les règlements prescrits par le contrôleur des Douanes.

459. Cartes de l'amirauté.

460. Calligraphes, tablettes avec figures mobiles, et instruments de musique importés par et pour les écoles d'avoués, étant et devenant la propriété exclusive de l'administration des dites écoles, et non de particuliers. Les détails ci-dessus devant être vérifiés au moyen d'un affidavit spécial qui devra accompagner chaque déclaration.

461. Globes géographiques, topographiques et astronomiques ; cartes géographiques et cartes marines à l'usage des écoles d'avoués ; dessins représentant des insectes ou des études semblables lorsqu'ils sont importés pour l'usage des collèges, écoles, sociétés scientifiques et littéraires ; manuscrits et cartes d'assurance et intérieurs d'albun en papier.

462. Instruments et appareils de physique, c'est-à-dire tels que ceux non fabriqués au Canada, lorsqu'ils sont importés pour l'usage des universités, collèges, écoles, sociétés scientifiques et hôpitaux publics.

463. Spécimens de botanique, d'entomologie et de minéralogie ; peaux d'oiseaux et peaux d'animaux étrangers au Canada, pour des fins de taxidermie, non autrement ouvrées que préparées

pour les conserver ; peaux de poissons, préparations anatomiques, squelettes ou parties d'iceux ; spécimens, modèles et cartes murales représentant des sujets d'histoire naturelle pour les universités et les musées publics

464. Livres, savoir : Livres sur l'application de la science aux industries de toutes sortes, y compris les livres sur l'agriculture, l'horticulture, les forêts, la pêche et les pêcheries, les mines, la métallurgie, l'architecture, l'électricité et autres branches du génie civil, la menuiserie, la construction des navires, la mécanique, la teinturerie, le blanchissage, la tannerie, la fabrication des tissus et autres arts mécaniques, et tous les livres traitant de l'industrie en général ; aussi, les livres imprimés en tout autre langue que l'anglais et le français ou en deux langues autres que l'anglais et le français, ou en trois langues ou plus, et les bibles, livres de prières, psautiers, cantiques, gravures pour leçons des écoles du dimanche et opuscules religieux.

465. Livres en relief pour les aveugles, et livres pour l'instruction des sourds et muets et des aveugles.

466. Livres imprimés par ou pour tout gouvernement, ou par toute association scientifique, pour la diffusion des sciences ou des lettres, et rapports officiels annuels d'associations religieuses ou de bienfaisance, et publiés comme résultat de leurs travaux et fournis à leurs membres pendant leurs délibérations, mais non pour des fins de négoce ou de commerce.

467. Livres, non imprimés ou réimprimés au Canada, qui sont compris et servent de manuels dans le programme des études de toute université, collège ou école normale constitué au Canada, livres spécialement importés pour l'usage *bona fide* des Instituts d'Artisans, des bibliothèques publiques, des bibliothèques d'universités, de collèges et d'écoles, ou pour la bibliothèque d'une association ou société de médecine, de droit, littéraire, scientifique ou artistique et qui sont la propriété des autorités de cette bibliothèque, et non la propriété de particuliers—le tout sujet aux règlements devant être faits par le Contrôleur des Douanes ; les importateurs de livres qui les ont vendus pour les fins mentionnées dans cet article, sur preuve de la vente et livraison d'iceux pour les fins susdites auront droit au remboursement de l'impôt qui aura été acquitté.

468. Livres, reliés ou non, qui ont été imprimés depuis plus de douze ans.

469. Journaux, et publications trimestrielles, mensuelles et semi-mensuelles, et journaux littéraires hebdomadaires, non reliés, et gravures de mode des tailleurs, modistes et couturiers.

470. Tableaux à l'huile ou aquarelles, par des artistes d'un mérite reconnu, ou copies des grands maîtres par ces artistes, et tableaux à l'huile ou aquarelles, œuvres d'artistes canadiens, d'après les règlements établis par le contrôleur des Douanes.

471. Vêtement et livres, en dons pour des fins de charité, et photographies n'excédant pas le nombre de trois, envoyées par des amis et non pour être vendues.

472. Bateaux et appareils de sauvetage importés spécialement par des sociétés pour encourager les sauvetages.

473. Collections de monnaies, de médailles et d'autres antiquités, y compris collections de timbres-poste ; monnaies

d'or et d'argent, excepté les monnaies d'argent des Etats-Unis ; médailles d'or, d'argent ou de cuivre, et autres articles en métal donnés en trophées ou prix et reçus et acceptés à titre de distinction honorifique, et coupes ou autres prix gagnés dans des concours de bonne foi ; et médailles rappelant le jubilé de diamant de Sa Majesté la Reine Victoria, jusqu'au trente et un de décembre 1897, et matrices servant à les fabriquer.

474. Locomotives et wagons à voyageurs. à bagage et à fret, étant la propriété de compagnies de chemins de fer des Etats-Unis parcourant toute ligne de chemin de fer qui traverse la frontière, tant que les locomotives et wagons canadiens seront admis en franchise aux Etats-Unis dans des circonstances analogues, en vertu de règlements établis par le contrôleur des Douanes.

475. Modèles d'inventions et autres améliorations dans les arts ; mais ne seront pas considérés comme modèles les articles qui peuvent être montés pour être utilisés.

476. Aluminium ou aluminium en lingots, blocs ou barres, bandes, feuilles ou plaques ; alumine et chlorure d'aluminium ou chloralium, sulfate d'alumine et alun en pains ; et alun en vrac seulement, moulu ou non.

477. Ambre gris : ammoniac, sulfate et sel, et nitrate d'ammoniac ; arsénic ; brome ; poix de Bourgogne ; cinabre ; cochenille, cyanure de potassium et cynogène ou composés de brome ; et potassium pour réduire les métaux dans l'exploitation des mines ; iode à l'état brut ; kryolite ou cryolite minérale ; acide oxalique ; quinine, sels de ; salpêtre ; tuf calcaire ; alizarine naturelle et artificielle ; huile d'aniline crue ; sels anilins et arséniate d'aniline ; annoto ou roncou, liquide ou solide ; teintures d'aniline et teintures de goudron, en vrac ou en paquets de pas moins d'une livre.

478. Sels d'antimoine ; antimoine, ou régule d'antimoine, non moulus, ni pulvérisés ou autrement fabriqué.

479. Membres artificiels.

480. Asphalte ou bitume solide ; poix animale à l'état naturel seulement ; résine en colis de pas moins de cent livres, et huile de résine.

481. Ancres de navires.

482. Abeilles.

483. Cloches, quand elles sont importées pour l'usage des églises

484. Bismuth métallique à l'état naturel ; alumine de sang et acide tannique.

485. Scories de hauts fourneaux.

486. Blanchets, cylindres, disques ou matrices pour graver les cylindres de cuivre à imprimer, lorsqu'ils sont importés par des fabricants de cotonnades, d'indiennes et de papier de tenture, pour être employés dans leurs fabriques seulement.

487. Toile à blutoirs, non façonnée.

488. Os bruts, non travaillés, brûlés, calcinés, moulus ou passés à la vapeur.

489. Percalline à l'usage des relieurs.

490. Acide boracique et borax, moulu ou non, en paquets d'au moins vingt-cinq livres.

491. Soies de porc, millet à balais et paquets de crin pour brosse.

492. Cuivre jaune et cuivre rouge, vieux et en morceaux ou en blocs ; cuivre jaune ou rouge en billes, barres et baguettes par rouleaux ou autrement, en longueurs de pas moins de six pieds, non ouvré ; cuivre jaune ou rouge en

barres, feuilles ou plaques non polies ni vernissées ; tuyaux de cuivre jaune ou rouge, en longueurs de pas moins de six pieds, et non polis, courbés ; ou autrement ouvrés ; et cuivres en ligots et en gueuses.

493. Métal anglais, en gueuses, lingots ou barres.

494. Bougran, lorsqu'il est importé pour la fabrication des chapeaux et des formes de chapeaux.

495. Or et argent en lingot, blocs, barres, larmes, feuilles ou plaques non ouvrés ; résidus d'or et d'argent, et frange d'or ou d'argent.

496. Pierres à meules, en blocs, brutes ou non ouvrées, cerclées ni préparées pour être cerclées en meules de moulins.

497. Capelines, chapeaux de paille de Livourne non finis, et capuches de maille.

498. Plâtre et moulages à l'usage des écoles de dessin.

499. Juncs et rotins, non ouvrés ; osiers et bambous, non ouvrés, et roseaux de bambou seulement coupés de longueur convenable pour en faire des cannes ou des manches de parapluies, de parasols ou d'ombrelles.

500. Corde de boyaux de chat, ou corde de boyaux pour instruments de musique, et boyaux de chats ou cordes à boyaux non fabriqués pour cordes de fûets et autres.

501. Celluloïde, xylonite en feuilles et en morceaux, masses ou boules, à l'état brut.

502. Chlorure de chaux, en colis de pas moins de vingt-cinq livres ; mine de cobalt ; oxide de cobalt, oxide d'étain et oxide de cuivre ; précipité de cuivre brut ; sangdragon ; gypse cru (sulfate de chaux) ; lave, non ouvrée ; manganèse, oxide de ; phosphore ; litharge ; safran, safran en gâteaux, carthame, et leurs extraits ; sulfate de fer (couperose) ; sulfate de cuivre (vitriol bleu) ; soufre brut ou en canon, ou fleur de soufre ; tartre émétique et tartre gris ; crème de tartre en cristaux et tartre brut ; vert-de gris, ou sous-acétate de cuivre, sec ; zinc, sels de, et cristaux d'acide tartrique.

503. Chronomètres et boussoles de navires.

504. Ecorces de citrons et d'oranges dans la saumure.

505. Argiles, y compris argile à porcelaine, argile réfractaire et terre à pipes.

506. Houille anthracite et poussière de houille anthracite ; coke.

507. Poix noire et poix résine, et goudron minéral et végétal, en colis de pas moins de 15 gallons.

508. Fibré de noix de coco, naturelle et filée ; coton brut ou laine de coton et déchets de coton, non teints, nettoyés, blanchis ni autrement ouvrés ; fil de coton du numéro quarante et plus fin, fil mohair.

509. Vases sacrés, lorsqu'ils sont importés pour le service des églises.

510. Crensets en argile ou plombagine.

511. Galets de granit pour jeu de curling.

512. Culots en cuivre jaune à l'état d'ébauches, pour la fabrication d'étuis de cartouches en papier, lorsqu'ils sont importés par des fabricants d'étuis en laiton et papier, pour servir à la fabrication de ces objets dans leurs propres fabriques.

513. Diamants non montés, poussière de diamant et diamants noirs pour forets ; forets diamantés pour la recher



che des minéraux, non compris la force motrice.

514. Volailles domestiques de pure race, pour l'amélioration de l'espèce, pigeons voyageurs, et faisans et caillies

515. Drogues à l'état naturel, telles que : écorces, fleurs, racines, fèves, baies, baumes, bulbes, fruits, insectes, grains, gommes et gommes résines, herbes, feuilles, noix, graines de fruits et de pédoncules, qui ne sont pas comestibles et qui sont à l'état naturel, dont la valeur n'a pas été augmentée par le raffinage ou le broyage ou par aucun procédé de fabrication, et auxquelles il n'est pas autrement pourvu ; jaune d'œuf ; terre à foulon, en vrac seulement et non préparée pour la toilette ni pour d'autres fins ; nitrate et acétate de plomb, non moulu ; litmus et tous lichens, préparés ou non préparés ; musc, dans la poche ou en grains ; racines médicinales, savoir : d'orcanette, brute, écrasée ou moulu, d'aconit, de colombo, de digitale, de gentiane, de ginseng, de jalap, d'ipécacuanha, d'iris, de réglisse, de salsepareille, de scille, de dent-de-lion, de rhubarbe et de valériane, non moulues ; vaccin et pointes de vaccin sur ivoire ; gomme de sapotier à l'état brut ; platine et oxide noir de cuivre, pour servir à la fabrication du chlorate ; chlorate de potasse, moulu seulement et sans mélange d'aucune autre substance, et produits bactériologiques ou sérums pour injections sous-cutanées.

516. Toile pour courroies et pour boyaux à incendie, lorsqu'elle est importée par les fabricants de ces articles pour être employée dans leurs fabriques et toile ou tissus non gommés pour la fabrication des "pneus" de bicyclettes lorsqu'ils sont importés par le fabricant de pneus de bicyclettes pour être employés exclusivement à la fabrication de pneus de bicyclettes dans leurs propres manufactures.

517. Articles pour teindre ou tanner, à l'état naturel, employés pour teindre ou tanner, n. a. s., baies servant à teindre ou employées à la confection de teintures ; curcuma ou racine de safran indien ; noix de galle ; laque crue, en grains, en palettes, en bâtons et en écailles ; indigo, pâte et extrait d'indigo et indeplate auxiliaire de l'indigo ou poudre de zinc ; persis ou extrait d'orseille et de litmus ; terre du Japon ; gambier ou cachou ; extrait de bois de campêche, de fustet, de chêne et d'écorce de chêne ; quebracho, bois de campêche et sumac, et leur extrait ; écorce pour les tanneurs ; écorce de pruche et de chêne ; bois de campêche et fustet moulus, teintures préparées, brevetées, et écorce de chêne moulue ; bouillon noir, solutions d'acétate ou de nitrate de fer pour teindre et imprimer les indiennes ; garance et "munjeet," ou garance de l'Inde, moulues ou préparées, et tous leurs extraits ; liqueur rouge-acétate cru d'aluminium préparé avec l'acide pyroligneux, pour teindre et pour imprimer les indiennes.

518. Emeri en vrac, broyé ou moulu.

519. Feutre adhésif pour doublage de navires.

520. Engrais, non composés ou non fabriqués, y compris le phosphate en pierre, kaïnite ou sel de potasse allemande, potasse minérale allemande, poussière d'os, noir animal ou os calcinés et cendre d'os, issues ou déchets de poisson, guano et autres engrais animaux et végétaux.

521. Fibre du Mexique, au naturel, fibre de Tampico ou crin végétal et

fibres végétales ; fibrilles, fibre de lin et étoupe de lin ; herbes, de Manille, sparte ou espagnole, et autres herbes, et pâte d'herbes, y compris les herbes décoratives, séchées, mais non colorées ou autrement ouvrées, monse d'Islande et autres mousses, herbes et plantes marines, crues ou à l'état naturel ou nettoyées seulement, et varech.

522. Briques réfractaires, pour les fins de fabrication.

523. Bandolettes en coton et en caoutchouc n'excédant pas sept pouces de largeur, lorsqu'elles sont importées par des fabricants de garnitures de machines à carder et pour leur usage.

524. Hameçons pour la pêche de grands fonds ou de lacs, n'étant pas de grosseur moindre que le numéro 20 ; lignes à morue, à saumon, à merlan et maquereau ; ficelle à filets pour le maquereau, le hareng, le saumon, le phoque, le mullet de mer, et ficelles à lignes traflantes, en écheveaux ou en rouleaux, de différentes grosseurs — y compris la ficelle à rets à mailler, en pelotons, câbles de tête, merlins, boules de coton, de chanvre ou de flasse pour rets, et rets et seines de pêche de grands fonds lorsqu'ils sont employés exclusivement aux pêcheries ; mais non les hameçons, lignes ou filets servant communément aux amateurs.

525. Silex, pierre à fusil et silex moulu, feldspath, tuffeau, pierre crayonne, pierre à porcelaine ou de Cornwall, moulus ou non moulus ; graviers ; pierres précieuses, non ouvrées

526. Articles de fleuristes, savoir : palmes, bulbes, cornes, tubercules, rhizomes araucarias, spirea et muguet ; jeunes pousses pour la greffe, savoir : pruniers, poiriers, pêcheurs et autres arbres fruitiers ; graines, savoir : annates, betteraves, carottes, lin, navets, moutarde, graine de colza et blanc de champion ; graines aromatiques non comestibles et à l'état naturel dont la valeur n'a pas été augmentée par le broyage ou le raffinage, ou tout autre procédé de fabrication, savoir : anis, anis étoilé, carvi, cardamome, coriandre, cumin, fenouil et fenugrec, et pois de semence et fèves de semence de Bretagne ; fèves, savoir : fèves de Tonka, fèves de vanille et noix vomique à l'état naturel, caroube et farine de caroube et fève de cacao non torréfiées, broyées ou moulues ; fruits, savoir : bananes, plantains, ananas, grenades, goyaves, mangues et pamplemousses ; baies, fraises et framboises sauvages ; et arbres, n. a. s.

527. Fossiles, coquilles, écailles et carapaces, écailles de tortue, nacrées de perle et autres non ouvrées.

528. Tourteaux de coton, faits du marc de la graine du coton, après que l'huile en a été extraite, mais non lorsqu'il a été traité par les alcalis ; et graisse brute, déchets de gras animal, pour la fabrication de savon seulement.

529. Peaux à fourrure de toutes sortes n'ayant subi aucune préparation.

530. Chauderets et baudruches pour batteurs d'or.

531. Gommes, savoir : Gomme d'ambre, arabe, d'Australie, copal, dammar, élémi, kaurie, mastic, sandaraque, sénégal et laque, et laque blanche, en gomme ou en larmes, pour fins de fabrication ; et gomme adragante, gedda et d'épine-vinette

532. Crin, nettoyé ou non, mais non frisé, teint ou autrement ouvré ; et crin de cheval non autrement ouvré que nettoyé et lavé ou teint, importé pour servir à la fabrication des tissus de crin.

533. Poil pour chapeliers, séparé de la peau, et peluche de soie ou de coton pour chapeliers ; et bandes (non des cordons bordures de fonds et colles à l'usage des chapeliers, importés par des fabricants de chapeaux seulement, pour être employés dans leurs ateliers à la confection des chapeaux.

534. Chanvre non préparé.

535. Papier de chanvre, fait par des machines à quatre cylindres et calandré à une épaisseur de 008 à 008 pouce, pour la fabrication de cartouches de chasse, amorces pour les cartouches de chasse et de guerre, et carton-feutre enroulé, passé à la presse hydraulique et couvert de papier ou non, pour la fabrication des bourres, lorsque ces articles sont importés par des fabricants de cartouches de chasse et de guerre, et de bourres, de fusil, dans le but d'être employés à ces fins seulement dans leurs propres fabriques, jusqu'à ce que ces articles soient fabriqués en Canada ; pourvu toujours que les dits articles, lors de leur importation, ne soient déclarés qu'au port ou aux ports qui seront désignés par le contrôleur des douanes, et à nul autre endroit ; des échantillons des dits articles seront fournis au percepteur du port ou des ports par le département des Douanes pour la gouverne des fonctionnaires lorsqu'ils admettront ces articles en franchise.

536. Peaux crues, soit salées à sec ou saumurées, et peaux vertes.

537. Sabots, lames de corne, cornes et bouts de cornes, bruts, non autrement ouvrés que nettoyés.

538. Feuillard n'ayant pas plus de 1/2 pouce de largeur et du calibre de 25 ou au-dessous employé dans la fabrication des rivets tubulaires.

539. Glace.

540. Maïs, non pour fins de distillation, et sauf les règlements de douane.

541. Lingotières, sable ou globules ferrugineux, et potée sèche pour polir le verre et le granit.

(A suivre).

## ANTICOSTI

ESQUISSE HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

(Du *Paris Canada*).

(Suite).

Si des opinions pessimistes ont eu pendant bien longtemps cours au sujet d'Anticosti, il importe de dire ici que, en dépit de tout, l'île a eu aussi ses défenseurs. L'un des premiers qui s'en fit publiquement le champion, fut un M. A. R. Roche.

Le 4 octobre 1853, M. Roche faisait devant la Société littéraire historique de Québec une conférence fort soignée de forme et de fond qui parut dans le bulletin de la société du mois de janvier 1855, partie III, vol. II, article 14 sous le titre de : *Notes on the resources and capabilities of the Island of Anticosti*. Cette conférence occupe bien cinquante pages du bulletin. Les descriptions



de M. Roche me paraissent être de toute exactitude. Aussi ne me fais-je pas scrupule de vous les résumer dans cette esquisse, tout en les émaillant largement d'autres données puisées dans des pièces officielles et obtenues de témoins oculaires dont les observations et les conclusions s'accordent et, par conséquent me paraissent dignes de créance.

Anticosti fut découverte en 1534 par le célèbre navigateur français de Saint Malo, Jacques Cartier, qui la baptisa du nom de l'Assomption, quoique, dans la carte publiée par M. P. M. A. Genest, de Québec, pour servir à l'histoire de la Nouvelle France, il n'appert pas que ce soit Jacques Cartier qui lui ait donné ce nom. En effet, la carte porte une note qui dit que les noms de places soulignés sont de Jacques Cartier ou lui sont antérieurs; le nom de l'île de l'Assomption ou Anticosti n'y est pas souligné. Cependant, lors de son premier voyage au Canada en 1534, Jacques Cartier passa par le détroit de Belle-Isle et le nord d'Anticosti. Il est peu probable qu'il ait passé l'île sans l'observer et subséquemment lui donner un nom.

Quoiqu'il en puisse être, l'île fut baptisée du nom de l'Assomption, et, plus tard, prit celui d'Anticosti, ce qui, dans le dialecte ou montagnais, ou micmac, ou abénaki, veut dire la retraite de l'ours.

L'île est sise ouest-nord-ouest par est sud est, entre le 49<sup>e</sup> et le 50<sup>e</sup> parallèle de latitude nord, et entre le 61<sup>e</sup> et le 65<sup>e</sup> degré de longitude ouest à 360 milles (120 lieues) au-dessous de Québec. Elle se baigne aux trois quarts dans le golfe et pour le reste dans le fleuve Saint-Laurent; elle incline vers la côte sud-ouest de Terre-Neuve. Elle mesure environ 130 milles de longueur sur 35 milles dans sa plus grande largeur; cet endroit se trouve à la pointe sud-ouest, près du centre. Puis, de là, elle va se rétrécissant à ses deux extrémités dont l'une est Heath Point, avec la baie du Renard (*Fox Bay*) sur le côté septentrional de la pointe, et l'autre est West Point, avec la baie Ellis ou Gamache, située à environ six milles au sud, et, de l'autre côté, la baie des Anglais, faisant face au nord. C'est ici que se trouve le quartier général de la nouvelle colonie que M. Henri Menier, propriétaire de l'île, s'occupe de fonder.

Anticosti a donc près de 300 milles (100 lieues) de circonférence. Sa contenance est proche de deux millions d'acres de terre. Elle est d'un

quart plus grande que l'île du Prince-Edouard, et l'on pourrait y loger deux fois et demi la Corse.

La côte sud de l'île est généralement moins escarpée que la côte nord, où des falaises très étendues, taillées quelques-unes presque à pic, émergent majestueusement du sein du grand fleuve et se dressent à plusieurs cent pieds de hauteur. La côte, du côté nord, offre des aspects vraiment grandioses et pittoresques et des points de vue d'une beauté et d'une majesté incomparables. En Europe, pareilles beautés naturelles feraient courir tout le monde des touristes.

Anticosti est donc par elle-même, tout un pays. Et ce n'est pas parce que ce pays a été laissé à l'abandon jusqu'ici qu'il ne peut avoir de valeur. La raison de cet abandon a été le caractère inhospitalier et dangereux qu'on lui a fait sans le moindre inventaire; mais ce n'est pas la seule. Anticosti a été négligée, comme du reste, tout le pays du bas Saint-Laurent. La poussée du commerce et de l'émigration s'est fait et se fait encore du côté de l'ouest canadien; quant à la côte du Labrador, à Anticosti, et d'autres îles du bas du fleuve, à Gaspé, on ne s'en est pas occupé; pourtant tous ces endroits-là valent bien pour le moins autant que Terre-Neuve.

L'île du Prince-Edouard elle-même, pendant longtemps, a eu le même sort qu'Anticosti.

Cependant avec les années, l'île du Prince-Edouard s'est colonisée et développée comme agriculture et industrie. Des centres importants comme Charlottetown, Albertown, Georgetown, Souris et Summerside, y ont surgi. Et, un bon matin, l'île s'est réveillée province, avec une législature, et, un peu plus tard, avec une voie ferrée qui la traverse et ses embranchements compris, mesure 210 mille. Cette voie ferrée est sous le contrôle du gouvernement canadien et fait partie du réseau de l'Intercolonial.

L'île est aujourd'hui très productive et très prospère; elle a des relations très importantes de commerce avec les États américains de la Nouvelle-Angleterre. On y compte près de 300 bureaux de poste, et la population totale doit bien aujourd'hui atteindre le chiffre de 115,000 habitants, écossais, anglais, français et irlandais.

Le sol qu'on disait n'être d'aucune valeur, produit à l'arpent de 18 à 30 minots de blé, de 40 à 60 minot d'avoine, de 30 à 45 minots d'orge, de 500 à 800 minots de navets et jusqu'à 250 minots de pommes de

terre; les pommes de terre de l'île du Prince-Edouard jouissent d'une grande réputation comme volume et saveur.

Il n'y a donc pas de raison au monde pour qu'Anticosti n'arrive pas quelque jour à se développer d'une manière aussi satisfaisante; l'île de M. Menier est certes pour le moins aussi bien avantagée que l'île du Prince-Edouard.

Ainsi que je l'ai déjà dit, avec le temps, l'opinion publique, si profondément préjugée qu'elle était contre Anticosti, s'est radoucie jusqu'au point même de se ranger du côté de l'optimisme.

M. Roche voulait absolument qu'Anticosti fût transformée en une station navale pour fins d'approvisionnement, de sauvetage et de radoub. Il trouvait le site de l'île, simplement admirable pour cette fin. Il s'extasia particulièrement au sujet du havre de la baie de Gamache.

En suivant l'un des deux chenaux créés par Anticosti, les navires se trouvent à passer tout près de l'île, à cause du peu de largeur relativement du chenal du nord, et d'autres part, du fort courant sud-est du chenal du sud. Pour éviter d'être entraînés du côté des côtes, la rive sud du golfe et du fleuve Saint-Laurent où sur une étendue de plusieurs centaines de milles, il n'y a ni havre, ni abri quelconque, les navires se tiennent en dehors du chenal jusqu'au moment où ils peuvent faire pointe ouest d'Anticosti, près de laquelle se trouve située la baie de Gamache.

Le mouillage de cette baie, à l'intérieur, a une profondeur de quatre brasses à marée basse; le fond est d'argile et de sable, c'est-à-dire qu'il est solide. Le havre est pour le moins aussi spacieux que celui de Montréal où, à vrai dire, il n'y a un havre que parce que l'on a fait faire d'immenses travaux de creusement depuis nombre d'années, et où les steamers n'abordent aux quais qu'avec les plus grandes précautions. Des navires de plus de 500 tonneaux y sont parfaitement en sûreté, en temps de bourrasques et de tempêtes. Avec quelques travaux d'amélioration, la partie extérieure du mouillage pourrait recevoir en tout temps, un nombre illimité de navire de tout tonnage. On a déjà émis l'idée que l'on pourrait construire facilement des docks dans l'endroit avec un chantier glissoire (*slip*) pour le radoub de navires, à l'occasion.

N. LE VASSEUR.

(A suivre.)

# Maison de gros en **Epiceries, Vins et Liqueurs**

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce. Assortiment complet en marchandises de première nécessité, telles que

**THÉS, CAFÉS, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.**

GRANDE VARIÉTÉ DE FINES DENRÉES ET CHOIX CONSIDÉRABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS

## HUDON, HEBERT & CIE, 41, rue St-Sulpice, et 22, rue De Bresoles,

### MONTREAL

## REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 22 juillet 1897  
FINANCES

A Londres, on cote les capitaux disponibles sur le marché libre  $\frac{1}{2}$  à 13/16 p. c. Le taux d'escompte de la banque d'Angleterre est à 2 p. c.

Les consolidés étaient hier en clôture à 112 13/16 au comptant et à terme.

A Paris, la rente 3 p. c. se cote à frs 104.85 à terme.

A Montréal, les prêts à demande se font à 4 p. c. Les billets de clients s'escomptent aux taux de 6 et 7 p. c.

Les banques vendent leurs traites entre elles : à 60 jours à une prime de 9 3/16 à 9 5/16, à demande, de 9 7/16 à 9 1/2. Sur le comptoir la prime est : à 60 jours de 9 1/2 à 9 3/4 ; à vue de 9 1/2 à 9 1/4 et par le câble à 10. Le papier de commerce se négocie à 60 jours à une prime de 8 15/16 à 9 et les traites documentaires de 9 1/2 à 9 3/4.

Le papier court sur Paris vaut 5 1/4. L'argent en barre vaut à New-York 59 1/2 et à Londres 27 7/16 d.

La Bourse de Montréal a fait montre d'activité et de fermeté. Il y a beaucoup d'argent en circulation qui cherche des placements. La plupart des valeurs payant des dividendes sont recherchées par les capitalistes et presque toutes gagnent de un à plusieurs points d'une bourse à l'autre. Il s'est négocié en bourse pour plusieurs dizaines de milliers de dollars, d'actions, de la Canada Paper Co à 105.

Voici les prix auxquels ont été opérées

les dernières ventes dans le courant de la semaine finissant jeudi soir :

*Valeurs de banques :*

Banque de Montréal	233 1/2
" Toronto	228
" Commerce	126 1/2
" des Marchands	175
" Molsons	
" British	
" d'Halifax	
" Union	
" Ontario	
" Hochelaga	138
" Québec	
" Nationale	
" East, Townsh.	
" Ville-Marie	

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

*Vendeurs Acheteurs*

Banque du Peuple		
" Jacques-Cartier		
" Hochelaga	140	137 1/2
" Nationale	90	79
" Ville Marie	100	70

*Valeurs industrielles :*

Gaz de Montréal	190
Colored Cotton (bons)	
" (actions)	
Montreal Cotton	125
Dominion Cotton	74 1/2
Royal Electric	144

*Compagnies de transport :*

Can. Pac. Ry.	69 1/2
Toronto St. Ry. (ex-div.)	79
Montreal St. Ry. (ancien)	218 1/2
" (nouveau)	210
Halifax St. Ry. (actions)	101
" (bons)	

St. John Ry.	110
Cornwall St Ry	
Duluth ord.	
Duluth prof.	
Rich. & Ont (actions)	
" " (bons)	
<i>Valeurs diverses :</i>	
Montreal Telegraph (ex-div.)	170
Cable Commercial (actions)	174 1/2
" (bons)	
Postal Telegraph	
Bell Teleph (actions)	166
" (bons)	
West. Loan & Trust	
Loan & Mortgage	
Windsor Hotel	
Heat & Light Co (actions)	43
" (bons)	
Canada Paper (actions)	105

COMMERCE

A part l'augmentation du prix des farines sur notre place, augmentation due à l'avance des prix du blé sur les marchés principaux de l'ouest nous ne voyons guère de changement radical dans les prix des principales denrées.

Les affaires à Montréal ont été généralement bonnes pour la saison des vacances.

A la campagne, on ne se plaint pas trop de la vente des principaux produits de la ferme; l'argent rentre un peu et les fournisseurs de gros s'en aperçoivent.

*Epicerie, vins et liqueurs* Les sucres ont toujours une bonne demande aux prix de la semaine dernière. Les sirops raffinés sont toujours négligés; par contre la mélasse est en bonne demande à prix soutenus.

Il y a une augmentation sur les théés du Japon au pays d'origine. Une grande

## ...La CANADA LIQUOR CO., Limitée

Successors de AND. BRISSET & FILS.

.....21, 23, 25, rue Gosford, Montréal

ONT TOUJOURS EN STOCK  
UN ASSORTIMENT COMPLET DE

**CLARET, PORT, SHERRY, MALAGA, MADERE, COGNAC, RHUM, CONSERVES ALIMENTAIRES, ETC.**

SEULS AGENTS AU CANADA POUR LES MARQUES :

**RHUM ST. JAMES, AMER PICON, CLARET MONTFERRAND de Marceau, de Bordeaux,**

**GIN WICKEN,** (Le gin de qualité supérieure et d'un goût agréable a obtenu les plus hautes récompenses aux expositions internationales)

ECHANTILLONS ET PRIX ENVOYES SUR DEMANDE.



A VOTRE SANTÉ

LE  
Whisky Dewar  
EST SANS EGAL

LE  
Whisky Dewar  
FAVORI DES SOUVERAINS  
GARDE  
LA SUPREMACIE



A VOTRE SANTÉ

partie des achats était déjà faite par les principaux importateurs, lorsque l'avance a eu lieu; notre commerce se trouve donc du bon côté.

Il y a toujours une grosse demande dans les conserves alimentaires. Les fabricants de conserves de tomates ne veulent pas faire d'offres pour la nouvelle récolte; l'an dernier, à cette époque, les contrats étaient déjà passés; il s'en suit que le prix de cette conserve est très ferme jusqu'à présent.

Le corn beef est en légère baisse; nous rectifions nos cotes en conséquence.

En fruits secs, les prix sont soutenus avec assez bonne demande.

Les haricots secs ont augmenté de 20 à 30c environ par quart.

Le tabac en feuille a une hausse assez sensible avec une vente très facile; on en obtient aisément 15c la lb. Le tabac canadien manufacturé jouit également d'une bonne demande avec une hausse générale de 2 à 3c par lb.

*Drapes et nouveautés* — Rien de bien particulier à signaler dans cette branche de commerce que la température continue à favoriser. Le commerce de détail aura, cette année, pour peu que cela continue, une saison d'été comme, il n'était plus habitué à en voir depuis longtemps.

*Cuir, peaux et laines* — Le prix des cours est ferme. Les importateurs payent depuis quelques jours 1½c de plus pour les cuirs à barnais; ils n'ont pas encore augmenté les prix au détail. Si la demande était un peu plus active, il ne tarderait pas à faire sentir l'augmentation à leurs clients.

Les peaux de bœufs subissent une augmentation d'une cent; on cote: No 1, 8c; No 2, 7c et No 3, 6c.

A ces prix, il est difficile aux acheteurs d'exporter aux Etats-Unis; cette hausse n'indique pas la situation exacte du marché; elle est due à la concurrence que se font les acheteurs pour conserver leurs fournisseurs. Les stocks en mains sont peu importants.

Pas de changement pour les peaux de veaux et d'agneaux.

*Fers, ferronneries et métaux* — Les affaires sont bien calmes dans cette ligne. L'article qui se vend le mieux est le vert de Paris qui se vend de 13c à 14½c, suivant quantité.

Les verres à vitres ont subi, comme nous le prévoyions la semaine dernière, une augmentation provenant d'une avance en Belgique.

*Poissons* — On a constaté pendant la semaine une assez bonne demande en morue sèche et en morue désossée aux prix indiqués à notre liste de prix courants.

*Huiles, peintures et vernis* — L'huile de castor a une avance de £2 par tonne en Angleterre, notre marché n'en a point encore été affecté.

*Salaisons, saindoux, etc* — Le lard canadien est très ferme; le short cut mess n'a plus qu'un prix, celui de \$17. On cote les jambons de 12 à 14c, soit une augmentation de 1c par livre, et le lard fumé se vend maintenant 13c au lieu de 12c.

On trouve à acheter sur place du saindoux pur de panne en seaux à \$1.35 au lieu de \$1.45 prix de début autrefois.

## Revue des Marchés

Montréal, 22 juillet 1897

### GRAINS ET FARINES

#### MARCHÉS ÉTRANGERS

Les derniers reçus par le câble au Board of Trade cotent comme suit les marchés du Royaume-Uni:

"Londres. — Chargements à la côte: blé, un peu plus ferme, 9d à 1s plus haut; maïs, sans affaires, plutôt plus cher; chargements en route: blé, très fort, 9d à 1s plus haut; maïs, un peu plus ferme et plus cher; chargements, blé de Californie, étalon No 1 au comptant, 33s. Marchés anglais de l'intérieur généralement plus cher de 6d à 1s. Liverpool — Blé et maïs disponibles, soutenus. Sur futur, blé, soutenu; 6s 6¼d juillet; 6s 1¼d septembre; 6s 1¼d octobre; 6s 9¼d décembre; maïs, 2s 8¼d juillet; 2s 9¼d août; 2s 10¼d septembre et octobre."

On cote à Paris le blé pour juillet et août à 23 80; la farine 49.70 pour juillet et 49 85 août. Les marchés français de l'intérieur sont fermes.

Les statisticiens ont de la peine à s'entendre sur l'étendue de la récolte du blé aux Etats-Unis. Tandis que le gouvernement estime à 481,000,000 de minots (soit 186 millions pour le blé de printemps et 275 millions pour celui d'hiver), Howard & Murray donnent 550 millions, Thoman 559 millions, Snow 575 millions; il y a donc un écart entre le plus haut et le plus bas de 114 millions. Dans tous les cas tous les rapports sont au-dessus

# ATTENTION

NE LE MANQUEZ PAS CE BON MARCHÉ,  
IL EST EXCEPTIONNEL.

2,000 Demijohns **VINAIGRE**, 3¾ gallons, mesure impériale.  
6,000 Demijohns **VINAIGRE**, 1 gallon, mesure impériale.

Le meilleur vinaigre distillé, (proof).

Les Demijohns sont neuves et en parfait ordre.

DEMANDEZ NOS PRIX.

**L. CHAPUT, FILS & Cie, Montreal**



# A. ROBITAILLE & CIE

Epiciers en Gros

SPECIALITES: Thés, Vins et Liqueurs

354, 356, 358, RUE ST-PAUL

Tél. Bell 705.

...MONTREAL

# Corsets P. & A. No. 205

GARANTIS TOUT FAITS EN ACIER  
ET EN COUTIL FRANCAIS . .

Coupe parfaite, donnant du ton au buste.

Fabrication Supérieure.

Se vendent bien et donnent satisfaction.

Montreal Corset Manufacturing Co.

FABRIQUE:

BUREAUX:

FARNHAM, P.Q.

3051 Rue Notre-Dame, Montréal.

des chiffres de l'année dernière, au 1er juillet 1896 le rapport du gouvernement ne donnait que 428 millions. Il est tombé des pluies excessives dans le Nord-Ouest américain, pluies qui, dit-on, ont causé des dommages considérables à la récolte de blé.

La semaine dernière nous laissons le blé de septembre à 67 et celui de décembre à 68½c sur le marché de Chicago. Hier en clôture on était à 74½ pour septembre et à 75½ pour décembre; c'est une pleine avance de 6½ à 7 points.

Cette avance est due à diverses circonstances, dont la spéculation n'est pas l'une des moindres. Il s'est acheté, il est vrai d'assez grandes quantités de blé pour l'exportation, mais il n'y a pas une course suffisante sur le blé pour justifier une hausse aussi rapide et aussi sensible. Il est vrai également que le visible a diminué notablement pendant la semaine écoulée, mais rien ne nous dit qu'il ne reste pas encore de fortes quantités de blé entre les mains des fermiers. Ceux-ci sont occupés aux travaux des champs et ne peuvent par conséquent, apporter les grains sur les marchés d'autre part ceux que ne retiennent pas la moisson ne s'empressent pas de vendre en présence de l'avance continuelle qui, d'après certains, n'aurait pas dit son dernier mot.

La récolte d'Europe sera certainement déficitaire, mais il faut noter que les conditions de température se sont bien améliorées depuis plusieurs semaines et par conséquent la récolte elle-même est en meilleure situation. Il serait bien difficile de dire si la hausse

doit continuer ou si nous devons attendre de plus bas cours dans un temps prochain.

Voici les cours du blé en clôture sur le marché de Chicago pour chaque jour de la semaine écoulée :

	Sept.	Déc.
Judi.....	68½	69½
Vendredi.....	70½	71½
Samedi.....	69½	71½
Lundi.....	71½	72½
Mardi.....	72½	73½
Mercredi.....	74½	75½

On cotait hier, le blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis :

Chicago, No 2, du printemps.....	78½
New-York, No 2, rouge.....	86½
Duluth, No 1, du Nord.....	82
Detroit, rouge No 2.....	79½

Les principaux marchés de spéculation ont fermé comme suit, à la date d'hier :

	Sept.	Déc.
Chicago.....	74½	75½
New-York.....	79½	81
Detroit.....	74½	74½
Duluth.....	77½	...

### MARCHÉS CANADIENS

La dernière dépêche reçue de Toronto, cote comme suit, les marchés d'Ontario, à la date d'hier :

“ Marché tranquille ; farines, bonnes demandes ; les prix sont toujours fermes ; straight rollers, cotés de \$3.40 à \$3.45 ouest. Son, tranquille ; soutenu de \$8 à \$8.25, ouest et gru, à \$9.00 ; son, \$10, ici. Blé, ferme ; offre restreinte ; détenteurs demandent 70c pour blé rouge d'hiver au dehors et 71c pour blanc. No 1 Manitoba dur coté à 77c

Fort William et ventes reportées à Ste Owen Sound ; No 2 dur coté de 77 à 78c Owen Sound. Sarraasin, demande limitée, prix nominal. Orge, terne, prix purement nominal. Avoine, soutenue ; blanche valant de 23½ à 24c, ouest, et mélangée, 23c. Pois, fermes ; demande limitée, ventes opérées à 41c nord et ouest et à 45c Midland. Farines d'avoines tranquilles, prix plus haut de \$3.10 à \$3.20 par char sur rail. Blé d'Inde, bonne demande, prix soutenus ; ventes à 26c et à 26½c ouest. Seigle, tranquille ; prix fermes à 34c au dehors.”

On a déjà commencé à moissonner dans la province d'Ontario ; la récolte est exceptionnelle tant qu'au point de vue de la qualité que celui de la quantité, on a l'assurance qu'il y aura un surplus de production qui permettra de faire l'exportation du grain sur une assez vaste échelle.

Nous lisons dans le Commercial de Winnipeg à la date du 19 juillet : “ Les marchés au blé ont été fermes cette semaine ; hier, nous avons eu un marché très actif et un fort mouvement de hausse sur les principaux centres à blé. Les rapports sur les dommages causés en Russie et dans les Etats européens de l'Est en ont été la principale cause. Le marché local a promptement suivi l'avance et hier après-midi les acheteurs, offraient sur notre marché local 76 cents pour le No 1 dur à flot à Fort William, soit une hausse de 5 points entiers par minot pour la semaine. Hier, dans l'avant-midi, il s'est fait des ventes à 75c pour le No 1 dur et 73c pour le No 1 du nord. Lundi, le marché était d'environ 71c pour le No 1 dur ;

# MINT... PUFF-STRAPS

- Nouvelle  
Spécialité  
de....

# Young & Smylie

RECONNAISSANT que le public à la fine bouche, ne se contente de menthe, nous sommes les premiers à offrir au commerce une réglisse flexible contenant cette essence.

La qualité délicate de notre réglisse flexible est bien connue elle est sans rivale comme saveur et comme fini.

Nos Triple Tunnel Tubes et nos Navy Plugs sont faits de l'ivoire auprès du public, et sont faits de la même manière, quoique contenant des arômes différents.

Nous recommandons toutes ces marchandises pour le commerce d'été, elles plaisent aux goûts les plus difficiles comme confections pures, mielleuses et savoureuses.

YOUNG & SMYLIE

BROOKLYN N.Y.

# J. A. VAILLANCOURT

MARCHAND DE PROVISIONS ET

## Commissionnaire en Beurre et Fromage

Achète aux plus haut prix du marché, et vend à commission tous les produits de la ferme.  
 Attention spéciale donnée aux consignations de Beurre et Fromage.  
 Avances libérales sur consignations  
 Fournitures générales pour beurrieres et fromageries. Tinettes en belle épinette blanche 30, 50, 70 lbs. Spécialité de tinettes pour beurrieres. Boîtes carrées paraffinées de 56 lbs. pour l'expédition du beurre. Bois de boîtes à fromage.  
 Les Meilleurs Sels Higgins, Ashton et Windsor, pour beurrieres.

SOLLICITE LA CONSIGNATION DE  
 TOUTES SORTES DE PRODUITS AGRICOLES.

333 et 335, rue des Commissaires, Montréal.

3c de moins pour le No 2 et pour le No 3, 4c en dessous du No 2."

Les nouvelles reçues ici du Manitoba indiquent que la température est juste celle qui convient pour confirmer les apparences d'une récolte exceptionnelle en blé. L'avoine, au contraire, a complètement manqué.

Le marché de Montréal en sympathie avec les marchés étrangers a un ton très ferme pour les grains. La saison d'exportation est bien avancée, de sorte que le mouvement a un peu perdu de son importance. Il est difficile de se procurer du blé bien qu'on ait offert 79c pour du blé dur No 1 du Manitoba à flot à Fort William.

L'avoine n'est plus aussi ferme que précédemment. Nous laissons subsister l'ancien prix, mais nous pensons qu'on pourrait acheter de 1/2 à 1/3c meilleur marché pour une quantité importante. Les pois sont à prix soutenus de 52c à 53c; le sarrasin est sans changement de 41 1/2 à 42c; et il en est de même pour le siegle que nous cotons toujours de 41 1/2 à 42c.

Les farines de blé ont subi une avance et les prix sont fermes aux cotes que nous donnons ci-dessous. Il a suffi d'une hausse modérée pour provoquer un peu plus de demandes pour le local. Les Provinces Maritimes ont passé de bons ordres en meunerie et l'on constate une reprise à l'exportation pour l'Angleterre.

Les farines d'avoine ont augmenté en sympathie avec l'avance sur le blé et les farines de blé.

Il y a une demande toujours bonne pour les issues de blé; les prix du son et du gru ont encore augmenté de 50c à la tonne.

### GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	00 à 0 00
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 00 à 0 00
Blé du Manitoba No 1 dur...	0 90 à 0 91
" " No 2 dur...	0 88 à 0 90
Blé du Nord No 1.....	0 88 à 0 90
Avoine blanche No 2.....	0 28 1/2 à 0 29
Blé d'Inde, Canadien.....	0 33 à 0 34
Pois, No 2 par 60 lbs.....	0 52 à 0 53
Orge, par minot.....	0 30 à 0 31
Sarrasin, par 48 lbs.....	0 41 1/2 à 0 42
Seigle, par 56 lbs.....	0 40 1/2 à 0 41

### FARINES

Patente d'hiver.....	4 15 à 4 20
Patente du printemps.....	4 20 à 4 30
Straight roller.....	3 75 à 3 90
Forte de boulanger (cité).....	4 00 à 4 10
Forte du Manitoba.....	3 75 à 3 85

### FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.....	3 00 à 3 75
Farine d'avoine granulée, en barils.....	3 80 à 3 90
Avoine roulée, en barils.....	4 40 à 4 10

### FROMAGE

#### MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Cie, nous écrivent de Liverpool le 9 juillet:

"Le marché reste soutenu pour la qualité strictement de choix—qui semble rare; notre marché est écrasé par la marchandise pâteuse, échauffée et invendable, mais il y a une bonne demande pour les qualités ordinaires de 32 à 35s.

" Nous cotons:	
Fromage nouveau, choix.....	41 à 42s
" " fin.....	32 à 36s

Importation du Canada et des Etats-Unis 40,674 boîtes.

#### MARCHÉS AMÉRICAINS

Ogdensburg, 17 juillet—Il a été offert 1712 boîtes de fromage, 7 1/2c offert, aucune vente, mais vendu à 7 1/2c en route.

Watertown, 17 juillet—Les ventes ont été de 5,700 boîtes au prix de 7 à 7 1/2c et 500 à 7 1/2c pour ce dernier rendu à Clay-ton.

Canton, 17 juillet—Les ventes ont été de 500 petites boîtes à 7c; 2,700 à 7 1/2c; 300 à 7 1/2c.

Utica, 19 juillet—Les ventes ont été de 2 583 grosses et petites boîtes à 6 1/2c; 7,217 do à 7c; 116 do coloré à 7 1/2c et 380 grosses boîtes en consignment.

Little Falls, 19 juillet—Les ventes ont été de 5,073 boîtes à 7c; 438 do à 6 1/2c; 100 à 6 1/2c et 63 à prix secret.

#### MARCHÉS D'ONTARIO

Brockville 15 juillet—Il a été offert 2553 boîtes de fromages coloré et 1287 de blanc. Les ventes ont rapporté de 8 1/2 à 8 1/2c.

Kingston 15 juillet—Il a été offert 1500 boîtes. Les ventes ont été de 800 à 8 1/2c.

Barrie 15 juillet—Il a été offert 1839 boîtes. Les ventes ont été de 859 boîtes au prix de 7 13/16c; 325 do à 7 1/2c.

Chesterville 15 juillet—Il a été offert 704 boîtes de fromage dont 349 de blanc et la balance de coloré. Les ventes ont été de 125 boîtes de blanc et 90 de coloré à 8 1/2c.

Perth 16 juillet—Il a été offert 1400 boîtes de blanc. Le tout vendu à 8 1/2c.

Brantford 16 juillet—Il a été offert 2986 boîtes. Les ventes ont été de 1200 boîtes à 7 13/16c et 761 do à 7 1/2c.

Iroquois, 16 juillet—Il a été offert 700

# B. HOUDE & CIE

Les plus grands **Manufacturiers de Tabacs** Coupés et en Poudre du Canada.

Les noms de nos Célèbres Tabacs sont..... **HUDSON**, (à fumer et à chiquer). **MORNING DEW**, (Virginia Flake Cut). **GOLDEN LEAF**, (Virginia Cut Plug.)

Nos Tabacs en Poudre sont..... **Rose No 1**, **Rose Extra**, **Rose & Fève**, **Naturel No 2**.

ECHANTILLONS ET LISTE DE PRIX ENVOYES SUR DEMANDE

BUREAUX:

No 350 rue Saint-Jean

# QUEBEC

ENTREPOT et MANUFACTURE:

189 a 197 rue Richelieu

# A. A. AYER & Co.

Agents dans les principales villes du Canada, Etats-Unis et Angleterre

Bureau : 576, rue St-Paul, Montreal.



Exportateurs de

**BEURRE..et..FROMAGE**

B. DE POSTE 2321.

## ALEX. W. GRANT

TELEPHONE 1263.

Exportateur de Fromages et Marchand à Commission

Nous payons le plus haut prix du marché pour le meilleur Beurre et Fromage. Nous garantissons de donner entière satisfaction sur toutes consignations. Seul agent pour la célèbre présure "Eureka" et le sel de beurre de Worcester.

33, 35 et 37 RUE WILLIAM, MONTREAL  
2 & 6 HARRISON STREET, NEW YORK.

## HODGSON BROTHERS EXPORTATEURS ET MARCHANDS A COMMISSION DE Fromage et Beurre

TELEPHONE 366.

65, 67, 69, RUE WILLIAM, MONTREAL.

B. DE POSTE 637.

Nous sommes en communication directe avec tous les principaux négociants d'Angleterre et nous pouvons toujours obtenir les plus hauts prix sur consignations. Nous avons aussi constamment en mains un fort approvisionnement de fournitures pour beurres et fromages aux plus bas prix, ainsi matériel pour boîtes, etc. Attention spéciale donnée aux consignations de Beurre et Fromage. Avancez les règles sur consignations. Entrepôt froid de première classe à prix réduits. Prix spéciaux sur demande.



LONDON, ONE  
SALAMANCA  
DELEVILLE  
DURHAMVILLE  
STURBY GINGHILL

boîtes, dont 140 de blanc et la balance de coloré. Les ventes ont été de 500 boîtes à 8½c.

South Finch, 16 juillet — Il a été offert 615 boîtes. Il en a été vendu 413 de blanc à 8½c.

London, 17 juillet — Il a été offert par 29 fabriques 5420 boîtes de juillet. Les ventes ont été de 600 à 8½c ; 170 à 8c ; 430 de coloré à 7½c et 705 à 7½c.

Belleville, 20 juillet — Il a été offert par 29 fabriques 1485 boîtes de blanc et 170 de coloré. Il en a été vendu 470 boîtes de blanc à 8 1/16c ; 190 do à 8c, 330 do à 7 15/16c et 95 de coloré à 7 15/16c.

Ingersoll, 20 juillet — Il a été offert 3057 boîtes de fromage. Aucune vente ; 7½c offert mais les vendeurs demandaient 8c.

Campbellford, 20 juillet. — Il a été offert 1,100 boîtes de blanc. Les ventes ont été de 200 à 8 1/16c, 100 à 7 15/16c, 540 à 8c.

Madoc, 20 juillet. — Il a été offert 795 boîtes de blanc. Il en a été vendu 305 à 8 1/16c, 440 à 7 15/16c.

Woodstock, 21 juillet. — Il a été offert par 22 fabriques 4,121 boîtes. Il en a été vendu 1,125 boîtes de blanc à 8c, 600 do à 8 1/16c et 320 de coloré à 7 13/16c.

Napanee, 21 juillet. — Il a été offert 290 boîtes de blanc et 246 de coloré. Il n'en a été vendu que 96 boîtes de coloré à 8c.

Picton, 21 juillet. — Il a été offert par 14 fabriques 1090 boîtes de coloré. Il en a été vendu 700 à 8½c.

Peterboro, 21 juillet — Il a été présenté 4,700 boîtes. Les ventes ont été de 2,427 boîtes à 8 1/16c et la balance du choix au même prix et le reste à 8c.

Tweed, 21 juillet. — Il a été offert et vendu 825 boîtes au prix de 8 1/16 à 8½c.

Stirling, 21 juillet. — Il a été offert 505 boîtes de blanc et 60 de coloré. Les ventes ont été de 75 boîtes à 8c et de 320 au prix de 8 à 8½c.

### MARCHÉ DE QUÉBEC

Cowansville, 17 juillet — Il a été offert par 14 fabriques 2568 boîtes. Les ventes ont été de 128 boîtes à 7 13/16c ; 882 do, à 7 11/16 ; 588 do à 7½c et 78 do à 7½c.

### MARCHÉ DE MONTRÉAL

Lundi dernier, il y avait au total près de 5000 boîtes de fromage dont la plus grande partie était vendue à arriver. Le restant a été acheté à des prix variant de 7½ à 7½c. Aujourd'hui le fromage blanc fait encore pour la meilleure qualité le prix de 7½c ferme ; quant au fromage coloré, le *finest* de la province de Québec est très rare pour ne pas dire introuvable sur notre marché. Les exportateurs paieraient volontiers 8½c et peut-être même 9½c pour s'en procurer. Il y a bien du fromage coloré sur notre place, mais il n'est pas en général de la qualité recherchée et il faut acheter dans Ontario celui nécessaire à l'exportation. Il y a longtemps que nous demandons aux fromagers de faire au moins une partie de leur production en coloré, tout le monde y gagnerait et les prix du fromage blanc même ne pourraient qu'en bénéficier. Un marchand nous disait hier qu'il avait eu une demande de 450 boîtes, dont 150 de coloré. On lui a fait le prix de 7½c pour le coloré, avec entente que s'il pouvait fournir les 150 fromages colorés, on lui paierait 1½c de plus pour le blanc, soit 7½c. Il y aurait donc avantage à ne pas s'en tenir absolument à la fabrication du blanc.

Sur le marché anglais, le fromage montre plutôt de la faiblesse, le prix du cable public de Liverpool est descendu, à 40s et on croit qu'il va fléchir encore.

Quelques expéditeurs sont certainement à découvert et le moment est arrivé de remplir les engagements, c'est du reste ce qui semble ressortir de leur empressement à visiter les détenteurs.

Il y a toujours un écart sensible entre le fromage de Québec et celui d'Ontario on paie celui d'Ontario jusqu'à 8½c à Montréal.

Les exportations accusent toujours une forte augmentation ; ainsi, depuis le 1er mai on a exporté 644,362 boîtes de fromage, pour la même période on n'en

avait expédié que 462,218 boîtes l'année dernière.

Pendant la semaine dernière les exportations ont été de 194,408 contre 53,207 pendant la semaine correspondante de 1896.

### BEURRE

#### MARCHÉ ANGLAIS

M. Marples, Jones & Co., nous écrit de Liverpool le 9 juillet :

"La semaine a été désappointante, principalement par suite d'une pression pour la vente des beurres danois et irlandais ; aussi les acheteurs ont-ils un peu négligé ceux du Canada et des Etats. Il n'y a pour ainsi dire pas de demandes pour les qualités ordinaires."

"Nous cotons :  
Ladles des Etats-Unis, bonnes... 45 à 50s  
Imitation, crémeries, tin. frais 56 à 60s  
Irlande, fabriques... 76 à 80s  
" crémeries, boîtes... 80 à 85s  
Etats-Unis, crémeries, choix, en boîtes... 78 à 80s  
Canada, crémeries, choix, en boîtes... 80 à 82s  
Danemark, crémeries, barils... 94 à 100s  
Importations du Canada et des Etats-Unis: 9,470 paquets.

#### MARCHÉS AMÉRICAINS.

Canton, 17 juillet — Les ventes ont été de 600 tinettes de beurre à 16c.

Utica, 19 juillet — Les ventes ont été de 60 paquets de crémérie à 16c.

#### MARCHÉ DE MONTRÉAL

Il y a ralentissement dans la demande, nous dit-on, cependant jusqu'à présent les prix pour les meilleurs beurres de crémérie restent fermes de 17½ à 17½c. La qualité au dessous vaut de 15½ à 16c et les beurres de lanterrie se paient de 12 à 12½c.

Il s'est exporté de notre port, la semaine dernière 3,234 paquets contre 311 la semaine correspondante de l'an dernier.

Depuis le 1er mai les exportations totales ont été de 30,602 paquets, c'est-à-dire

# SUCRES! SUCRES!!

NOUS VENONS DE RECEVOIR: 250 POCHES DE SUCRE MOULU, ANGLAIS.

300 POCHES DE SUCRE BRUT.

QUE NOUS VENDONS A GRANDE REDUCTION.

Envoyez pour nos Prix et Echantillons.

**N. QUINTAL & FILS, EPICIER EN GROS, 274 RUE ST-PAUL, MONTREAL**



**SEL** ⤵ **VERRET, STEWART & CO.** ⤵ **SEL**  
 MONTREAL QUEBEC

**BERNIER & CIE** Marchands de Graines

GRAINES DE SEMENCES, GRAINE FOURAGERES, ETC.

CORRESPONDANCE

Bureau et Entrepot :-

SOLLICITEE.

PRES DE LA GARE DU GRAND TRON, **ST-HYACINTHE**

dire trois fois plus fortes que l'an dernier, car, pour la même période de 1896, on ne constate que 10,147 paquets à la sortie.

**ŒUFS.**

Sur le marché de Liverpool les œufs du Canada, valaient aux derniers avis de 48 9d à 5s.

Ici, les œufs sont toujours en bonne demande avec un marché ferme. On cote, sans changement, les œufs de choix de 10½ à 11c; les ordinaires No 1 de 9 à 9½c et les No 2, de 8 à 8½c la doz.

**FRUITS VERTS**

Les pommes nouvelles ont fait leur apparition; on les cote, au quart de \$3.50 à \$4.00.

Les oranges de Valance ont une hausse de 50c par boîte de 420; elles valent maintenant \$7.00.

Les citrons de Messine sont aussi plus chers; augmentation de \$1.00 la boîte, soit un prix de \$3.50 à \$5.00.

On cote les autres fruits comme suit : pêches \$1.50, poires \$2.50 et prunes de \$1.25 à \$1.50 la boîte, cerises 50c le panier; bluets \$1.00 la boîte; gadelles 50c le panier et groseilles 30c le panier; les mûres valent \$1.20 les 2 doz. de boîtes et les framboises 5c le casseau.

Les melons d'eau font, selon grosseur, de 25 à 30c la pièce.

**LÉGUMES**

Le céleri vaut sur le marché Bonsecours 30c la botte. Les pommes de terre nouvelles ont baissé; on paie maintenant 75c le sac. Les tomates sont sans changement à \$1.00 la boîte; les concombres et les choux ne valent plus que 15c à la doz.

On paie le panier de fève 25c et le sac 50c.

**FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES**

MM. Hosmer, Robinson & Co., nous écrivent de Boston le 14 juillet :

Les arrivages ont été la semaine dernière de 499 chars de foin et 6 chars de paille pour le marché local. La semaine correspondante de l'année dernière, ils

avaient été de 332 chars de foin et 14 de paille.

Les arrivages de foin sont tout-à-fait lourds mais le marché reste soutenu avec une bonne demande. Nous ne changeons pas nos cotes de foin, la situation restant pratiquement la même pendant les deux ou trois dernières semaines.

La paille de seigle est variable et terne, celle d'avoine n'est pas demandée.

" Nous cotons :

Foin, grosses balles, choix à fantaisie.....	\$15 50 à \$16 00
— petites balles, choix à fantaisie.....	15 00 à 15 50
— moyen à bon.....	13 50 à 14 50
— pauvre à ordinaire..	12 00 à 13 00
— trèfle et trèfle mélang.	11 00 à 12 00
Paille de seigle, bonne à choix ...	11 00 à 12 00
— d'avoine.....	6 50 à 7 00
— de seigle mêlée.....	9 50 à 10 00

Le marché de Montréal est mieux approvisionné que précédemment, ce qui permettra de ne pas payer trop cher le foin pendant que les travaux des champs retiendront les cultivateurs et que les livraisons seront réduites.

La température chaude a remédié en beaucoup d'endroits au mal causé par les pluies trop abondantes du printemps; la récolte ne sera pas aussi pauvre qu'on le craignait d'abord.

Dans Ontario, la récolte est abondante.

Nous cotons au détail:

Foin pressé No 1, la tonne.....	13 50 à 14 00
do do No 2 do .....	11 50 à 12 00
Paille d'avoine do .....	4 50 à 5 00
Moulée extra la tonne.....	18 00 à 20 00
Gru blanc do .....	00 00 à 17 00
do No 2, do .....	00 00 à 16 00
Son (Manitoba) do .....	13 50 à 14 00
do au char (Ontario).....	00 00 à 13 00
Blé-d'inde jaune moulu.....	00 00 à 18 00

Et au char :

Foin pressé No 1 .....	11 00 à 13 00
do do No 2 .....	10 00 à 11 00
Paille d'avoine.....	4 00 à 4 50

**PROVINCE DE QUEBEC**

**Cour Supérieure.**

**ACTIONS.**

DÉFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
<b>Angus E.</b>		
Royal Paper Mills Co...	Hamilton Rag. and Metal Co	602
<b>Ascot</b>		
Raymond L.....	H. S. Raymond	500
<b>Batiscan</b>		
Fugère Narcisse.....	D. Arcand,	1650
<b>Barnston</b>		
Malway F. J. et al.....	A. R. Lincoln	370
<b>Black Rock</b>		
Ruthven C. H.....	C. Rees esqual	853
<b>Deschambault</b>		
Benoit Gandias.....	O. Benoit	200
<b>Cap Santé</b>		
Leclerc Eug.....	L. Piché	400
<b>Emberton</b>		
Lapadies, Paroisse de St. Jean-Baptiste...J. Brulotte		161
<b>L'Ange Gardien</b>		
Sorelle Pierre, fils.....	J. Bienvenue	367
<b>Lauzon</b>		
Dorion Art.....	O. Bouchard	300
<b>Melbourne</b>		
Woodburn W. J.....	Mlle F. McKenzie	2428
<b>Malbaie</b>		
Gagné Félix.....	P. Langlois	160
<b>Mont Carmel</b>		
Petit A. et al.....	A. Grégoire et al	111
<b>Montréal</b>		
Adam A. et al.....	L. Robert et al	188
Allaire N.....	C. M. McArthur	300
Beaudry L.....	A. D. Taylor	350
Beauvais Dame M. R. V. J. L. R. Mercier		2e cl.
Brousseau W.....	J. Johnston	1042
Bourdon A.....	F. Gosselin	210
Bourdon A.....	E. Gosselin	165
Brown Dame E. et vir.....	A. Renaud et al	410
Broulcr D.....	Dame M. P. Tremblay	2e cl.
Batta F.....	J. Cosio	277
Berthelette A.....	J. B. Armstrong Mfg Co	119
Cyr J. G.....	C. L. Letang et al	137
Castello M.....	J. M. Fortier	137
Cie d'Imprimerie de la Minerve,	J. A. Derouin	500
Charlebois J. E.....	F. Muckle	125

**NOUS SAVONS**

que les temps sont durs, que l'argent est rare, les crédits longs, la collection difficile et nous avons marqué nos marchandises en conséquence. Nos échantillons de.....

**Chaussures de Printemps**

sont supérieurs à tous ceux qui les ont précédés et nos Prix plus que raisonnables. Malgré que la majorité se plaint du peu de commerce qu'il y a.....

**NOUS IGNORONS**

ce que c'est que de reculer dans les affaires. Avez-vous besoin de Chaussures, Cliquas, Varnis, Lacets, en gros? Ecrivez-nous, notre voyageur ira vous voir.

Si d'autres marchands sont trop sévères, nous vous donnerons satisfaction. Il faut vivre et laisser vivre. Si vous venez à Québec, entrez nous voir.

**J. H. BEGIN,**

**CHAUSSURES EN GROS**

**121 rue St-Joseph, Québec.**

**Extraits  
Culinaires  
Pure Gold**

**DEUX  
BONS  
ARTICLES**

**Poudre à  
Gelée  
Pure Gold**

CES ARTICLES PLAISENT ET SONT DE BONNE VENTE

**PURE GOLD M'FG. CO.** 31 & 33 FRONT ST. EAST. TORONTO.

W. H. DUNN, AGENT, No 394 RUE ST-PAUL, MONTREAL

Dinelle D.	F. W. Graham	4 <sup>e</sup> cl.	124
Dixon J. H.	R. F. McRie		124
Duclos C. A.	C. A. Snaipe		120
Dumontier J.	Dame H. Pouffard	2 <sup>e</sup> cl.	500
Dunn D.	T. Rose		500
Lesoliers Dame S.	Dame M. A. Knox	1 <sup>e</sup> cl.	250
Dastous Mme L. A.	L. A. Bayley		200
Eolipse Bicycle Co.	C. Lehmann		150
Ferns P.	W. Baker		5000
Fortin C.	D. Andegrove		5002
Ford D.	Quebec Bank		100
Fontaine Dlle L.etal	P. E. Roy		239
Gareau Dame A. et al.	L. H. Archambault		200
Griffiths Cycle Corp. (Ltd.)	C. Lehmann		1189
Goulet A.	Intercolonial Coal Mining Co		115
Grise J. C. et al.	M. Vincent		190
Guerin M.	Dame M. R. G. Rambau et vir	4 <sup>e</sup> cl.	1253
Gagnier P.	E. Tougas		165
Harris S.	Dame C. Jacobs	2 <sup>e</sup> cl.	205
Huard F.	J. W. Shaw et al		318
Jones P.	J. Jones		930
Lowe J., jr.	J. Soucisse et al	5 <sup>e</sup> cl.	147
Larivière E. et al.	Dame E. Jodoin		109
Lefrenière Dlle S. et al.	R. Aumond et al		110
Latour E.	Dame V. Letang et al		100
Lavoie Frs	J. H. Charette, esqual		557
McShane J.	J. B. Walker		200
Malo N.	J. A. L. Leonard		450
Marsan A.	A. Brunet		501
Murray J. C.	F. X. Genest		156
New Barnes Cycle Co.	C. Lehmann		6401
O'Brien Dame M.	B. Shepherd		157
O'Connor C.	Hon. L. F. R. Masson et al	esqual	1552
			1060
			1300
			201
			226
			122
			170
			250
			125
			250
			366
			1825
			2600
			268
			200

<b>Ste Anne des Monts</b>		
Litalier Alf.	T. Ledroit	400
<b>St Camille</b>		
Huppé F. D.	L. Huppé	124
<b>St Hughes</b>		
Beaulte Jos.	P. Hebert	2 <sup>e</sup> cl.
<b>St Jean (Ile d'O. léans)</b>		
Blouin Nelson.	P. C. Blouin	200
<b>St-Jean des Chaillons</b>		
Castonguay Estras	A. Perrault	355
<b>St Jude</b>		
Larivière Pierre.	F. Bourgeois	103
<b>St-Léonard</b>		
Brunelle J. L. E.	L. O. Demers	104
<b>Ste-Madeleine</b>		
Leduc Antoine.	L. B. Beauchemin	199
<b>St Michel</b>		
Bolduc Siméon.	O. E. Talbot	200
<b>Ste-Perpétue</b>		
Robichaud Michel.	G. S. Marceau	202
<b>St-Raphael</b>		
Belanger H.	L. Langlois	115
<b>Cour Supérieure.</b>		
JUGEMENTS RENDUS		
DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
<b>Cap de la Madeleine</b>		
Lotanger Ferd.	L. N. Jourdain	170
<b>Côteau Station</b>		
Lefebvre Stanislas.	Dame Louis Briault	200
<b>Montréal</b>		
Beveridge H. R.	Molsons Bank	15571
Guay Étienne.	D. Beaupre	132
James Enoch.	J. D. Pearson	791
Marcotte J. M.	Ch. Mir. de Tabac Can.	1131
Maze Chs D.	L. J. Forget et al	171
Phelan M. et Dame E. Phelan.	D. Rae	1190
Trudel Edouard.	Bank of Briti h N. A.	1668
Vaillant J. A.	C. A. Jolot	101
<b>St-Andrew</b>		
Hibbard H. L.	Dame L. G. Foss	1590
<b>St Henri</b>		
Jacob Joseph.	Le Seminaire de Québec	7076
<b>St Hyacinthe</b>		
Séguin Auguste.	S. Bourgeois et al	111
<b>St Léonard</b>		
Désautels Foe.	B. Shepard	682
<b>South Durham</b>		
Dion Adjutor.	L. Gouin et al	110

<b>Cour de Circuit</b>		
JUGEMENTS RENDUS		
DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
<b>De Lorimier</b>		
Goyette P. O.	A. Demers	40
<b>Granby</b>		
Massé Hormisdas.	N. Massé	50
<b>Montréal</b>		
Allard Robert.	V. Roby	30
Anbin J. B.	M. Carroll	58
Anmais Leon.	M. D. Carroll	42
Berner A. J.	T. Descarrie	49
Bernstein Jos.	A. Graham et al	35
Brookshaw G.	J. E. Barthiaume	48
Byere France.	Dame J. Morin	80
Bulger John.	P. Paquette	48
Bigaouette P.A.	J. D. Côté et al	31
Carrière Jos.	M. Pillion	44
Duncan James.	N. Levas-cur	39
Driscoll James.	J. Migneron	28
Fortier Melchior.	E. D. Roy	52
Favreau L.	P. Millaire	65
Guibert Eugène.	J. O. Joseph	36
Godin Savère.	O. A. Lachapelle	32
Hoffman Dame Rose.	D. H. Loynachan	80
Hurtubise F. X.	E. Wadsworth	50
Leblanc Jos N.	J. C. Lacroste	40
Levert Alph.	C. Lemay	40
Morton Jno W.	Dame C. I. Routh et vir	99
Massé La.	J. Contant	50
Perrault J. H.	Rev. A. Sentenne et al	99
Proulx Jos.	J. Shapira	35
Payer Ant.	E. Major	57
Patenaude Donat.	P. A. Thériault	31
Rheume L. F.	E. Caumartin	90
Rose J. B.	W. Scott et al	39
Stepleton Michael.	V. Gagnon	70
Vachon Damase.	F. Labelle	30
Vosburg P. P.	W. B. Baikie	45
<b>Petite Côte</b>		
McLahlan D.	Dme E. Schetagne	80
<b>Sweetsburg</b>		
Leonard A. J. E.	J. E. Berthiaume	25
<b>Ste Cunégonde</b>		
St-Cyr Pierre.	J. B. Tremblay	35
Duchesne Olivier.	J. Bruneau	52
<b>St-Germain</b>		
St Germain Estras	C. Pagnuelo	64
<b>St Hyacinthe</b>		
Laflamme Prosper.	H. Laflamme	65
<b>St Henri</b>		
Lemay Edin.	A. Lord	30
<b>Ste Julie</b>		
Lacroste Narcisse.	J. A. Morin	54
<b>St-Liboire</b>		
Gervais F.	J. Quintal	29



LION



BRAND

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc.; pour Ménages, Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc. etc.  
 PRIX SPÉCIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).  
 Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserve au vinaigre, etc.  
 Les plus grande usine du genre dans la Puissance.

**MICHEL LEFEBVRE & CO.,**  
 Négociants Industriels.

MONTREAL

<b>Ste-Marie</b>		
Boucher Napoléon.....	N. Raymond	47
<b>Ste-Philomène</b>		
Reid Narcisse.....	C. L. Letang	85
<b>St-Paul</b>		
Clancey Mary.....	J. Benoit	48
<b>Ste Rose</b>		
Desjardins Louis.....	C. Filatrault	26
<b>St-Stanislas de Kotska</b>		
Marieu Dame Azilda et al.,	Letourneux, Fils et Cie	83
<b>St-Tite</b>		
Veillet F. X.....	J. B. Grenier	26
<b>Windsor Mills</b>		
Caron C.....	G. H. L. Hobson	6
<b>Westmount</b>		
McCall Dame Cath.....	W. Scott et al	35

Un moyen peu banal d'attirer l'attention des passants sur une vitrine ou étalage de magasin a été trouvé par un ingénieux marchand de chaussures de Londres qui, pour attirer beaucoup de monde devant la vitrine de sa devanture, ne trouvait rien de mieux que de simuler une énorme brisure. Voici comment on obtient ce résultat, à ce qu'il dit :

On prend une feuille d'argent très brillant que l'on découpe en forme d'étoile irrégulière en prolongeant comme des pattes d'araignée la terminaison de chacune des pointes du dessin. L'on colle ensuite cette figure sur la glace au moyen d'un blanc d'œuf et l'illusion est complète.

On peut obtenir le même effet en dessinant une cassure fantaisiste au moyen de savon blanc.

The Guardian a publié récemment d'intéressantes lettres concernant la protection des églises contre le feu.

Les incendies dans les églises proviennent toujours de défauts dans les appareils de chauffage et d'éclairage, et se déclarent donc presque tous dans l'église même; il faudrait donc, à cet effet, qu'on construise une ou plusieurs citernes près du bâtiment, où l'eau serait amenée continuellement par une pompe ou un canal. La pompe s'alimenterait à une source quelconque. Des citernes, plusieurs conduits viendraient jusque dans l'église, et alors l'eau serait projetée en jets puissants et immédiats sur le foyer même de l'incendie.

Le prix de l'arrangement serait peu élevé et ainsi la destruction de plusieurs saints édifices serait prévenue.

La Cathédrale Canterbury a été sauvée trois fois par ses propres appareils.

**Renseignements Commerciaux**

**PROVINCE DE QUEBEC**

**CESSIONS**

Lake Mégantic—Kerr G. H., mag. gén. as 22 juil.  
 Montréal—Fortin Dame A., modes.  
 Massé Alf., épïc.  
 St Louis du Mile-End — Gagnon Ignace, chaussures.

**CURATEURS**

Montréal—Kent & Tarcotte, à Royal Clothing Co.

**DÉCÈS**

Montréal—Lyman Sons & Co, drogues en gros; Henry Lyman.

**DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS**

Maisonneuve—Dudevoir T & Cie, épïc et bouchers.

Montréal—Courteau & Frère, constructeurs.

Firmite (The) Concrete Pavement Co. McDojald (The) Thos Mfg Co.

Cusson & Galarneau, plombiers.

Frischling, Breitman & Podwal, mfrs de fourrures: L. Frischling & Co succédent

Barsalotti & Cie, épïc.

Cadioux & Oharbonneau, nouv.

Dépatie R. & Cie, boulangers.

Forsythe Wm & Edward Hicks, agents de mfrs; Ed Hicks se retire; W. E. Forsythe continue.

Organ & Hughes, épïc.

Ste-Cunégonde—Trudeau & Frère, épïc.

**EN DIFFICULTÉS**

Montréal—Bergeron E. & Frère, épïc., offrent 25c dans la piastre.

McGarry George, empaqueteur de porc.

Fortin Dame Albina, négociant.

Ste Cunégonde—Desjardins Louis, nouv.

St Evariste de Forsyth—Breton Alfred, sellier.

St Rémi—Thérien & Cie, mag. gén., ass. 21 juillet.

**FONDS A VENDRE**

Danteuil—Pierre, Obs., hardes, 28 juil.

Granby—Brodeur Mde J. A. M., modes.

Joliette—Stafford Robert, mag. gén

Montréal—Prozesky Paul, restaurant et mfr de cigare.

Bergeron E. & Frère, épïc.  
 Bourque Xiste, pharmacien.  
 Elliott M. & Cie, épïc.  
 Ross W. L., tabac et cigares, par huisier le 22 juillet.

**JOS. CONTANT** Pharmacien et Chimiste  
 GROS ET DETAIL  
 No 1475 rue Notre-Dame, MONTREAL  
 COIN DE LA RUE BONSECOURS  
 Tel. Bell 100



NOTRE MOTTO... "MEILLEUR"

Ginger Ale,  
 Soda Water,  
 Apple Nectar,  
 Cream Soda, Etc.

**GURD**

Tous les épïceries de première classe, les hôtels et les restaurants les tiennent. 3 médailles d'or, 3 médailles d'argent, 5 médailles de bronze et 16 diplômes aux diverses expositions.

**CHARLES GURD & Co., MONTREAL**

Kennedy Mel'e K., modes, par huisier 27 juillet.  
 Royal Clothing Co, 28 juillet.  
 Québec—Magnan Joseph, chaussures, 27 juillet.

**FONDS VENDUS**

Avignon—Blaquire Math'as, mag. gén., 50c dans la piastre.  
 Montréal—Harris S. & Co, chapeaux et fourrures en gros à 41c dans la piastre.  
 Favreau Louis, machiniste, à 25c dans la piastre.  
 Gariépy J. T., charron, à 41c dans la piastre.  
 Québec—Bordeleau Jos., épïc., à 83c dans la piastre.

**INCENDIES**

East Angus—Royal Paper Mills Co mulin à pulpe et à scie ass.  
 Québec—Ruthven F. S., confiserie.

**NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS**

Avignon—Blaquire & Arsenaault mag. gén.  
 Laprairie—R cine Degruchy & Cie mfrs de conserves; Amanda Deneault épouse de Thomas Degruchy.  
 Montréal—Deaty R. & Co, boulang.  
 Firmite (The) Paving Co, Nap. Massey et Joseph L. N. Chevrier.  
 Lecompte & Fils, constructeurs; Benj H. Lecompte, sr, et Benj H. Lecompte, junior.

St Lawrence Portland Cement Co; Roderick Chrysler Carter.  
 Barry John A. & Co, importateurs et commissionnaires; Jennie G. B. Harte, épouse de John Albert Barry.

Bélanger & Desjardins, épïc.: Jos C. Desjardins et Alfred Bélanger.  
 Jaslow & Weber, boulangers: Morris Jaslow et Jos L. Weber.

Larocelli J. A., chaussures.  
 Lebel L. P., merceries a ouvert une succursale rue Ste Catherine.  
 Vallières Roch, restaurant.  
 Harris S. & Co, négociants; Esther Jacob.

La Librairie Nouvelle; Raoul H. Brodeur et Georgina Picard.

Mount Bruno (The) Association, demande incorporation.

Organ & Carpenter, épïc.; Harry O. Organ et Peter A. Carpenter.

Paquette & Frère, liqueurs et chevaux; Léon Paquette et Joseph F. Paquette.

Bérubé J. O. & Cie, sculpteurs etc.; Joseph O Bérubé et Wilfrid Bérubé.

Québec—Vaillancourt & Barbeau, peintre; V. Vaillancourt et Nap. Barbeau.



Fillon & Dion, mfrs. de chaussures ; Anatoli Fillon et Damase Dion.  
Frenière & Marceau, peintres ; Alex. Frenière, jr. et Eugène Marceau.  
Association des Barbiers de Québec, incorporée.

Molson (The) Bank a ouvert une succursale.

Shaw Cassils & Co. tanneurs et marchands de cuir ; B. Shaw, John Cassils, O. T. Shaw et H. B. Cassils.

Sherbrooke—Freedman J. & Co, hardes, ont ouvert une succursale à St-Hyacinthe.

St Hyacinthe—Freedman J. & Co., hardes ; Julius Freedman.

St Jean Isle d'Orléans—La Société de Fabrication de Beurre de St Jean d'Orléans.

**PROVINCE D'ONTARIO**

**CESSATIONS DE COMMERCE**

Bancroft—Davy Bros (The) Co mag. gén. et moulin ; Chester & Davy succèdent pour le mag. gén.

Bloomfield et Consecon—Burr Wilfrid mag. gén. ; J. A. Eaton succède à Consecon.

Desoronto—Hatch Wm hôtel ; Wm Ferguson succède.

Dresden—Darby H hôtel ; Ordish & Brandon succèdent.

Petrola—McDermand Tena, modes.

Raglan—Angel Wilhelmina R. hôtel ; John Breen succède.

Simcoe—Fick Q. H., hôtel ; F. C. Locke succède.

Sundridge—Jackson Florence, hôtel ; R. Matcheb succède.

Toronto—Anthony A. K. nouv.

**CESSIONS**

Guelph—Williamson J. D. & Co, nouv, ass 20 juil.

Ingersoll—Bowman F. & Co, articles de sport.

Ottawa—Fregin Robert A., mfr.

Orillia—Moore & Kerr, mag. gén.

Picton—Burton J., tabac, etc.

Sudbury—Frawley J. & Co, contracteurs, ass 20 juil.

Toronto—Eaton John (The) Co. Ltd, mag. gén.

Olivant R. M., chaussures, ass 19 juil.

Ranger (The) Cycle Co. of Toronto Ltd Wilson James, boulanger et confiseur.

Windsor—Walsh Michael, mfr de cigares.

Woodstock—New Barnes (The) Cycle Co. Ltd.

**DÉCÈS**

Brantford — Buck Wm, mfr de poêles et charries.

Barrie—Vair William, pépiniériste.

Toronto—Lyman Bros (The) Co [Ltd], drogues en gros, Henry Lyman.

**DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS**

Brantford — McCausland & Rouse, mfrs. de machines à laver.

Kingston—Franklin & Campbell, farine et grain.

Toronto—Byron & Ryan, meuble ; R. J. Byron continue.

**EN DIFFICULTÉS**

Brantford — Gilbert Ann, articles de fantaisie, offre 25c dans la piastre.

Ingersoll — White George H. & Co, nouv, ass 22 juil.

Windsor—Hanifan T. J., hôtel.

**FONDS À VENDRE**

Beamsville — Tallman W. & Son, mfrs de briques.

Brockville—Paine & Co, nouv. 19 juil.

Hamilton—Wilson R. G, chaussures.  
Mimico—Crux Bertha W., épico.  
St George—Laidlaw Clara, mag. gén.  
Toronto—MacLean & Oakley, mfrs de bicycles.

**FONDS VENDUS**

Hamilton—Quinn Richard hôtel à Edward Duffy.

Toronto—Whitlock F. O. B. épico.  
Lumsden James épico., boulangerie etc. à W. R. Oliver.

**INCENDIES**

French River—Phillips Sarah, hôtel ass.  
Hamilton—Temple John & Son, écurie de louage.

Niagara Falls—Ward Samuel, bicycles etc.

Ottawa—Currie Lorne, réparateur de bicycles ass.

McKay Milling Co ; les moulins de New Edinburgh endommagés ass.

Windsor—Bartlett & MacDonald nouv Carley D. L., tailleur.

Neveu Clenton & Baxter, quincaillerie.  
Peck J. O. hardes etc.

**NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS**

Ayr—Watson John (The) Mfg. Co [Ltd].

Brampton—Grandell E. H., épico. et nouv, a admis E. Parrett, de Milton ; raison sociale E. H. Grandell & Co.

Kingston—Cambell George & Son, farine et grain.

Thessalon—Eureka (The) Minning Co of Thessalon [Ltd]

Toronto—Arbuthnot Bros (The) Co of Toronto [Ltd]

Boyle M. (The) Fish Co of Toronto [Ltd].

Gold King (The) Minning Co of Toronto [Ltd].

Rational (The) Bicycle Seat Co of Toronto [Ltd].

**NOUVELLE-ECOSSE**

**CESSIONS**

Lalia Gallivan, quincaillerie.

**DÉCÈS**

Canning—Eaton George E., hôtel.

Chester—Butler E. G., mag. gén.

West Pubnico—Leblanc Manufacturing Co portes et châssis, etc. ; Louis R. Leblanc.

**FONDS VENDUS**

Darmouth—Bowes James A., forgeron  
Windsor—Shaw C. B. à John Riley.

**INCENDIES**

Halifax—Cabot R. & Son, nouv., ass.

**NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS**

Halifax—Snow John & Son, pompes funèbres ; Donald et Alexander Keith et J. E. G. Bolton.

UBALDE GARAND. TANCREDE D. TERROUX.

**GARAND, TERROUX & CIE.,**

BANQUIERS ET COURTIERS

No. 3, Place D'armes, MONTREAL.

Effets de commerce achetés. Traités émisés sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés aux taux les plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. Affaires transigées par correspondance.

**CHS. DESMARTEAU**

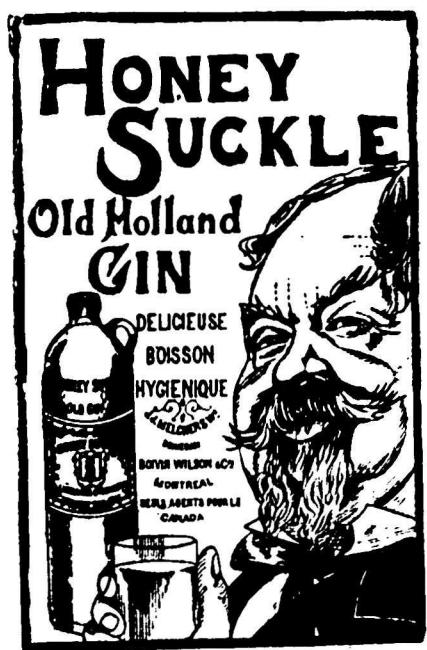
Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

**SPÉCIALITÉ :**

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

ARTHUR GAGNON. J. A. CARON  
**GAGNON & CARON**  
EXPERTS-COMPTABLES.  
CURATEURS  
Téléphone: Bell 815. Boite B. P. 911  
BATISSE DES CHARS URBAINS, MONTREAL.  
**BILODEAU & RENAUD**  
COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES.  
No. 15 rue St-Jacques, Montréal  
Spécialité :  
Règlement des Affaires de Faillites.  
Téléphone 2043



**NOUVEAU-BRUNSWICK****CESSIONS**

*Inkerman*—Foran R. M., mag. gén.

**DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS**

*St Jean*—Milligan & Splane, fournitures de navire; John Splane continue.

**MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST****CESSIONS**

*Winnipeg*—Geddes A. F. & Co, épico.

**DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS.**

*Virden et Griswold*—Pineo & Merrick, mag. gén., Jos A. Merrick continue la succursale de Virden et O. E. Pineo celle de Griswold.

**COLOMBIE ANGLAISE****CESSIONS DE COMMERCE**

*Chilliwack*—Douglas John C., hôtel, parti pour Grand Forks.

*Nanaimo*—Weish H. H., épico.; Robert Booth succède.

**DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS**

*Trail*—Clark, Burns & Co, meuble; A. M. Clark se retire.

**NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS**

*Vancouver*—Lash & Co, encanteurs; F. Exley est admis; raison sociale Lash & Exley.

**ILE DU PRINCE ÉDOUARD****DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS**

*Summerside*—Wright & Strong, tailleurs; James O Wright continue en son nom.

**LE LIN ET SON INDUSTRIE AUX ETATS UNIS.**

(Suite)

Il semble étrange au premier abord que la culture du lin soit, aux Etats-Unis, restée dans un état de développement si incomplet. Mais ce résultat s'explique par un assez grand nombre de causes, soit climatiques, soit inhérentes au travail que demande la préparation de la fibre préalablement à sa transformation à l'état d'un produit marquetable.

Le lin exige pour acquérir tout son développement un sol profond, meuble où les racines puissent s'enfoncer avec facilité, ses principaux éléments constituants doivent être le sable et l'argile et il doit présenter un sous-sol perméable, car l'humidité est fatale aux racines de la plante: il faut que le sol soit bien travaillé et complètement débarrassé d'herbes. Beaucoup de terrains présentant ces qualités se rencontrent dans la vallée du Mississipi mais la température de cette région très changeable, assez souvent chaude et sèche en été offre beaucoup d'aléas dans la culture de cette plante qui veut une atmosphère humide et égale: une sécheresse d'une cer-

taine durée diminue considérablement la valeur commerciale de la fibre en en diminuant la longueur. Un autre obstacle réside dans le mode d'arrachage. En France, Belgique et Irlande l'arrachage se fait à la main. Mais aux Etats-Unis il a fallu, vu les prix élevés de la main d'œuvre, avoir recours à l'arrachage mécanique qui a le désavantage, quoique rapide, de détériorer la base des tiges et par suite d'occasionner une perte considérable dans leur longueur. Plusieurs modèles d'arracheuses mécaniques ont été essayés mais aucun n'a donné de résultats comparables à ceux que la main-d'œuvre à bon marché de l'Europe permet d'obtenir avec l'arrachage à la main.

Une autre cause de perte dans la longueur de la fibre provient du battage. En Belgique et en Irlande où l'on cultive exclusivement pour la fibre, la longueur totale de celle-ci est conservée par suite du fait que l'on n'essaie pas d'enlever les semences. Aux Etats-Unis, les agriculteurs qui essaient de produire la fibre conservent aussi la graine et pour séparer celle-ci, ils ont recours au battage mécanique qui brise les parties supérieures des tiges. Aucune machine pouvant tout à la fois séparer les graines et épargner la

**VOUS ACHETEZ**

et...

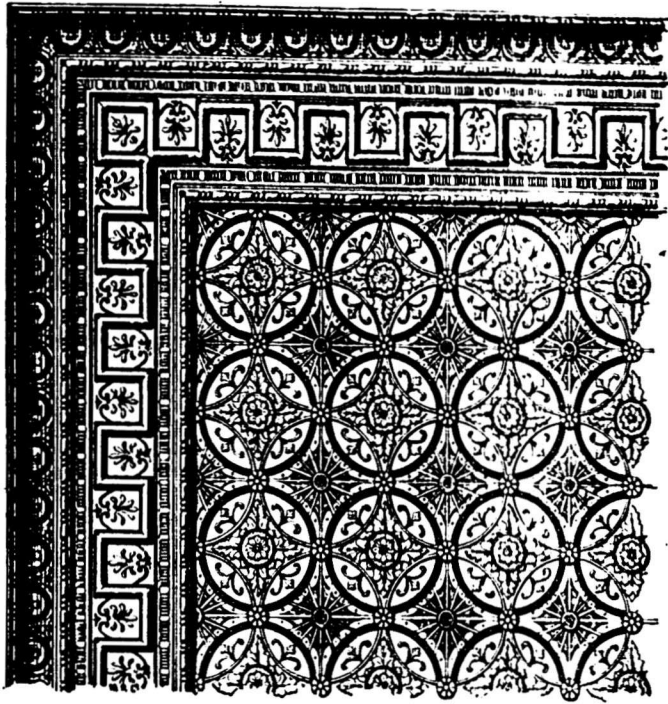
**JE VENDS****VINAIGRE "EUREKA"**

+ + A L'ESTRAGON + +

**ALFRED ROBITAILLE**

Le seul Manufacturier de Vinagre (en entrepot) a

**QUEBEC**



UN DE NOS DESSINS

# Plafonds de Métal en Relief

.. Ces plafonds sont faits en acier doux annelé, dans une grande variété de dessins, appropriés pour chaque genre de bâtisse, y compris les HOPITAUX, les EGLISES, les ÉCOLES, les COUVRETS, les THÉÂTRES, les ASILES, les BUREAUX, les MAGASINS, les RÉSIDENCES, ETC.

.. Les avantages nombreux qu'ils présentent comme remplaçant du bois et du plâtre, existent dans leur poids léger. Ils ne se fendent pas, ne s'écaillent pas, par conséquent, pas de danger de chute de plâtre; ils sont absolument durables, les joints se recouvrent hermétiquement, ils s'appliquent facilement et sont absolument incombustibles, ont un véritable cachet artistique, ne supportent pas la vermine ou les germes de la maladie et sont excellents pour l'acoustique; ils ont, en outre, de nombreux points de supériorité sur toutes autres formes de décoration intérieure.

ECRIVEZ POUR RECEVOIR NOTRE CATALOGUE " T "

## The METALLIC ROOFING CO., Limitee

Seuls Manufacturlers...

COIN KING ET DUFFERIN

TORONTO, ONT.

fibres n'a encore été inventée jusqu'à présent.

Boston, le 30 mars 1897... Enfin une troisième raison et l'une des principales, résulte des difficultés que présente le rouissage. Le rouissage est une opération délicate, demandant de l'expérience, du soin et des connaissances spéciales. La méthode de rouissage se basant sur la décomposition de la matière gommeuse collant les fibres entre elles par les agents naturels est longue, désagréable, peut-être même dangereuse. Le blanchissage de la fibre par l'exposition à l'air et à la rosée demande aussi beaucoup de temps et de soins. D'autre part, les procédés de rouissage chimique ou accéléré sont rarement faits par l'agriculteur lui-même.

Ces raisons primordiales, aidées par d'autres secondaires, l'éloignement du marché de vente, l'irrégularité dans les qualités et les prix font que l'agriculteur américain cultive le lin pour sa graine sans songer à retirer aucun profit de la tige elle-même.

On a beaucoup cherché aux États-Unis à développer une méthode plus scientifique dans la culture du lin. On a proposé, entre autres, la formation dans l'Ouest de sociétés d'agriculteurs et de capitalistes:

ceux-ci fournissant les semences et les méthodes de culture; ceux-là s'engageant à semer annuellement une certaine quantité de terrain en lin; les récoltes seraient ensuite travaillées dans des routoirs perfectionnés placés sous la surveillance d'ouvriers expérimentés, puis les fibres battues et peignées suivant les meilleurs procédés. Cette théorie a déjà été mise récemment en pratique sur quelques points, notamment dans le Michigan et elle paraît donner des résultats satisfaisants.

Cette interposition d'un troisième facteur entre le producteur de lin (plante) et le consommateur de lin (fibre) servirait certainement à amener une grande amélioration et plus de régularité dans les qualités.

La production du lin, en tant que fibre, n'est donc encore que très faible aux États Unis et dans son ensemble de qualité très inférieure. Aucune qualité indigène n'est assez bonne pour servir à la fabrication des fils à coudre ou destinés au tissage: les fabricants de papier, les tapissiers et les manufactures de cordages en absorbent la totalité. Son prix moyen est très bas, variant entre \$5 et \$15 la tonne.

C'est à l'importation que le mar-

ché américain demande les petites quantités de lin qu'il consomme.

L'importation pendant l'année 1896 s'est décomposée de la manière suivante :

Designations.	Tonnes impor- ées.	Droits de douane.	Valeur.
			Dollars.
Lin à l'état de paille	32	Néant	926
— roul mais non peigné.....	3,788	"	909 658
— roul et peigné....	1,322	d. 33.6	639,368
		par t.	
— à l'état de déchets	1,711	Néant	281,082
			Valeur totale.....
			1,811,084

Une distinction assez bizarre est faite ici par le tarif douanier américain: celui-ci en principe admet toute matière première en franchise; or une fibre textile est une matière première aussi longtemps qu'elle n'est pas transformée en fil, les opérations préliminaires ne lui enlevant pas sa qualité de produit non manufacturé par suite admis en franchise.

(A suivre.)



## Chronique de Québec

Mercredi, 21 juillet 1897.

La foule des promeneurs et des touristes continuent à affluer vers Québec, un bon nombre pour y séjourner dans nos hôtels fashionables et pour des charmes qu'offre notre ville et ses environs, mais la plupart de passage, en route pour les places d'eau de la région du Lac St-Jean. Il est certain que la proportion de ceux qui prolongent leur séjour ici augmente d'année en année.

La saison actuelle en aura, d'après les apparences jusqu'à présent, retenu chez nous un contingent exceptionnel. On remarque, en conséquence, une animation inaccoutumée dans nos rues à cette période de canicule.

Tout le monde s'en trouve bien : visiteurs et fournisseurs font assauts de bons procédés, et chacun a sa part d'avantages.

Le jour n'est maintenant pas éloigné où les communications par tous les points de la ville seront à la fois économiques et faciles.

Cette semaine a vu l'inauguration d'un tronçon important du tramway électrique avec un succès complet. Inutile de dire que bien des préjugés sont déjà détruits, et que la nouvelle ligne jouit de la faveur entière du public. Les capitalistes Québécois qui ont patronisé l'entreprise et qui, pendant quelques mois, ont eu des craintes assez justifiées parfois, sont aujourd'hui dans la jubilation.

Tout indique, en effet, que la compagnie ne tardera pas à payer des divi-

dendes et que le prix des actions va suivre une progression ascendante.

C'est lundi, le 19 juillet 1897, que la première voiture actionnée par le courant électrique a été mise sur la voie et a fait le trajet de la Basse-ville à Saint-Sauveur.

Cette date est l'une des plus remarquables dans les annales de notre ville. Elle ouvre l'ère d'un progrès qui ne s'arrêtera plus et qui va transformer Québec dans les dix années à venir.

Les autorités municipales et les citoyens sont à un égal degré dignes de louanges pour cette innovation qui met notre ville au rang des plus favorisées, au point de vue du transport des passagers.

Les travaux se poursuivent avec activité pour que tout le circuit soit en opération le plus tôt possible. Plusieurs centaines d'hommes sont actuellement à l'œuvre.

### ÉPICERIES

Le commerce des épicerie en détail est très satisfaisant. Les étrangers affluent, les ouvriers ont de l'ouvrage partout, c'est ce qui explique cet état florissant. Dans le gros on est aussi très occupé. Car vous savez qu'on est rendu à faire les choses comme dans les nouveautés dans cette ligne.

Les commandes sont sollicitées à présent, par les nombreux voyageurs de nos principales maisons de gros. La marchandise livrable immédiatement daté du 1er Octobre ou même du 1er Novembre dans certains cas. On est donc très occupé dans ce moment à remplir les ordres reçus chaque jour en abondance. On se plaint bien un peu de

la collection mais en somme, la perspective est meilleure qu'elle ne l'était il y a un mois.

**Sucres :** Jaunes, 3½ à 3¾c; Powdered, 6c; Paris lump, 5½c; Granulé, 4½ à 4¾c; **Sirops :** Barbades premier choix 24 et 25c le gall., Porto-Rico pur 28c.

**Huile de charbon :** 13 à 13½c le gall. **Conserves en boîtes :** saumon, \$1.20 à \$1.50; homard, \$2.15 à \$2.25; blé-d'inde, 50 à 75c; pois, 80 à 90.

Les tomates sont rares et font \$1.00. **Sardines à l'huile :** Canadiennes 4 à 5c. Soda à laver en "Drum" 80c; Soda à pâte par 100 lbs \$2.25; Empoie à satin 7½c; do ordinaire 4½c.

### FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Rien de nouveau dans cette ligne, à l'exception cependant de la farine qui est en hausse de 10 à 15c par poche avec apparence d'augmentation prochaine. Pour aujourd'hui nous donnons à peu près les mêmes cotations que la semaine dernière, mais on peut être certain d'une hausse assez sérieuse dans les prochains 10 jours, à part cela pas de changement dans les prix.

**Avoine d'Ontario (34 lbs.)** 33 à 34c; de Province 32 à 34c; **Blé d'Idé** 38 à 40c.

**Farine (en poches) :** Fine \$1.20 à \$1.25; Superfine, \$1.30 à \$1.40; Extra, \$1.70 à \$1.75; Patent, \$2.10 à \$2.20; S. Roller \$1.95 à \$2.00.

**Lard :** Short Cut, \$14.50; saindoux pur, en saux, \$1.40 à \$1.50; do composé, \$1.20 à \$1.30; chaudières, 6 à 7c.

**Huiles :** Loup-Marin "Straw," 86 à 37. Huile de morne, 27c.

L'industrie de la chaussure est en pleine activité. Plusieurs fabriques ont même des heures supplémentaires. Tout

# Marinades Heinz...

**POUSSEZ LES ARTICLES POUR PIQUES-NIQUES**

Les articles pour piques-niques sont en demande maintenant. Les marinades et les produits nutritifs de HEINZ sont ce que vous avez de mieux à offrir.

AUTRES SPÉCIALITÉS POPULAIRES

Marinades Sucrées. Chutney aux Tomates.  
India Relish. Ketchup aux Tomates, Etc.

EN VENTE PAR

**HUDON, HEBERT & CIE, MONTREAL,**  
**H. P. ECKARDT & CO., TORONTO.**

MEDAILLES--

PARIS  
CHICAGO  
ANVERS  
ATLANTA ETC

The **GENUINE**  
always bear this  
Keystone trade-mark.



**Vous pouvez  
Faire de l'Argent**

facilement  
avec ces Carrés de Soupes économiques, faciles d'emploi. La qualité est bonne. Les pique-niqueurs et les personnes qui campent achèteront ces marchandises parce qu'elles prennent peu de place... (Chaque

**Carré de Soupe  
Lazenby**

contient la partie soluble de 1½ livre de bœuf dégraissé, avec assez de végétaux pour faire 1½ chopine de bonne soupe nourissante.

EN VENTE CHEZ LES ÉPICIERIS DE GROS.

**A. P. Tippet & Co. Montréal**  
Agents pour le Canada et les États de la Nouvelle Angleterre

indique une bonne saison d'affaires. Des commandes importantes sont entrées dans ces derniers jours et font présager de l'ouvrage en abondance.

Les rapports qui nous viennent des campagnes de notre district quant à la récolte sont encourageantes. Le foin même à certains endroits, va donner une bonne moyenne de rendement, et sera amplement compensé en d'autres endroits par une récolte de grain qui promet d'être bien au-dessus de la moyenne.

Il faut faire exception, toutefois, pour le tabac, qui a manqué dans un grand nombre de paroisses, par suite de l'abondance de vers rongeurs qui en ont détruit les feuilles malgré la plus active vigilance.

On peut dire qu'il y a bien des années que la rade de Québec n'a été aussi remplie de vaisseaux d'outre-mer. Le chargement et le déchargement occupent un nombre considérable d'ouvriers, et c'est pour la ville une aubaine magnifique.

L. D.

NOTES SPECIALES

Les fromageries qui ne peuvent suivre continuellement l'état du marché et qui ne veulent pas vendre leur fromage sur le quai où elles sont exposées à ne pas toujours recevoir le plein prix pour la valeur de leur marchandise ont intérêt à s'adresser à un marchand à commission bien posé, bien établi et ayant d'excellentes relations sur notre place.

M. N. F. Bédard 32 et 34 rue des Enfants Trouvés dont la réputation n'est plus à faire comme marchand à commission recevra, comme par le passé, toutes les consignations de fromage

que les fabricants voudront bien lui confier.

Ses magasins sont agencés pour conserver le fromage dans les meilleures conditions de température voulue en attendant la vente. M. Bédard s'efforce toujours d'obtenir pour ses clients les plus hauts prix du marché et fait de prompts retours. Il achète ferme à ceux qui le désirent.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 125e livraison (10 juillet 1897). — Le roi du timbre-poste, par G. de Beaurgard et H. de Gorsy. — Le pain normal par Ch. Tharaud. — Heures matinales. — Lettres du régiment, par Louis d'Or. — Le chemin de Danaï, par Danièle d'Arthez. — Une visite académique. — Excursions de vacances, par Louis Roussel. — Tenture en chevaux, par Daniel Relet.

Abonnements. — Un an, 20 fr. — Six mois, 10 fr. — Bachellet & Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE. Journal des voyages et des voyageurs. Sommaire du No 28 (10 juillet 1897). — En Allemagne. — Nuremberg. — Voyage aux villes historiques de la Francoie, par M. Eugène Munitz. — 20. A travers le monde. — Les Ports et les voies de communication en Tunisie, par Jean Hess. — 30. Civilisations et religions. — Un 11 Juillet au Pays noir, par Paul Mounoud. — Livres et Cartes. — 30. Conseils aux Voyageurs. — Comment conduire une automobile.

Abonnements. — Un an, 26 fr. — Six mois, 14 fr. — Bureaux à la Librairie Hachette & Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

UN PEU DE TOUT

La dernière nouveauté, en ce qui concerne l'industrie du bois, consiste à faire du parquet en pâte de bois. Le parquet en pâte de bois a de multiples avantages sur le parquet ordinaire, les rainures sont entièrement supprimées, évitant ainsi l'accumulation dans les fentes de la poussière, de la vermine et des microbes de toute nature. Le nouveau par-

quet est aussi un mauvais conducteur de la chaleur et du son, et, malgré sa dureté, il donne au pied une impression molle comme, par exemple, les tapis de linoléum. La pâte de papier reçoit une petite addition de ciment pour augmenter la résistance du parquet, dont le prix de revient est, bien entendu, beaucoup au-dessous de celui du parquet ordinaire. La pâte est transformée en poudre pour en faciliter l'expédition en sac. Cette poudre, après avoir été transformée en une masse gélatineuse, est étendue sur le plancher, et ensuite pressée au moyen de rouleaux. Quand cette pâte est sèche, on passe une couche de peinture imitant le chêne, le noyer ou l'acajou, selon le goût du client.

La reine Victoria a voulu, avant son départ pour Nice, assurer sa vie au profit des enfants futurs de sa petite-fille, la princesse Maud de Galles, devenue princesse Charles de Danemark. Mais les Compagnies d'assurances, vu le grand âge de la reine, ont demandé de telles primes qu'il a fallu renoncer à l'opération. La reine va donc refaire son testament où, jusqu'à présent, les enfants de la princesse Béatrice étaient les plus favorisés.

Le prince Albert était, lui aussi, grand partisan des assurances sur la vie. Il avait, peu après son mariage, contracté une assurance s'élevant à la somme de un million de livres sterling, qui furent payés à la reine, en 1862. Depuis lors, toutes les petites-filles de la reine sont, dès leurs naissances, assurées aux frais de leur grand-mère, avec primes, payables à leur mariage. C'est à l'aide d'une combinaison de ce genre que fut payé le trousseau de la princesse Alice de Hesse, tzarine de Russie.

LEDUC & DAOUST MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS

Spécialité: Beurre, Fromage, Œufs et Patates.

1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

EN GROS ET A COMMISSION  
AVANCES LIBÉRALES FAITES SUR CONSIGNATION  
CORRESPONDANCE SOLICITEE

GRAINS DE SEMENCE Blé (rouge et blanc) Manitoba et Ontario. Avoine, Bauger, Welcome, Meryvilleuse, Canadienne, etc. Pois Orge Sarrasin, etc. Blé d'Inde à épis, Lont Ile, Mil canadien et de l'ouest; Trèfle rouge, blanc, alsike, vermont, mammoth; Plâtre à terre; engrais chimiques.

Spécialités de Grains et Graines pour Cercles Agricoles.

J. B. RENAUD & CIE, 126 A 140, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

Sirop Fajardos

Reçu par Btine " Boston Marine " une cargaison de SIROP FAJARDOS de couleur jaune et qualité extra.

NAZAIRE TURCOTTE & Cie, QUEBEC.

Notre Assortiment pour le Printemps est au grand complet...

Spécialités: — Valises, Sacs de Voyage, Etc., aux prix de fabrication. Nos balais sont toujours les meilleures valeurs du marché. Nous payons le fret sur des quantités de 5 doz ou plus.

JOB, 75,000 pièces de Tapisserie, depuis 3cts en montant.

LABRECQUE & MARCOTTE, 13 rue St-Antoine, Quebec

SUCCESSEURS DE BOISSEAU & MARCOTTE

EMILE JOSEPH, L. L. B.

AVOCAT

Chambre 701 MONTREAL.  
New York Life Bldg

GEO. TANGUAY

MARCHAND DE

FARINE, GRAIN, LARD, POISSON, ETC.

Magasins: 33 et 35, 31 et 36 rue St-André,

Bureau: 48 rue Saint-Paul BASSE-VILLE

Quais: Rues St-André et Bathurst QUEBEC

LS. DESCHENES  
ENGANTEUR DE COMMERCE

Jobber en Chaussures  
No 60 RUE ST-JEAN  
QUEBEC

N. B. — Messieurs les marchands de la campagne s'arrêteront de l'argent en venant me faire visite avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en mains toutes sortes de ~~tois~~ pour leur commerce

Avez-vous Essayé les Tabacs Havane, Rouge et Quesnel

De JOS. COTÉ? Ils sont reconnus comme étant les meilleurs.

Marchand en Gros

N. B. — Veuillez S. V. P. remarquer que j'ai le plus grand assortiment de Pipes et Cigares du Dominion

Veuillez remarquer le Nègre à la porte.

JOS. COTE, 179 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC

**NOS PRIX COURANTS**

Nos Prix Courants sont revus chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant. Tous les prix sont ceux du marché, en général, et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 22 JUILLET 1897.

<p><b>Allumettes.</b></p> <p>New Dominion..... la caisse... 3 35          Phoenix..... " " 3 25          Telegraph..... " " 3 70          Telephone..... " " 3 50          Tiger..... " " 3 35</p> <p><i>Frêt payé à destination, et 20c. en moins p. r. caisse pour 5 caisses et plus assorties ou non.</i></p> <p>Parlor..... la caisse... 1 45          "..... par 5 caisses... 1 40</p> <p><b>Articles divers.</b></p> <p>Bleu Parisien..... lb. 0 11 0 13          Bouchons communs..... gr. 0 18 0 30          Bougie Paraffine..... lb. 0 09 1/2 0 10 1/2          " London Sperm..... 0 08 1/2 0 09 1/2          Briques à couteaux..... dos. 0 35 0 37 1/2</p> <p><b>Brûleurs pour lampes</b></p> <p>No. 1..... doz. 0 00 1 00          No. 2..... " 0 00 0 75          No. 3..... " 0 00 0 70</p> <p>Câble coton 1/4 pouce..... lb. 0 13 1/2 0 14          " Manilla..... " 0 12 0 14          " Sisal..... " 0 05 1/2 0 07          " Jute..... " 0 08 1/2 0 09</p> <p>Cartes à jouer..... doz. 0 25 3 50          Chandelles sulf..... lb. 0 00 0 09          Epingles à linge. bte. 5 gr. 0 00 0 80</p> <p>3 fils. 4 fils.</p> <p>Ficelles..... 30 pieds... 0 40 0 70          " 40 " " 0 50 0 90          " 48 " " 0 60 1 20          " 60 " " 0 75 1 35          " 72 " " 0 90 1 60          " 100 " " 1 25 2 10</p> <p>Graine de canari..... lb. 0 03 1/2 0 04          " paq..... 0 06 0 08          " chapave..... 0 03 1/2 0 04          " rapée..... 0 06 0 07</p> <p>Lessiv concentré, com..... 0 30 0 40          " pur..... 0 65 0 70</p> <p>Mèches à lampes No. 1..... 0 16 0 20          " No. 2..... 0 13 0 15          " No. 3..... 0 12 0 13</p>	<p><b>Bières.</b></p> <p><i>Bass, Ale.</i></p> <p>Read Bros. Dog's Head..... qts dz. 2 55          "..... pts " 1 57 1/2</p> <p><i>Guinness' Stout.</i></p> <p>Read Bros. Dog's Head..... qts oz. 2 52 1/2          "..... pts " 1 50</p> <p><b>Cafés.</b></p> <p><i>Cafés rôtis.</i> la livre.</p> <p>Arabian Mocha..... 35          Imperial..... 31          Jamaïque..... 25          Java Siftings..... 31          Maracalbo..... 26          Old Gov..... 34          Old Gov. Java et Mocha..... 34 1/2          Pure Mocha..... 32          Rio..... 17 à 20 1/2          Standard Java..... 35          " et Mocha..... 35</p> <p><b>Chocolats et Cacaos.</b></p> <p><i>Chocolats Fry.</i></p> <p>Caracas 1/4 boîte de 6 lb..... la lb. 0 42          Diamond 1/4 et 1/2 boîte de 6 lb..... " 0 24          Gold Medal (sucré) de 6 lb..... " 0 29          Monogram 1/2, 6 div..... " 0 24          Pur non sucré 1/2 " " 0 42          Vanille 1/4 " " 0 42</p> <p><i>Chocolats Cowan.</i></p> <p>French Diamond 6 div. 12 lbs. lb. 0 23          Queen's dessert, 1/4 et 1/2 " " 0 40          " 6 div..... " 0 42          Mexican Vanilla, 1/4 et 1/2 " " 0 35          Parisien, marc. à 5c..... " 0 30          Royal Navy, 1/4 et 1/2 " " 0 30          Chocolate Icing paq. 1 lb. dz. 2 25          " 1/2 " " 1 25          Pearl Pink Icing " 1 " " 1 75          White Icing " 1 " " 1 75</p>	<p><i>Chocolat - Félix Potin :</i></p> <p>Chocolat, qualité No. 1..... lb. 0 27 1/2          " " No. 3..... " 0 35</p> <p><i>Cacaos Fry.</i></p> <p>Concentré 1/4, 1/2, 1 lb. boîte de 1 dz. 2 40          Homéopathique 1/4, bte 14 lbs. lb. 0 33          " 1/2, bte 12 lbs. " 0 33</p> <p><i>Cacaos Cowan.</i></p> <p>Hygiénique, en tins de 1/2 lb. ds. 3 75          " " 5 lbs. lb. 2 25          Essence cacao, non sucré..... ds. 1 40          " sucré, tins 1/4 lb. " 2 25</p> <p><i>Cacao Félix Potin.</i></p> <p>Cacao, boîte 1/4 lb..... lb. 0 27 1/2</p> <p><b>Confitures et Gelées.</b></p> <p><i>Confitures.</i></p> <p><i>Michel Lefebvre et Cie.</i></p> <p>Canistres de 1 et 2 lbs..... lb. 0 13          " 3, 4 et 5 lbs..... " 0 12          " 6, 7 et 10 lbs..... " 0 11          Seaux de 7 lbs..... " 0 12          " 14 "..... " 0 11 1/2          " 28 "..... " 0 11          Tumbiers de 8 onces..... doz. 1 25          " 1 lb..... " 2 25</p> <p><i>Crosse &amp; Blackwell.</i></p> <p>Diverses..... dz. 1 90 2 50</p> <p><i>Gelées.</i></p> <p><i>Michel Lefebvre et Cie.</i></p> <p>Canistres de 1 et 2 lbs..... lb. 0 11          " 3, 4 et 5 lbs..... " 0 10          " 6, 7 et 10 "..... " 0 09 1/2          " 0 10          Seaux de 7 lbs..... " 0 09 1/2          " 14 "..... " 0 09 1/2          " 28 "..... " 0 09          Tumbiers de 8 onces..... dz. 1 25          " 1 lb..... " 2 25</p>	<p><i>Lazenby.</i></p> <p>Tablettes de Gelées 13 var.... pts. 1 20</p> <p><b>Conserves alimentaires.</b></p> <p><i>Légumes.</i></p> <p>Asperges..... ds. 4 00 4 50          Baked Beans Hoeggy..... " 1 20 1 25          " Windsor..... " 1 20 1 25          Blé d'Inde..... 2 lbs " 0 50 0 65          " Yarmouth..... " 0 00 1 50          Blé-d'In. Windsor 2 lb. oz. 0 70 0 75          Champignons..... bte. 0 14 0 24          Citrouilles 3 lbs..... ds. 0 85 0 09          Haricots de Boston..... " 2 10 2 25          Haricots verts..... " 0 70 0 90          Olives, Pints..... " 3 75 4 00          " 1/2 Pints..... " 2 00 2 50          Petits pois français..... bte. 0 09 0 11          " fins..... " 0 13 0 14          " extra fins..... " 0 15 0 16          " surfins..... " 0 17 0 18          Pois canadiens 2 lbs..... " 0 75 0 90          Tomates..... ds. 0 85 0 85          Truffes..... " 4 80 5 00</p> <p><i>Fruits.</i></p> <p>Ananas 2 et 2 1/2 lbs..... dz. 2 10 2 50          Bleuets 2 " " 0 65 0 70          Fraises 2 " " 1 55 1 65          Framboises 2 " " 1 60 1 75          Pêches 2 " " 1 80 1 90          " 3 " " 2 70 2 95          Poires 2 " " 1 65 2 00          " 3 " " 2 20 3 00          Pommes gal..... " 1 45 1 50          " 3 lbs..... " 0 75 0 80          " 2 " " 0 00 0 35          Prunes 2 " " 1 65 1 90</p> <p><i>Poissons.</i></p> <p>Anchois..... ds. 3 25 0 00          Anchois à l'huile..... " 3 25 4 50          Clams 1 lb..... " 1 50 2 00          Harengs marinés..... " 1 50 1 60          Harengs aux Tomates..... " 1 40 1 50          Homards, boîte ronde..... " 2 50 2 60          " " plate..... " 2 75 2 85</p>
--	--	---	--

**CHOCOLAT EN VENTE PARTOUT. CACAO FRY**

AGENTS **D. MASSON & CIE, MONTREAL.**

**CHS. LACAILLE & CIE**  
**Epiciers en Gros**  
 IMPORTATEURS DE  
 Mélasses, Sirops, Fruits Sees,  
 Thés, Vins, Liqueurs, Sucres,  
 Etc., Etc.  
 Spécialité de Vins de Messe de Sicile et Tarragone.  
 329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier  
 MONTREAL

**La COMPAGNIE CANADIENNE DE GAUTCHOUG DE MONTRÉAL**

Attire l'attention du commerce sur ses produits de cette année. Le fini et la qualité de leurs claques et pardessus ne peuvent être surpassés.

**Demandez la Claque... "20th CENTURY"**

Bureaux et Entrepôts :  
 333 rue St-Paul, Montréal  
 Succursales : TORONTO et WINNIPEG

**Articles du Sport...**

Articles de pêche, Baseball, Hammack, Lacrosses, Articles de campement, et toutes sortes de décorations, et souvenirs du Jubilé.

**THE WIGHTMAN SPORTING GOODS CO.**  
 403, RUE ST-PAUL, MONTREAL

**DEMANDEZ ! AMIEUX FRÈRES**

Seuls Agents pour le Canada : C<sup>o</sup> d'approvisionnement alimentaires à Montréal.

**PETITS POIS SARDINES CHAMPIGNONS ASPERGES**



PRIX COURANTS MONTREAL 22 JUILLET 1897

Huitres, 1 lb.....dz.	1 30	1 40
" " 2 ".....dz.	2 20	2 40
Maquereau ".....dz.	1 30	1 40
Sardines 1/2 françaises.bte.	0 08	0 25
" " 1/2 ".....dz.	6 16	0 35
Sardines Royan à la Vatel.....dz.	0 00	0 15
Sardines Royan à la Bordelaise.....dz.	0 00	0 15
Saumon boîte ronde. dz.	1 12 1/2	1 45
" " plate.....dz.	1 50	1 75
Smeits (Eperlans).....dz.	0 50	0 00
Thon à la Vatel, Jarre.....dz.	0 00	0 27 1/2

Specialites de W. Clark.

Canistres carres.

Beuf, can. 1 lb. 24 à la c.....dz.	1 10
" " 2 " 12 ".....dz.	2 00
" " 6 " 12 ".....dz.	0 60
" " 14 " 6 ".....dz.	14 30
Jambon " 1 " 24 ".....dz.	1 65
Pieds de cochon, can. 2 lbs. 12 à la c.....dz.	2 10

Canistres ronds.

Beuf bouilli, can. 1 lb. 24 à la c.....dz.	1 10
" " 2 " 12 ".....dz.	2 00
" " 6 " 12 ".....dz.	0 60
Beuf fumé " 1 " 24 ".....dz.	2 20
Lang. de boeuf " 2 " 12 ".....dz.	2 40
" pr. lunch " 1 " 24 ".....dz.	2 40
Mouton rôti " 2 " 12 ".....dz.	2 20
" " 6 " 12 ".....dz.	0 60
Roast Beef " 1 " 24 ".....dz.	1 10
" " 2 " 12 ".....dz.	2 00
" " 6 " 12 ".....dz.	0 60
Sauc. Cambège " 1 " 24 ".....dz.	1 80
" " 2 " 12 ".....dz.	3 25

Conserves.

Beuf pot 1/2 lb. 48 à la c.....dz.	0 65
Dinde " 48 ".....dz.	0 65
Gibier " 48 ".....dz.	0 65
Jambon " 48 ".....dz.	0 65
Langue " 48 ".....dz.	0 65
Poule " 48 ".....dz.	0 65

Pâtés truffes.

Canard sauv. can. 1/2 lb. 48 à la c.....dz.	1 10
Perdrix " 48 ".....dz.	1 10
Poule " 48 ".....dz.	1 10
" et Jambon " 48 ".....dz.	1 10

Soupes.

Consommé can 1 pte 48 à la c.....dz.	1 10
Ombelotte ".....dz.	1 10
Julienne ".....dz.	1 10
Légumes ".....dz.	1 10
Mock Turtle ".....dz.	1 10
Mulligatawny ".....dz.	1 10
Plum Pudding " 1 lb. 24 ".....dz.	2 00
" " 2 lb. 24 ".....dz.	2 50
Pois can 1 pte 48 ".....dz.	1 10
Poule ".....dz.	1 10
Queue de boeuf ".....dz.	1 10
Roujons ".....dz.	1 10
Tomates ".....dz.	1 10

Viandes en conserves.

Corned Beef, bte 1 lb. dz.	1 20	1 50
" " 2 " 12 ".....dz.	2 15	2 50
" " 6 " 12 ".....dz.	0 75	0 90
" " 14 " 6 ".....dz.	11 00	17 50
Lang. de porc ".....dz.	2 05	3 50
" " 2 " 12 ".....dz.	2 25	3 75
" " boeuf 1 1/2 lb.....dz.	0 00	8 00
" " 3 ".....dz.	0 75	9 50
" " 6 ".....dz.	0 00	14 00
English Brawn ".....dz.	0 00	1 30
Beuf (chipped dried) ".....dz.	0 00	2 00
Dinde, bte 1 lb. ".....dz.	0 00	2 20
Pates de foie gras ".....dz.	5 25	8 00
Pied de cochon, bte 1 1/2 lb.....dz.	0 00	2 30
Poulets. " 1 lb. ".....dz.	2 00	2 25

Specialite des Lazenby.

Soupes Real Turtle.....dz.	0 00	0 00
" assorties.....dz.	1 00	75
" btes carrees.....dz.	0 00	1 65

Cirages.

Cirages français.....dz.	0 25	0 70
" canadiens.....dz.	0 20	0 60

Mines.

Mine Royal Dome.....gr.	1 70	0 00
" James.....dz.	2 10	0 00
" Rolling Sun Large.....dz.	0 00	0 70
" " small.....dz.	0 00	0 10
" Sunbeam large.....dz.	0 00	0 70
" " small.....dz.	0 00	0 15
Silverine, grande.....dz.	0 00	0 75

Vernis.

Vernis à harnais.....gal.	0 00	1 80
" ".....dz.	1 10	1 20
" à tuyaux.....gal.	0 00	0 20
" Parisien.....dz.	0 70	0 75
" Royal polish.....dz.	0 00	1 25

Drogues et Produits Chimiques.

Acide carbonique.....lb.	0 30	0 40
" citrique.....lb.	0 50	0 55
" oxalique.....lb.	0 10	0 12
" tartrique.....lb.	0 33	0 35
Alcool du Cap.....lb.	0 14	0 15
Alun.....lb.	0 01 1/2	0 03
Bicarbonate de Soude brl.....lb.	2 45	2 75
Brom. de potasse.....lb.	0 10	0 12
Bleu (carre).....lb.	0 10	0 10
Borax raffiné.....lb.	0 06	0 08
Bromure de potasse.....lb.	0 55	0 60
Camphre américain.....lb.	0 80	0 90
" anglais.....lb.	0 85	0 95
Cendres de soude.....lb.	0 01 1/2	0 02
Chlorure de chaux.....lb.	0 02 1/2	0 05
" de potasse.....lb.	0 23	0 25
Cuiperose 100 lbs.....lb.	0 55	1 00
Crème de tartre.....lb.	0 20	0 25
Extrait de Campêche.....lb.	0 10	0 11
" en paquets.....lb.	0 12	0 14
Gélatine en feuilles.....lb.	0 25	0 50
Glycérine.....lb.	0 17	0 22
Gomme arabique.....lb.	0 50	1 25
Gomme opoponax.....lb.	0 00	0 25
Indigo Bengale.....lb.	1 50	1 75
" Madras.....lb.	0 60	0 80
Iodure de potasse.....lb.	4 00	4 25
Opoponax.....lb.	4 50	4 75
Prophore.....lb.	0 60	0 75
Résine.....lb.	0 00	0 01 1/2
Salpêtre.....lb.	0 06	0 07 1/2
Sels d'Epsom 100 lbs.....lb.	1 50	1 00
Soda caustique 60 ".....lb.	1 75	2 00
" 70 ".....lb.	2 00	2 25
" à lavez.....lb.	0 00	0 75
" à pâte.....brl.	0 00	2 50
Soufre poudre.....lb.	0 01 1/2	0 03
" batons.....lb.	0 01 1/2	0 03
" rock, sacs 100 lbs.....lb.	1 50	2 00
Strychnine.....oz.	0 90	1 00
Sulfate de cuivre.....lb.	0 04 1/2	0 07 1/2
" de morphine.....lb.	1 90	2 00
" de quinine.....oz.	0 10	0 15
Sума.....tonne.	50 00	60 00
Vert de Paris.....lb.	0 14	0 17
Vitriol.....lb.	0 04 1/2	0 06 1/2

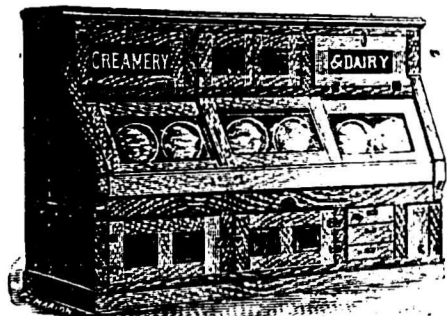
Epices pures

Allspice moulu.....lb.	0 13	0 15
Cannelle moulu.....lb.	0 15	0 18
" en bâtes.....lb.	0 12	0 14
Clou de girofle.....lb.	0 11	0 17
" " ronds.....lb.	0 08	0 10
Gingembre moulu.....lb.	0 20	0 25
" " raches.....lb.	0 10	0 28
Maïs moulu.....lb.	0 00	0 90
Mixed Spice moulu Tin 1 oz.....lb.	0 42	0 45
Muscade blanche.....lb.	0 40	0 55
" non blanche.....lb.	0 40	0 70
Pliment à tous ronds.....lb.	0 09	0 10
Poivre blanc, ronds.....lb.	0 10	0 12
" " moulu.....lb.	0 15	0 18
" " noir, ronds.....lb.	0 07 1/2	0 08
" " moulu.....lb.	0 00	0 12
Whole Peckle Spice.....lb.	0 15	0 20

Fruits secs.

Abresots Calif.....lb.	0 14	0 15
Amandes S. molles.....lb.	0 09	0 10
" " molles.....lb.	0 09 1/2	0 12
" " dures.....lb.	0 18	0 20
Amande non tassées.....lb.	0 10	0 45
" " dures Jordan.....lb.	0 00	0 35
Battes en bâtes.....lb.	0 05 1/2	0 06 1/2
Figues noires en bâtes.....lb.	0 07	0 10
" " en sacs.....lb.	0 04 1/2	0 04
Nes tarines Californie.....lb.	0 09	0 10
Notettes Aylmer.....lb.	0 09 1/2	0 10 1/2
Noix Marbot.....lb.	0 09 1/2	0 11
" Grenoble.....lb.	0 11	0 12
" " molles.....lb.	0 00	0 00
Noix du Brésil.....lb.	0 09	0 10
" " Pecan.....lb.	0 09	0 11
" " polles.....lb.	0 10	0 14
Peanuts pelés arach.....lb.	0 06	0 08
Pèches Californie.....lb.	0 08	0 10
Poires.....lb.	0 09	0 10
Pommes seches.....lb.	0 04	0 04
Pommes exporées.....lb.	0 04 1/2	0 05 1/2
Pruneaux Bordeaux.....lb.	0 03 1/2	0 04
" " Rome.....lb.	0 06	0 07 1/2
" " Californie.....lb.	0 09	0 10
Raisins Calif. 1/2 cour.....lb.	0 00	0 07 1/2
" " 4 ".....lb.	0 08	0 09
Corinthe Provincials.....lb.	0 05 1/2	0 06
" " Filafra.....lb.	0 06	0 06 1/2
" " Patras.....lb.	0 00	0 00
" " Avstizas.....lb.	0 06	0 08
Malaga Loose Muscat bte.....lb.	1 45	1 10
" London Layers.....lb.	1 45	1 50
" Black Baskets.....lb.	2 15	2 25
" Contonspor.....lb.	1 75	2 00
Christy.....lb.	1 75	2 00
Burkingham.....lb.	3 75	4 00
Christy.....lb.	3 75	4 00

GLACIERE BREVETE "AUBIN"



Cette glacierie est beaucoup perfectionnée et ajoute toutes les commodités requises pour en faire une parfaite sous tous rapports. 20 modèles différents toujours exposés à notre salle d'échantillons.

P. S. — Glacieries de seconde main prises en échange.  
C. P. FABIEN, PROPRIETAIRE ET MANUFACTURIER  
Nos. 3167 à 3171 Rue Notre-Dame.

LES...

Viandes en Pots

DE....

Clark

Ne peuvent être surpassées pour la qualité et la saveur. Mises en caisses de quatre douzaines, assorties au goût des acheteurs.

... En vente chez tous les marchands de gros.

W. Clark, Montreal

FAUCHER & Fils

Importateurs et Marchands-Ferronniers

Bois et Garnitures de Voitures

Fournitures pour Carrossiers et Forgeons, telles que Fer en barres, Acier,

Charbon de forge, Peintures,

Vernis, etc.

Nos. 796 à 802, Rue Craig,

MONTREAL.

Téléphone 576



G. G. GAUCHER

FARINES, PROVISIONS, PRODUITS DE LA FERME  
SEUL AGENT EN CANADA DE LA  
POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANT  
pour les Chevaux et bêtes à cornes.

Tonique, Stomachique, Dépurative et Vermifuge.  
61 & 93 RUE DES COMMISSAIRES  
ET 22 PLACE JACQUES-CARTIER Montreal

Bureaux à Louer

25 RUE SAINT-GABRIEL

Trois Chambres, 1er Etage.

BON MARCHÉ...

S'adresser :

A. LIONAIS,

Chambre 401, Bâtisse New-York Life.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 22 JUILLET 1897.

Malaga Russian Cluster	0 00	4 90
Sultans	0 07 1/2	0 10
Valence off stalk	0 00	0 05
" fine off stalk	0 05 1/4	0 06
" Selected	0 08 1/4	0 06 1/2
" 4 cour.	0 00 1/2	0 07

**Fruits verts.**

Ananas.....pièce	0 08	0 15
Attocas.....baril	0 00	0 00
Bananes.....régime	0 40	1 50
Pommes nouvelles	3 50	4 00
" Baldwins	0 00	0 00
" Russes	0 00	0 00
Raisins Almería	0 00	0 00
Oranges Valence (420)	0 00	7 00
" Messine (100)	0 00	0 00
" (180)	0 00	0 00
" (200)	0 00	3 50
" (300)	0 00	0 00
" (90)	0 00	0 00
" (100)	0 00	0 00
Citrons Messine	3 50	4 00
Oignons rouges.....baril	0 00	0 00
" d'Égypte, 112 lbs	0 00	2 50
Noix de coco, par 100	3 50	3 75

**Gomme & Mâcher.**

Adams Sons & Co.

Tutti Frutti, 30 morceaux de 5c	bte	1 20
Popsin Tutti Frutti, 23 m.	"	0 75
" boîte vitrée	"	0 80
Horchound Tutti Frutti,		
" boîte vitrée 36 m.	"	1 20
Cash Register, 300 m. à 5c et pqt.		15 00
Vitrine Tutti Frutti,		
" 180 morceaux	"	0 50
Jarre en verre Popsin Tutti		
" Frutti, 115 paquets, à 5c.		3 75
Boîte à la Jeune Fille, Tutti		
" Frutti, 160 m.	et pqt.	à 5c. 6 00
Boîte à argent Tutti Frutti,		
" 160 m.	et pqt.	à 5c. 6 00
Gomme Variété (nouvelle) 160		
" morceaux	à 1c.	1 00
Fleur d'Oranger, 150 m.	"	1 00
Gomme Flirtation, 150	"	1 05
Monte Christo, 180	"	1 30
Mexican Fruit, 36	à 5c.	1 20
Sappota, 150	à 1c.	0 90
Sappota Orange, 160	"	0 75
Black Jack, 115	"	0 75
Rose Rouge, 115	"	0 75
Magie Trick, 115	"	0 75
Red Spruce Chico, 200	"	1 00

**Grains et Farines.**

**GRAINS.**

Blé roux d'hiver Can. No 2	0 00	0 00
Blé blanc d'hiver Can. No 2	0 00	0 00
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 90	0 91
" No 2	0 88	0 90
Blé du Nord No 1	0 88	0 90
Avoine blanche No 2	0 28 1/2	0 29
Blé d'Inde Canadien	0 33	0 34
Pois No 2 ordinaire, 60 lbs	0 52	0 53
Orge à moulée, 48	0 30	0 31
Sarrasin, 48	0 41 1/2	0 42
Seigle, 50	0 40 1/2	0 41

**FARINES.**

Patente d'hiver.....	4 15	4 20
Patente du printemps.....	4 20	4 30
Straight roller.....	3 75	3 90
Forte de boulanger, cité.....	4 00	4 10
Forte du Manitoba.....	3 75	3 85

**FARINES D'AVOINE.**

Farine d'avoine Standard,		
" baril	0 00	3 75
" sac	0 00	1 80
" granulée baril	3 80	3 90
" sac	1 80	1 90
Avoine roulée baril	0 00	3 75
" sac	0 00	1 80

**ISSUES DE BLE**

Bon d'Ontario, au char, ton	12 00	13 50
" de Manitoba	0 00	13 50
Gru de Manitoba.....char	00	14 50
" d'Ontario	12 50	14 50
Moulée.....	14 00	15 00

**Farines préparées.**

Farine préparée, Brodie		
" XXX, 6 lbs	2 80	
" " 3	1 45	
" superb 6	2 00	
" " 3	1 35	
Orge mondée.....pot	1 80	2 00
" sac	0 00	1 55
" quart	0 00	3 20
" perlée.....sac	0 00	3 25

**Huiles et graisses.**

**HUILES.**

Huile de morue, T. N., gal.	0 38	à 0 42
" loup-marin raffi.	0 45	à 0 47 1/2
" paille.....	0 35	0 40

Huile de lard, extra gal.	0 55	0 60
" No 1.	0 50	0 55
" d'olive p. mach.	0 80	1 00
" à salade	0 85	0 75
" d'olive à lampion	1 20	2 60
" de spermaceti.	1 20	1 40
" de marsouin	0 50	0 60
" de pétrole.....par char	0 13 1/2	
" " par 20 qrts	0 14	
" " de 1 à 19 qrts	0 14 1/2	
" Américaine, par char	0 17	à 0 20 1/2
" " par qrt	0 18	0 21 1/2
" d'olive Barton et Guestier		
" caisse qts	8 50	
" pts	9 50	
" de fole de m. Nor. gal.	1 20	à 1 50
" T. N.	1 00	1 25
" de castor "E. I." lb.	0 09	0 10
" franc. qrt. lb.	0 08 1/2	0 09
" cse	0 10	0 11

**Spécialités de Lazenby.**

Huile à salade.....1/4 pt. dz.	1 40
" 1/2 pt.	2 15
" 3/4 pt.	3 75
" quarts	6 50
Crème à salade petite	2 00
" grande	3 75

**Liqueurs et spiritueux**

<b>Brandies.</b> (trois payés.)	
à la caisse.	
Hennessy	12 75
" (par 10 caisses)	12 50
" V. O.	14 25
" S. O. P.	15 75
" V. O.	18 75
" S. O.	23 00
" V. S. O.	25 00
Martel	12 50
" (par 10 caisses)	12 25
" V. O.	16 50
" V. S. O. P.	17 75
" V. V. S. O. P.	30 00
Boutelleau & Co. F. P.	9 00
" O. B.	10 00
" O. B.	12 00
" V. O. B.	14 00
" X. V. O. B.	16 00
" 1824	21 00
P. Richard, carte blanche	12 qrts. 8 50
" 24 pts.	9 50
" 48 1/2 pts	10 50
" carte d'or	12 qrts. 12 00
" 24 pts.	13 00
" 48 1/2 pts	14 00
" 16 Imp. flasks	10 00

Rivière-Gardrat	10 00
Optima	17 00
Bisquit Dubouché	9 25
Renaud & Cie	12 25
E. Puet	9 00
" V. O.	10 75
" V. O.	12 50
" V. O. P.	14 50
" V. O. P.	15 25
" V. S. O. P.	16 25
" V. V. S. O. P.	20 25
" 1860	24 25
" 1850	26 25
" 1840	30 25
J. Borianne	6 75

au gallon.

Hennessy	0 00	6 75
Martel	0 00	6 75
E. Puet	0 00	3 65
J. Borianne depuis	0 00	3 75
Rivière-Gardrat	0 00	4 15
Bisquit-Dubouché	4 30	à 4 55
Renaud & Cie	4 10	à 4 30

**Rhums.**

à la caisse.		
St-Georges, 12 lit.	12 50	
" 24 1/2 pts imp.	14 50	
Chauvet cachet or 12 lit.	0 00	14 50
" rouge 12 lit.	0 00	12 75
St-John	0 00	7 75
St-Joseph, Jamaïque	0 00	11 50
St-Félix, Martinique	0 00	10 50
St-Marc	0 00	9 25

au gallon.

Jamaïque	4 25	6 15
----------	------	------

**Whiskey Ecossais.**

Dewar's Special Liqueur	0 00	12 50
Dewar Extra Special	0 00	9 50
H. Fairman & Co.	7 50	à 8 50
Royal Eagle	9 25	9 50
Sheriff's	9 75	18 00
Mackie's R. O. spec.	0 00	10 25
" Islay	8 25	8 50
Glenfalloch	8 75	8 80
Glenlivet	9 00	9 25
" " "	10 00	10 25
Cabinet 1 crown	0 00	8 75
" 2	0 00	9 50
" 3	0 00	10 75
Harvey's R. O. S. spec. liq.	0 00	12 50
" Fitz-James 8 y. old	0 00	9 75
Alex. McAlpine old scotch.	0 00	6 75
Watson old scotch. qrts.	0 00	8 75
" pts.	0 00	9 75

**La Compagnie John L. Cassidy Limitée,**

IMPORTATEURS  
...DE...

PORCELAINES, FAIENCES, CRISTAUX,  
ARGENTERIE, COUPELLERIE, ARTICLES D'ECLAIRAGE, Etc.

339 & 341 RUE ST. PAUL, - - - MONTREAL.

**Cacaos, Chocolats et Cafés COWAN**

EN VENTE MAINTENANT CHEZ TOUS LES MEILLEURS EPICIERIS DE LA PUISSANCE  
ILS SONT ABSOLUMENTS PURS.....

The Cowan Co'y, Ltd, Toronto, Ont.

**Machine Automatique pour la Vente**

Au détail du

**Tutti Frutti Adams**

Pour renseignements, s'adresser à...

**Globe Automatic Selling Co.**

13 rue Jarvis - TORONTO, ONT.



**DUCKETT, HODGE & CIE**  
Exportateurs de  
**BEURRE et FROMAGE**  
55 RUE WILLIAM, - - - MONTREAL.

**BRODIE & HARVIE**  
Marchands de Farine

MANUFACTURIERS DE LA

Farine Préparée de Brodie & Harvie  
Nos 10 et 12 rue BLEURY, Montréal

Farine d'Avoine, Farine Graham, Blé Cassé,  
Farine de Seigle, Mais Pilé, Farine de Blé  
d'Inde, Son, Grains d'Alimentation. ....

**LA HALLE AUX GUIRS,**  
**LE MONITEUR DE LA GORDONNERIE**

---A PARIS---

10. RUE BEAUREPAIRE

SONT les PLUS IMPORTANTS JOURNAUX  
DE FRANCE POUR LES INDUSTRIES  
DES GUIRS ET PEaux.

50 ANS D'EXISTENCE







**ARCHITECTES ET MESUREURS**

V. LACOMBE, 897, Ste-Catherine

GAMELIN &amp; HUOT, 58 St-Jacques

**PLOMBIERS ET COUVREURS**

E. DOUVILLE, 137B rue St-Urbain

**La Construction**

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 17 juillet 1897.

Chez L. R. Montbriand, architecte, rue St André, No 230. Une bâtisse rue Clark, Montreal Annexe, à 2 étages, formant un logement.

R. Cloutier, entrepreneur pour le tout. Propriétaire, Ad. Lyman.

Une bâtisse sur la ferme Amos, formant une écurie.

Chapleau & Lebœuf, entrepreneur pour le tout. Propriétaire, Dépt. de l'Hygiène.

Chez Eric Mann, architecte, rue St Jacques, No 151. Modifications et réparations d'une bâtisse coin des rues St Nicholas et St Paul, à 3 étages, formant des bureaux.

Maçonnerie, Heggie & Stewart. Charpente et menuiserie, Robert Neville.

Brique, Heggie & Stewart. Enduits, Knott & Gardner. Peinture et vitrerie, DeZouche & Son. Ouvrage en fer, Walberg. Propriétaire, J. Coristine.

Chez Jos. A. Mercier, architecte, No 1608, rue Notre-Dame. Une bâtisse, rue Marie-Anne, formant 3 logements.

Maçonnerie, Germain & Therrien. Charpente et menuiserie, H. Papineau. Couverture, Amable Lauzon. Plomberie, A. Charpentier & Cie. Briques, Daniel & Desl'anghamps. Enduits, Théophile Leclair. Peinture et vitrage, Jos Giroux. Propriétaire, Joseph Giroux.

**NOTES**

M. L. R. Montbriand, architecte, demande des soumissions pour une maison formant un logement devant être érigée rue Panet; MM. Racette et Frère en seront les propriétaires.

Les directeurs du Pacifique Canadien viennent de signer un contrat avec M. W. Baril, manufacturier à Montréal, pour la fourniture des portes, châssis, etc., nécessaires à la gare Dalhousie.

M. Eric Mann, architecte, a préparé les plan et devis pour une maison devant être érigée rue Drolet, No 87, dont les contrats ont été accordés par M.-G. F. Denman, le propriétaire.

MM. Gamelin & Huot, architectes, demandent des soumissions pour 6 côtés de maisons devant être érigés avenue Victoria, à Westmount, pour M. J. B. Brouillette, qui en sera le propriétaire.

MM. Gamelin & Huot, architectes, sont à préparer les plan et devis pour une façade de maison ainsi que d'au-

tres améliorations pour une maison rue Sanguinet dont M. Grégoire Léveillé est propriétaire.

M. Wm. E. Doran, architecte, demande des soumissions pour deux maisons devant être érigées rue St Urbain, dont M. W. W. Halpin en sera propriétaire.

**PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL**

Rue Ottawa, 2 bâtisses, formant 6 logements, 40 1/2 x 36, à 3 étages, en brique et pierre, couverture en gravois, coût probable \$2,000 chacune. propriétaire, Michael Clark; architecte, H. Austin Jones; maçon, J. R. Labelle; charpente, Louis Casavant; brique, John Bousquet

**VENTES PAR LE SHÉRIF.**

Du 27 juillet au 3 août 1897.

**DISTRICT DE MONTREAL**

James Price vs David Smith.

Mile End—Les lots 13-46, 47, 61 et 62 situés rue Beaudry avec bâtisses.

Vente le 30 juillet, à 10 h. a. m., au bureau du shérif à Montréal.

La Succession J. B. Homier vs Vve J. B. Elie.

St Zotique—Les lots 616, 586, 588, 589, 590 et 591 avec bâtisses.

Vente le 30 juillet, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Dame Vve Joseph Savage vs Fred. W. Weir.

Montréal—10 Le lot 162-49 du quartier St Denis situé rue Berri avec bâtisses.

20 Le lot 162-50 du quartier St Denis situé rue Berri, vacant.

Vente le 30 juillet, à 2 h. p. m., au bureau du shérif.

**DISTRICT DE BEAUCE**

Théophile Dubé vs Barnabé Tanguay.

Immeubles saisis contre le dit Théophile Dubé.

Canton Shenley-Sud—Les lots Nos 19a, 19b, 19c, 19d du 8<sup>e</sup> rang contenant 7<sup>1</sup>/<sub>2</sub> acres avec bâtisses.

Vente le 30 juillet, à midi au bureau d'enregistrement à St François.

**DISTRICT DE RICHELIEU**

Dame Zoé Sophie Kittson et vir vs Dame Eloïse Bonin dit Dufresne.

Berthier—Un emplacement désigné sous le nom No 198 situé rue Edouard avec bâtisses.

Vente le 31 juillet, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Ovila Laganière vs Narcisse Lacoste.

Ste Julie—10 Une terre désignée sous le No 292 avec bâtisses.

20 Une terre désignée sous le No 319. Vente le 30 juillet, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

**DISTRICT DE RIMOUSKI**

La Fabrique de Rimouski vs Joseph St Laurent.

Rimouski—La partie du lot 62 avec bâtisse.

Vente le 27 juillet, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

**DISTRICT DE SAGUENAY.**

Geo. T. Davie vs John Thornburn Holliday et al.

Moisi Canton—10 Le lot A avec bâtisses.

20 Le lot B avec bâtisses.  
30 Le lot C avec bâtisses.  
40 Le lot D avec bâtisses.  
50 Les lots 2 et 3 du canton Letellier avec bâtisses.

Vente le 27 juillet, à 10 h. a. m., au bureau d'enregistrement à Ste Croix de Tadoussac.

Dame Joséphine Emma Climon et vir vs Frs. Villeneuve et al.

Malbaie—Le lot 457 avec bâtisses. Vente le 3 août, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

**DISTRICT DE ST FRANÇOIS**

La Corporation de la ville de Richmond vs The Richmond Industrial Co.

Richmond—10 La partie du lot 15 avec bâtisses et manufactures etc.

20 L'écluse en rapport avec les dites manufactures avec ses accessoires.

30 La partie du lot 11.

Vente le 30 juillet, à 10 h. a. m., à la porte de l'église Ste Bibiane de Richmond.

The Jencks Machine Co vs P. A. Larivière.

Richmond—10 Partie du lot 17 contenant 6750 pieds avec bâtisses.

20 Partie du lot 19 située rue Andrew avec bâtisses.

Vente le 30 juillet, à 11 h. a. m., à la porte de l'église Ste Bibiane de Richmond.

**DISTRICT DE ST-HYACINTHE**

Charles E. Paquette et al vs Dame Aglaé Fugère dit Champagne

St Hyacinthe—Une terre désignée sous le No 38, contenant 90 arpents, avec bâtisses.

Vente le 2 août, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

**DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES**

Louis Lamy vs Alphonse Gagnon.

St Léon—10 Une terre désignée sous le No 327 contenant 15 arpents.

20 Une terre désignée sous le No 418, contenant 36 arpents et 80 perches en superficie.

Vente le 27 juillet, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Le bureau téléphonique de Worcester (Mass) vient d'expérimenter un système d'appel et de contrôle automatique des mouvements des employés du téléphone destiné à faciliter le service et à assurer la rapidité des communications.

L'innovation consiste en ceci : une petite lampe électrique placée au bureau central s'allume aussitôt qu'une personne désirant téléphoner détache le cornet de l'appareil. La lampe s'éteint dès que l'employé enfonce la fiche établissant la communication entre lui et la personne qui téléphone. Aussitôt que l'employé a pris connaissance du numéro réclamé, il enfonce sa seconde fiche à l'appareil demandé et, de la sorte, allume une petite lampe placée tout à côté, qui s'éteint dès que l'abonné détache le cornet de l'appareil. De cette façon et sans changer de place, l'employé peut s'assurer si la communication est donnée entre les deux correspondants. Les lampes se rallument aussitôt que les personnes qui ont été mises en communication replacent le cornet à leurs appareils respectifs; l'employé voit donc immédiatement que la communication est terminée. Les lampes s'éteignent aussitôt qu'il a retiré la fiche donnant la communication.

## BOIS DE CONSTRUCTION

**FELIX DANSEREAU**  
**MARCHAND DE BOIS DE SCIAGE**  
 819 Rue ONTARIO, (Coin Parthenais)  
 Tél. Bell No 6212. MONTREAL.

## BOIS DE SCIAGE ...

Bureau : 512 LaGauchetière  
 MONTREAL.  
**D. PARIZEAU**  
 CLOS, Canal Lachine  
 BASSIN No 2.  
 Vis-à-vis rue Ottawa.  
 Tél. Bell No 8308.

T. PREFONTAINE

H. BOURGOVIN

## T. PREFONTAINE &amp; CIE

Bois de Sciage et de Charpente  
 GROS ET DETAIL  
 Bureau : coin des rues NAPOLÉON ET TRACY  
 STÉ-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux cotés. Téléphone Bell 8141, Montréal.  
 Spécialité : Bois préparés de toutes façons, assorti par longueurs et largeurs en grande quantité.

TÉLÉPHONE 368

**John A. Bulmer & Co.**  
**BOIS DE SERVICE**  
 EN GROS ET EN DETAIL

Les entrepreneurs et autres trouveront à nos clos toutes espèces de Bois Francs, ainsi que le Pin, l'Épinette, la Pruche, Lattes, Etc.  
 Une de nos spécialités est l'Érable préparée pour plancher.

CLOS:

Coin rues St-Charles Borromée et Dorchester, et au Canal, pied de la rue Guy.

BUREAU CENTRAL:

No 571, RUE DORCHESTER

## A VENDRE...

TERMS FACILS

La Bâtisse faisant le coin des rues  
 St-Gabriel et Ste-Thérèse,

ET PORTANT LES NUMEROS CIVIQUES:

25, RUE ST-GABRIEL,  
 25, RUE STE-THERESE

Revenus: \$1000 par année.

S'adresser à M. LIONAIS.

Chambre 401, Bâtisse New York Life.

## ARCHITECTES ET INGENIEURS

## L. Z. GAUTHIER

Ci-devant de la société Roy &amp; Gauthier

Tel. Bell 2287 ...Architecte et Evalueur  
 180, St-Jacques. Bâtisse Banque d'Épargne,  
 Élévateur, 3<sup>me</sup> étage. Chambre 7

## L. R. MONTBRIAND

ARCHITECTE et MESUREUR

280 - RUE ST. ANDRÉ - 280  
 MONTREAL.

Joseph Ferrault. Simon Lesage.

PERRAULT &amp; LESAGE

Architectes et Ingénieurs

17, Cote de la Place d'Armes.

Téléphone Bell, 1899.

Spécialité: Evaluation pour Expropriation.

## J. B. RESTHER &amp; FILS

ARCHITECTES,

Chambre 13 | Bâtisse "Impérial"

107 rue ST-JACQUES, - Montréal  
 Téléphone 1899.

## VICTOR ROY &amp; ALP. CONTENT,

Architectes et Evalueurs.

No. 151, Rue Saint-Jacques

CHAMBRE 4

Élévateur. Téléphone 2113.

J. EMILE VANIER,

Ancien élève de l'École Polytechnique, Ingénieur Civil et

Arpenteur --- No 107 rue St-Jacques

En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal.

Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de

tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages

publiques et particuliers, de demandes de brevets

l'invention, etc. Téléphone No 1899.

## E. L. de la VALLEE &amp; Cie

Ingénieurs Civils et Entrepreneurs

17 Côte de la Place d'Armes, - MONTREAL.

Travaux Municipaux, Etude et Installation de

Distribution d'Eau, Ponts, Etc.

## J. B. LAMONTAGNE, Architecte et

Mesureur.

1216, RUE DE MONTIGNY

Albt Mesnard. TEL. BELL 2452. Théo. Daoust.

## Mesnard &amp; Daoust

ARCHITECTES MEMBRES A.A.P.Q.

103, RUE ST-FRANÇOIS XAVIER, MONTREAL

Bâtisse du Séminaire

## ...LOTS A BATIR...

Dans la ville St-Louis (autrefois St-Louis du Mile-End), population 7700, sur les rues St-Urbain, Mance, Durocher, Hutchison et l'Avenue du Parc. Grandeur des lots, 25 par 88 pieds avec rue. Prix \$375 et au-dessus. Seulement \$25 comptant et la balance de \$5 à \$7 par mois. Ce sont les lots les plus beaux, les mieux situés et à meilleur marché que vous puissiez trouver. Les canaux, l'eau et la lumière électrique sont posés.

## CLARENCE J. MCGUAIG

45 Rue ST-JEAN, Coin Notre-Dame

Bureau ouvert tous les jours et le vendredi soir.

SUCCURSALES:

Coin des rues St-Laurent et St-Viateur et 7 St-Laurent

## Ventes enregistrées de Montréal.

Pendant la semaine terminée le 17 juillet 1897

## MONTREAL EST

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue St Denis, Nos 443 et 445. Lot 1199-18 avec maison en pierre, terrain 28 x 80. La faillite Drapeau, Savignac & Cie à Henri Alexandre Abdon Brault; \$5,000 [44158].

Rue St Hubert, Nos 238 et 240. Lot 848-14 et 15 avec maison en pierre, terrain 30 x 154. Marie Louise Sarah Apolline Leduc, épouse de Marie Joseph Elz. Drolet à Marie Geneviève Dina Laferrière, épouse de Michel Théodule Lefebvre; \$9,000 [44166].

Rue Sherbrooke. Lot 1199-9 et 10, terrain 50 x 117 d'un côté et 131.4 de l'autre, sup 6207 vacant. Le Shérif de Montréal à H. A. A. Brault; \$4,841.81 (En date du 21 déc. 1894) [44170].

QUARTIER ST-LOUIS.

Rue Cadieux. Nos 791 à 797. Lot pt S.O. 923 avec maison en bois et brique, terrain 34.6 d'un côté, 38 de l'autre x 75 sup 2719. Gilbert Migneron à Alfred Desève; \$4,500 [44196].

Rue St Denis, Nos 584 à 588. Lot 992-125 avec maison en pierre, terrain 25 x 100.2 sup 2504. Marie Lucille Hermine D. Masson épouse de Pierre Catelli à Thomas Gauthier et uxors; \$6,100 [44171].

Rue St Hypolite, Nos 500 à 504. Lot 860-11 et 12 avec maison brique, terrain irrég sup 2358. Thomas F. G. Foisy à Lomer Gouin & J. H. Mayrand; \$7,500 [44178].

Rue DeMontigny, Nos 1208 à 1216. Droits dans le lot pt 449 avec maison en brique, terrain 83 x 61.4, sup 5090. Alfred Lamontagne et Léon Lamontagne à Jos. Ed. Robillard; \$900 [44179].

Rue DeMontigny, Nos 1208 à 1216. Lot pt 449 avec maison en brique, terrain 83 x 61.4, sup 5090. Succession Benj. Lamontagne à Joseph Robillard et L. O. Hétu; \$6,000 [44180].

Rue St Dominique, No 111. Lot 303 avec maison en brique, terrain 30 x 47.8, sup 1425. J. B. L. P. Farland à A. J. H. St Denis; \$1,800 [44181].

## MONTREAL OUEST

QUARTIER CENTRE

Rue Notre Dame, Nos 1674 et 1676. Lot 71 avec maison en pierre et brique, terrain 49.1 de front et irrég en arrière x irrég sup 5294. Dame Émilie Anne Trudeau veuve de Joseph Beaudry à Adolphe Duperrault; \$46,000 [129962].

QUARTIER STE-ANNE

Rue St Paul, Nos 603 & 605. Lot 1843 avec maison en pierre, terrain 28 x 150. James O'Connor à William Masterman; moyennant bonnes et valables considérations [129852].

Rue Charron, Nos 5 et 7. Lot 152-a avec maison en brique, terrain 48 x 88.6. James A. Edwards à Alfred Desève; \$1,300 [129857].

QUARTIER ST ANTOINE

Rue Crescent, No 95. Lot 1703-80 avec maison en pierre et brique, terrain 24.9 x 100. Alexander Scott à Andrew Wm Cochrane; \$8,700 [129856].

## HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER

QUARTIER ST DENIS

Rue St Hubert, No 1969. Lot 7-680 avec maison en bois, terrain 25 x 103.8 d'un côté et 103.6 de l'autre, sup 2589.

ALLEZ VISITER LES LOTS OFFERTS EN VENTE SUR LE

## :: BOULEVARD ST-GERMAIN ::

Qui s'étend directement vis-à-vis la ville St-Laurent ou au Bois de Plaisance, situé sur les bords de la Rivière des Prairies, à Cartierville, (Back River). Ces lots sont couverts de superbes arbres.

Prix des lots: \$150, \$25 comptant; la balance par versements annuels de \$25.

Un service de tramways électriques qui permettra aux résidents de se rendre chez eux en 20 minutes, du centre de la ville, sera un fait accompli en deux mois; on pousse activement les travaux sur cette ligne. En attendant et jusqu'à nouvel ordre, nous avons pourvu un service gratuit de voitures pour faciliter le trajet à ceux qui veulent voir et acheter. Ces voitures partiront du Bureau de Poste tous les samedis après-midi, à deux heures. Pour plus amples détails s'adresser en personne ou écrire à

## L. COUSINEAU &amp; E. GOHIER

16, rue St-Jacques, MONTREAL



Margaret O'Connell, épouse de Thomas Thornton à Yaul Silverman ; \$200 [68106].

**QUARTIER ST GABRIEL**

Rue Knox. Lot 3399-151, terrain 23 x 90, supr 2070 vacant Nelson Lalaude à Louis Beaudry ; \$520 [68039].

Rue Hibernia, No 354. Lot 3382-3 avec maison en bois, terrain irrg supr 1120. La Succession Théophile Arpin à Noé Levasseur ; \$1. [68125].

Rue des Manufactures, No 191. Lot 2818 avec maison en brique, terrain 48 x 90 d'un côté et 84.6 de l'autre supr 4188 Marcella Reynolds épouse Edward Walter Kelley, à Patrick Farmer ; \$1,400 [68144].

Rue Hibernia, Nos 348 à 354. Lot 3381-9, 3382.1, 2, 3 et pt S.O. 3381-3 avec maison en bois, terrain irrg supr 4284. Noé Levasseur à Gédéon Boisvert ; \$4,500 [68155].

**QUARTIER ST JEAN-BAPTISTE**

Ave Mont Royal, Nos 160 à 164. Lot pt S. O. 6-171 et pt N. E. 6-172 avec maison en brique, terrain 24 x 100. Ovila Therrien à Alfred Desève ; \$1,750 [68094].

Rue Chambord, Nos 82 à 92. Lot 6-89, 90 et 91 avec maison en brique, terrain 72 x 60. Edouard Roy à Emile Niquet, Louis Niquet et Arthur Métayer ; \$2,678.10 [68116].

Rue Sanguinet, Nos 852 à 864. Lot 15-1079, 1080 et 1081 avec maison en pierre et brique, terrain 60 x 72. Eusèbe Roy à Mantha Lefebvre et Laferrière ; \$8,000 [68119].

Rue St Laurent, Nos 1196 à 1206. Lot 407 avec maison en brique, terrain 47.3 x 191 supr 9024. Michael Guerin à James Baxter ; \$9,000 [68131].

Rue St André. Lot 11-43, 44, 45, terrains 22 x 94 supr 2068 chacun vacants Damasse Masson à Théodule Lessard ; \$1,500 [68156].

Rue Rivard, Nos 262 à 264. Lot 15-434 avec maison en brique, terrain 20 x 70 supr 1400. Hilaire Boucher à Anselme Bissonnette ; \$1,400 [68162].

**MONTREAL ANNEXE.**

Rue Mance. Lot 12-10-25, terrain 50 x 100. The Montreal Investment & Freehold Co. à Jessie Smith, épouse de John Murison ; \$753.97 [68121].

**WESTMOUNT**

Rue Melbourne. Lot pt S. O. 244-38, terrain supr 2529 vacant. Thomas Pooley à Duncan McLennan ; \$1,137.15 [68129].

Rue Melbourne. Lot pt N. E. 244-38, terrain supr 2529 vacant. Thomas Pooley à Howard Henry Ransom ; \$1,138.95 [68136].

Ave Bellevue. Lot 282-199-3 et 4, 292-200-2, 3, 4, 282-201-1, terrain supr 6885 pds vacants. Joshua A. Bell à Jessie Allan Baird épouse de Wm Alex McKay ; \$654.30 et servitude [68147].

**KENSINGTON**

Ave Windsor. Lot 163-56 et 57, terrains 52 x 119 chacun vacants. The Kensington Land Co à Edmard L. Gnaedinger, Robert Brodie et J. M. Campbell syndics de l'église presbytérienne ; \$500 [68150].

**COTE ST. PAUL**

Ave Church. Lot 3405-37 à 40, terrains 28 x 120 supr 3360 chacun vacants. La Succession Daniel Hadley à Joseph Desparois ; \$1075 [68132].

Rue Edna. Lot 3405-57, terrain 25 x 85, supr 2125 vacant. La Succession Daniel Hadley à James Maguire ; \$185 [68134].

Rue Edna. Lot 3405-31, terrain supr 5089. Succ. Daniel Hadley à Thomas Norwood ; \$350 [68163].

**ENTREPRENEURS**

**JOS. BINETTE**  
Constructeur-General  
308 RUE ST-JACQUES.

**J. A. BOYER, ENTREPRENEUR**  
REPARATIONS EN TOUS GENRES  
185 & 187, ST-CHAS.-BORROMEE  
T. L. Bell 7129. Tel des Marchands 10

**A. CHENEVERT & CIE, ENTREPRENEURS**  
Spécialité d'Escaliers et réparations de tous genres.  
Atelier : 77 RUE CRAIG | Résidence : 18 AVE PAPINEAU  
Résidence : 583 et 585 St-André. Tel. Bell 6103

**COUVRETTE & FILS**  
Entrepreneurs Menuisiers et Charpentiers  
ATELIERS : No 80 RUE BERARD  
HORMISDAS CONTANT  
CONTRACTEUR : PLATRIER  
200 RUE BEAUDRY  
TEL. BELL 7177. DES MARCHANDS 97

**D. HOULE, ENTREPRENEUR**  
Menuisier - Charpentier.  
Ateliers : 142 ST-CHAS.-BORROMEE. | Résidence Privée : No. 203 AVENUE LAVAL.  
6. 18.

**L. M. JETTE & FILS, ENTREPRENEURS,**  
Escaliers, une spécialité  
637 & 639 rue Beaudry Montréal

**ABRECQUE & MERCURE**  
Entrepreneurs-Menuisiers  
37 RUE LI ST-ANDRE, MONTREAL  
Telephone Bell 6328.

**A. LATOUR**  
CONSTRUCTEUR  
222, Av. de l'Hotel-de-Ville.

**EUG. PAQUIN, ENTREPRENEUR**  
CHARPENTIER - MENUISIER.  
Reparage de toute sorte à des prix défiant toute compétition  
No. 1 Rue Calumet, Ste Cunégonde.

**E. ROBERT**  
Constructeur :: General  
465, RUE ST-ANDRE

**J. SAUVAGEAU,**  
ENTREPRENEUR, REPARATIONS DE TOUS GENRES.  
110 rue St-Dominique, - Montreal.

**SOUCISSE & BROUILLET, ENTREPRENEURS**  
TELEPHONE 6320 :: Atelier : 81 rue Ste-Elizabeth, Montreal

C. H. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.  
**LETOURNEUX, FILS & CIE, Lim., MARCHANDS FERRONNIERS**  
Nos. 259, 261, 263 ET 265 RUE SAINT-PAUL, MONTREAL.

**PLOMBIERS ET COUVREURS**

**ANT. BELANGER,** Ferblantier, Plombier, Couvreur, poseur d'appareils à gaz et à eau chaude. Corniches une spécialité. Tout ordre exécuté avec soin et à prix modérés.  
1268 RUE NOTRE-DAME.

**M. BONIN, PLOMBIER et COUVREUR**  
186, RUE ONTARIO  
Tout ouvrage exécuté avec soin et à des prix défiant toute compétition

**L. GIRARD & CIE** Ferblantiers Plombiers Couvresseurs  
Spécialité : Corniche en tôle galvanisée  
TEL. BELL 6329. 860, ST-LAURENT

**L. LAPIERRE,** PLOMBIER et POSEUR D'APPAREILS A GAZ ET A EAU CHAUDE  
FERBLANTIER ET COUVREUR.  
100 rue St-Henri, coin St-Vaurice, Montréal.

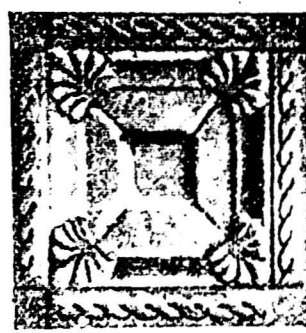
**V. LAPOINTE & CIE,** Ferblantiers, Plombiers et Couvresseurs.  
No 1151, RUE ONTARIO  
Reparations en tous genres. Prix modérés.

**A. POITRAS FILS,** Ferblantier, Plombier, Couvreur, et Fabricant de Corniches, Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude.  
175 RUE SAINT-PHILIPPE S - HENRI.

**T. POULIOT** Ferblantier, Plombier et Couvreur, Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude.  
No. 226 RUE CRAIG. MONTREAL.

**THE JAMES ROBERTSON CO.,** MARCHANDS DE METAUX, FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB.  
Condens en plomb comprimé, Plomb de chasse, Mastic Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des Fils Electriques avec du plomb ; aussi Scies rondes, Scies à moulins, Godendardis et autres scies.  
Bureaux : 144 rue William, Usines : coin rues William et Dalhousie. MONTREAL

**J. BENJ. DAGENAIS**  
ENTREPRENEUR  
No 210, rue Guy, Montréal.



En entrepot Bardeaux, Brique pressée, en fer, etc.  
Représentant The Pedlar Metal Roofing Co., Oshawa, Ont.  
Tel. Bell 8118.

Telephone Bell 965

# MATERIAUX... DE CONSTRUCTION

+ METAUX DIVERS +

Tuyaux en Grès pour Canaux. Pavements Céramiques.  
Tuyaux de Drainage. Briques réfractaires.  
Ciment de différents marques. Pavés Céramiques.  
Marbres divers. Briques pleines.  
Briques creuses. Briques repressées.

## GHYSENS, De VILLERS & Cie,

BUREAU ET MAGASIN : ...  
Nos 13 et 15, rue St-Urbain, MONTREAL  
BRICK YARD, A HAWKESBURY, ONT.

**COTE ST PIERRE**

Lot pt 121 et 120-6. William Trenholme et ux or Jules Gordon; \$600 [68105].

**ST LAURENT**

Lot pt 392, terrain vacant. Eugénie St Jean. épouse de Louis Normandin à Alphonse Meunier dit Lagassé; \$100 [68141].

**SAULT AUX RECOLLETS**

Rue St Laurent. Lot 262-292 à 296, terrains 25 x 146 chacun, vacants. Leslie H. Gault et al à Jos. Alexandre Brisebois; \$1,000 [68099].

**LACHINE**

Ave 2ème. Lot 916-11, terrain 50 x 120 vacant. James Armstrong et J. J. Cook à Augustin Vallée; \$120 [68133].

**Ventes d'immeubles par quartiers**

Voici les totaux de ventes par quartiers:

St Jacques.....	18,841 81
St Louis .....	26,800 00
Centre.....	46,000 00
Ste Anne.....	1,300 00
St Antoine.....	8,700 00
St-Denis.....	200 00
St Gabriel.....	6,421 00
St Jean-Baptiste .....	24,328 10
Montreal Annexe.....	753 97
Westmount.....	2,930 40

\$136,275 28

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants:

- Rue Knox, quartier St Gabriel, 25c le pied.
- Rue St André, quartier St Jean-Baptiste, 24c le pied.
- Rue Mance, Montreal Annexe, 15c le pied.
- Rue Melbourne, Westmount, 45c le pied.

**PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES**

Pendant la semaine terminée le 17 juillet 1897, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$149,872 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs:

Particuliers.....	\$93 333
Successions .....	41,164
Oies de prêts .....	12,175
Autres corporations ...	3,200

\$149,872

Les prêts et obligations ont été consentis aux taux de:

- 4 1/2 p. c. pour \$16,000.
- 5 p. c. pour \$2,000; \$3,500; \$5,500; \$15,500 et \$20,000.
- 5 1/2 p. c. pour \$2,450; \$2,350 et \$3,000.

Les autres prêts portent 6, 7, et 8 p. c. d'intérêt.

**UN PEU DE TOUT**

Un cordonnier Mormon de Salt Lake City, Matthew Hilgert, a inventé une "chaussure à respiration."

Le but de cette chaussure est de ventiler les pieds, la ventilation, dit l'inventeur, est indispensable, car les chaussures ordinaires non seulement empêchent une circulation saine du sang, mais encore surchauffent le pied au point d'y attirer l'humidité. Hilgert affirme que le porteur d'une chaussure non ventilée prend très facilement froid, le froid

mène au rhume, le rhume à la phthisie et la phthisie à la mort.

L'invention qui permet au pied de respirer consiste en une chaussure ayant une première semelle munie de trois rainures qui, au moyen d'un centre commun vont dans le talon. Ces rainures à air possèdent des trous par lesquels l'air est aspiré dans l'intérieur de la chaussure. La force motrice est le mouvement musculaire du porteur de la chaussure.

Chaque fois que le pied s'abaisse vers le talon, le poids presse un ressort qui agit comme un soufflet. A chaque pas l'air pénètre dans les rainures de la première et autour de la chaussure. Lorsque la pression du pied, en marchant, va du talon à l'extrémité de la chaussure, l'air s'échappe par le talon et lorsque le poids revient sur le talon, un nouvel approvisionnement d'air pénètre dans la chaussure.

Quelle que puisse être la valeur pratique de l'invention de M. Hilgert, il faut reconnaître qu'il y a beaucoup de vrai dans sa théorie.

Les pieds des êtres civilisés modernes, sont vêtus en dépit de toutes les lois de l'hygiène.

On a beaucoup médité de la margarine, cependant elle eût des débuts merveilleux.

Le procédé Mège-Mouriès fut considéré comme un de ces petits prodiges que l'industrie réalise quelquefois et qui pendant plusieurs mois ont un succès de curiosité.

Ce procédé est d'ailleurs très original. Pour fondre la graisse de bœuf fraîche, à basse température et sans l'altérer, M. Mège la mettait dans une cuve contenant de l'eau modérément chauffée et y ajoutait des estomacs de bœufs découpés en menus morceaux.

L'estomac de bœuf agissant comme dans la bête vivante, digérait la membrane qui emprisonne la graisse dans d'innombrables vésicules, et cette graisse se dégageait limpide et pur, exempte de toute odeur désagréable.

La graisse obtenue par ce singulier procédé était raffinée par des moyens mécaniques ordinaires et pour y ajouter le bouquet naturel du beurre M. Mège la mettait en contact avec des tissus et des glandes mammaires finement divisées.

Il fut malheureusement reconnu que ces ingrédients insolites ne produisaient un effet bien réel que sur l'imagination du public.

Les industriels, gens à esprit positif, supprimèrent les estomacs de bœuf et les pis de vache et s'en trouvèrent fort bien. Ils fondirent la graisse au bain marie en y ajoutant un peu de carbonate de soude ou sel de Vichy, qui est, comme on le sait, un digestif puissant. Pour communiquer le goût du beurre à la graisse insipide de sa nature, ils y ajoutèrent simplement du beurre naturel, ce qui prouve que les margariniers ne sont pas tout à fait dépourvus d'intelligence.

M. Mège n'avait pourtant pas perdu son temps; il avait appris aux fondeurs de graisse que la propreté et les soins sont une excellente chose.

Et voilà comment, avec de la graisse de bœuf, on a pu fabriquer une substance alimentaire saine et agréable.

**A. BLAIS, PLOMBIER SANITAIRE ET CHAUFFEUR**  
 Poseur d'Appareils à Chauffage.....  
 Fabricant de Corniches en tôle galvanisée.  
**ST-ANNE DE BELLEVUE, Q.**

**VICTOR BOHEMIER** TEL. MARC 668  
 Manufacturier d'Ornements en Plâtre  
 No 168, RUE STE-ELISABETH

**ARISTIDE BELAIR, CONTRACTEUR GENERAL**  
 161, Av. Pie IX, Ville de Maisonneuve

**W. D. RUFANGE** Entrepreneur peintre de maisons, d'enseignes, décorateur, imitateur, tapissier, vitrier et blanchisseur. Résidence: 109, St-Augustin.  
 ATELIER: 105 ST-AUGUSTIN, ST-HENRI.

Propriétaire de Carrières de Granit Rouge, Rose et Gris Bureau et Atelier: COTE-DES-NEIGES, MONTREAL

**J. BRUNET** Manufacturier et Importateur de MONUMENTS EN MARBRE ET GRANIT, OUVRAGES DE BATISSES, en gros et en détail. Estimations données sur application. Téléphone Bell 4066. connection gratuite pour Montréal.

COTE-DES-NEIGES, MONTREAL

MARBRERIE CANADIENNE  
**T. ROCHON & FILS**

(Successeurs de A. R. Côté) Carrelage en Marbre et Mosaïque, Manteaux de Cheminées, Monuments, Tables pour Plombiers et Meubliers. Réparations de tous genres. 36 RUE WINDSOR. Tel. Bell 2973. March. 755.

**WILFRID MERCIER**

Entrepreneur Charpentier - Menuisier  
 194, RUE ST-ANDRE, MONTREAL  
 Toute entreprise ou réparation exécutée à court délai.

**A. VAILLANCOURT,**

PEINTRE-DECORATEUR  
 IMITATIONS, DORURES ENSEIGNES, une spécialité  
 Atelier: 535, rue St-André, Montréal.

**CHS. HENDRICK**

2501, rue Ste-Catherine  
 PEINTRE DE MAISONS ET DECORATEUR  
 SPÉCIALITÉ: Nettoyage de la pierre, et pointage de briques

**J. A. ROBILLO & CIE**

MARCHANDS DE BRIQUE et SABLE DE GREVE  
 COIN NAPOLEON ET CANAL LACHINE  
 Tel. Marchands 1211. STE-CUNEGONDE

**CAPITAINE TELLIER & CIE**  
 - MARCHANDS DE -

**SABLE DE GREVE**  
 81, rue McCord, Montréal

**THEO. DAVID**

PEINTRE-DECORATEUR DE MAISONS ET D'ENSEIGNES  
 Enseignes sur bois, toile, coton, broche, cartes d'annonces, etc. Spécialité: Décorations d'églises, édifices publics, résidences privées.

69, RUE ST-LAURENT, MONTREAL  
 Entre les rues Vitré et Lagauchetière.

TELEPHONE BELL 7Q12

**A. DEMERS & CIE**

CI-DEVANT  
**DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE**  
**PLOMBIERS**

Couvreurs, Poseurs d'Appareils à Gaz et à Vapeur, Electriciens, Etc.

Spécialité pour la pose des Appareils de Chauffage de toutes sortes.

Votre patronage est respectueusement sollicité, et nos prix sont modérés

No 386, rue St-Laurent  
 MONTREAL

